



HAL
open science

Sépultures privilégiées dans la cité des Pictons : l'espace funéraire de Jaunay-Clan (Vienne)

Maxence Segard, Rémi Corbineau, Cécile Chapelain de Seréville-Niel, Antoinette Rast-Eicher, Marie-José Ancel, Thierry Argant, Michaël Brunet, Sabrina Charbouillot, Marie-France Deguilloux, Benjamin Dufour, et al.

► To cite this version:

Maxence Segard, Rémi Corbineau, Cécile Chapelain de Seréville-Niel, Antoinette Rast-Eicher, Marie-José Ancel, et al.. Sépultures privilégiées dans la cité des Pictons : l'espace funéraire de Jaunay-Clan (Vienne). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2019, Monumentum fecit : Monuments funéraires de Gaule romaine, 76 (1), pp.127-184. <10.4000/gallia.4704>. <hal-02321245>

HAL Id: hal-02321245

<https://hal.science/hal-02321245v1>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Sépultures privilégiées dans la cité des Pictons : l'espace funéraire de Jaunay-Clan (Vienne)

Maxence SEGARD, Rémi CORBINEAU, Cécile DE SERÉVILLE-NIEL et Antoinette RAST-EICHER avec la collaboration de Marie-José ANCEL, Thierry ARGANT, Michaël BRUNET, Sabrina CHARBOUILLOT, Marie-France DEGUILLOUX, Benjamin DUFOUR, Olivier DUTOUR, Nicolas GARNIER, Pierre-Emmanuel GILLET, Michel GIRARD, Clément HERVÉ, Brendan KEELY, Matthieu LE BAILLY, BUI THI MAI, Stephan NAJI, Witold NOWIK, Marie-Hélène PEMONGE, Laudine ROBIN, Guillaume ROUGÉ, Cécile ROUSSEAU, Magali TORITI et Charles VASNIER *

Mots-clés. Mausolée, sarcophage, embaumement, encens, textile, fourrure, pourpre royale, bûcher.

Résumé. La fouille préventive réalisée en 2011-2012 à Jaunay-Clan (Vienne) a révélé un espace funéraire de la fin de l'Antiquité constitué d'un bûcher, d'un mausolée et d'un vaste bâtiment dont la fonction reste indéterminée. Le bûcher contient un mobilier d'accompagnement fourni et est associé à un

important dépôt de vases brisés. L'enclos qui l'entoure et le socle maçonné correspondent sans doute à l'aménagement définitif de la sépulture. Dans le mausolée, qui a livré deux inhumations, l'embaumement des corps et l'usage de textiles précieux (dont certains teints à la pourpre) apportent un témoignage des pratiques funéraires des élites de la cité pictonne aux III^e-IV^e s. apr. J.-C.

Privileged burials in the *civitas* of the Pictones: the funerary area of Jaunay-Clan (Vienne)

Keywords. Mausoleum, sarcophagus, embalming, incense, textile, fur, Tyrian purple, pyre.

Abstract. A rescue excavation undertaken in 2011-2012 in Jaunay-Clan (Vienne) revealed a Late Antique funerary area consisting of a pyre, a mausoleum and a large masonry building. The pyre yielded significant accompanying goods, and is associated with a large

deposit of broken vases. The surrounding enclosure and the stone pedestal undoubtedly correspond to the final construction of the burial. In the mausoleum, the embalming of bodies and the use of precious textiles (some of which are dyed Tyrian purple) provide evidence of elite funerary practices in the Pictons *civitas* in the 3rd-4th c. AD.

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU SITE

Le site antique de Sous Clan 2 à Jaunay-Clan (Vienne) a fait l'objet d'une fouille préventive réalisée en 2011-2012 (Segard 2013). Il se situe dans la partie occidentale du village, en périphérie immédiate du centre historique (fig. 1). Il occupe un replat de la basse terrasse du Clain, en rive gauche de la rivière. Le secteur funéraire antique, constitué d'un mausolée, d'un grand bûcher et d'un vaste bâtiment, avait déjà été identifié lors d'un diagnostic qui avait partiellement révélé l'emprise du

mausolée, un sarcophage et la fosse d'implantation probable d'un second sarcophage (Pouponnot 2010). Ce secteur de la commune a fait l'objet de découvertes anciennes mal localisées, notamment d'un édifice qualifié de « temple » dont plusieurs éléments architecturaux (colonnes) sont conservés au château voisin. D'autres fouilles préventives ont été réalisées à proximité et ont révélé un riche passé couvrant un champ chronologique allant du Néolithique au Moyen Âge. Pour la période romaine, de vastes jardins, situés à environ 250 m au nord-ouest de la zone funéraire, constituent une découverte exceptionnelle

* Les adresses postales et les courriels des auteurs se trouvent p. 179.

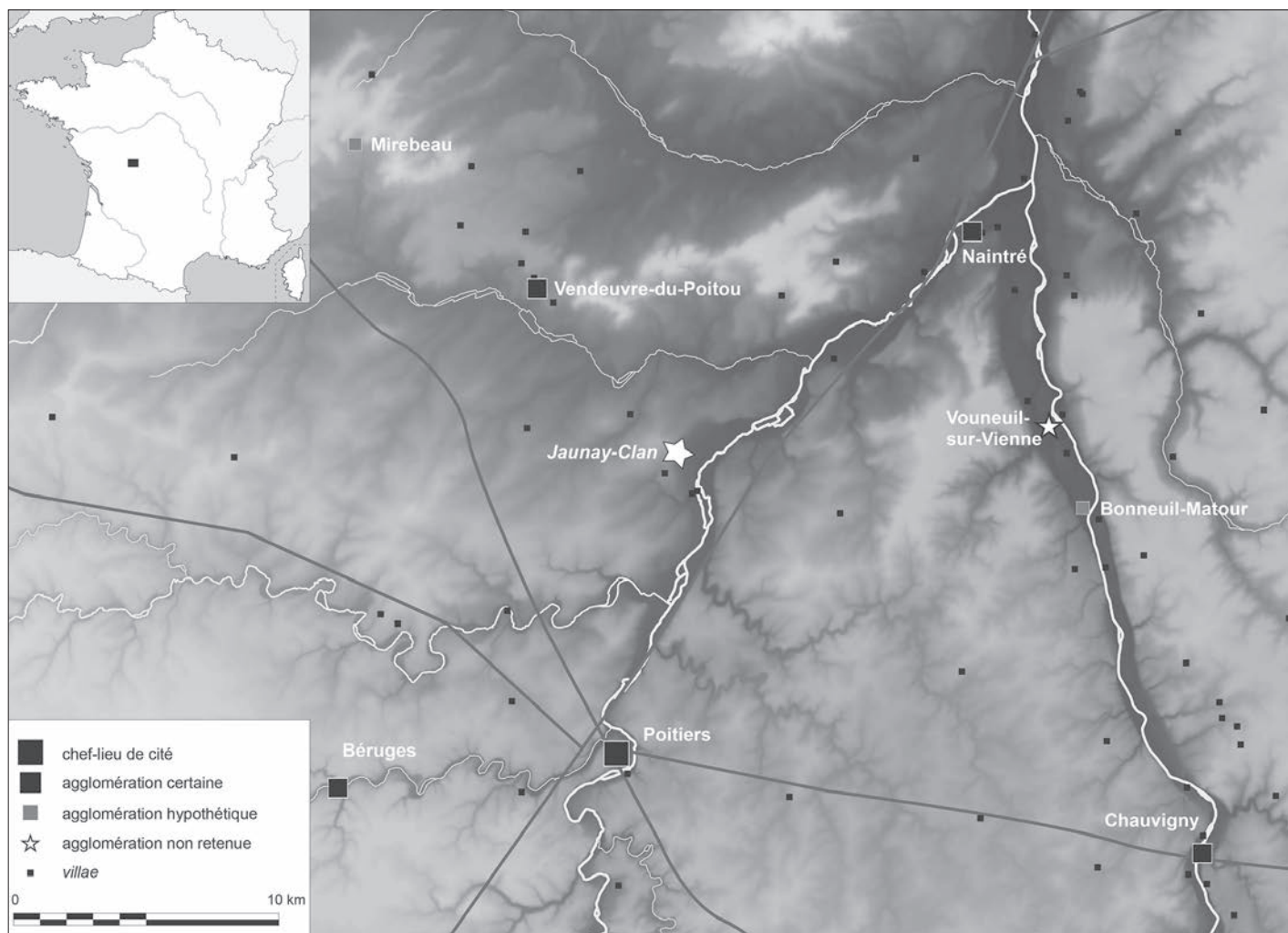


Fig. 1 – Localisation du site de Jaunay-Clan (Vienne), Sous Clan 2 (DAO : I. Bertrand, musées de Chauvigny, J. Durand, université de Poitiers, M. Monteil, université de Nantes, in Lavoix et al. 2016, p. 82).

(fig. 2 ; Lavoix *et al.* 2016). Ils étaient sans doute intégrés à un domaine dont le centre pourrait se situer à l'emplacement de l'église, où d'importants vestiges ont été signalés de longue date.

Lors de la fouille, l'ouverture de l'un des sarcophages a révélé une inhumation à double contenant, sous la forme d'un cercueil en plomb déposé dans un sarcophage en pierre. Elle intégrait la série, peu abondante mais bien documentée à l'échelle régionale, de tombes aristocratiques telles que celles de Naintré (Vienne), Anché (Indre-et-Loire) ou Louin (Deux-Sèvres) (Simon-Hiernard dir. 2012). Ce type de sépulture présente généralement d'excellentes conditions de conservation, liées à la fois au caractère hermétique du plomb et à la protection du cercueil par un sarcophage. Pour cette raison, et compte tenu des informations susceptibles d'être recueillies lors de la fouille des deux sépultures, un protocole de terrain et d'étude a été mis en place grâce à une concertation impliquant le Service régional de l'archéologie et les experts de la Commission interrégionale de la recherche archéologique. Il s'agissait de sauvegarder au mieux les informations au fur et à mesure de la fouille et de prélever de façon stricte et exhaustive l'ensemble du mobilier et des éléments découverts (ossements, textiles, résidus). À l'issue de la fouille et des analyses réalisées dans le cadre de cette opération préventive, il s'est avéré indispensable

de poursuivre l'étude. L'enjeu était double : pour ce type de site, il s'agissait d'établir en premier lieu un protocole d'analyse qui inclue l'ensemble des informations et des matériaux collectés. Il s'agissait en second lieu d'exploiter au mieux l'apport scientifique de ces sépultures quant à la restitution des pratiques funéraires et des gestes qui ont présidé aux funérailles. Dans cette perspective, la constitution d'un Projet collectif de recherches (PCR) a permis de prolonger l'examen de ces deux inhumations, en complétant les études existantes à l'aide de nouvelles investigations spécialisées¹.

1. Nous adressons tous nos remerciements aux nombreuses personnes qui ont contribué au projet, qui l'ont encouragé et qui ont permis à cet article de voir le jour. Nous saluons particulièrement Didier Delhoume, Marlène Mazière et Thierry Bonin (Service régional de l'archéologie), ainsi que Dominique Castex et Patrice Courtaud (Cira Sud-Ouest), qui ont grandement contribué à l'élaboration du protocole de fouille et qui ont encouragé le Projet collectif de recherche. La mise en place du protocole de fouille n'aurait pas été possible sans la ville de Jaunay-Clan, aménageur de la ZAC, qui a toujours été disponible afin de faciliter les travaux de fouille, ni sans la société Archeodunum et son directeur opérationnel Lionel Orengo, qui a tout mis en œuvre pour la bonne conduite de l'opération. Nous remercions également toutes les personnes avec lesquelles nous avons échangé, depuis la fouille jusqu'à l'élaboration de ce manuscrit, et sans lesquels le site de Jaunay-Clan n'aurait pu être compris dans son contexte élargi : Sophie Desrosiers (EHES), Henri Duday (Pacea),

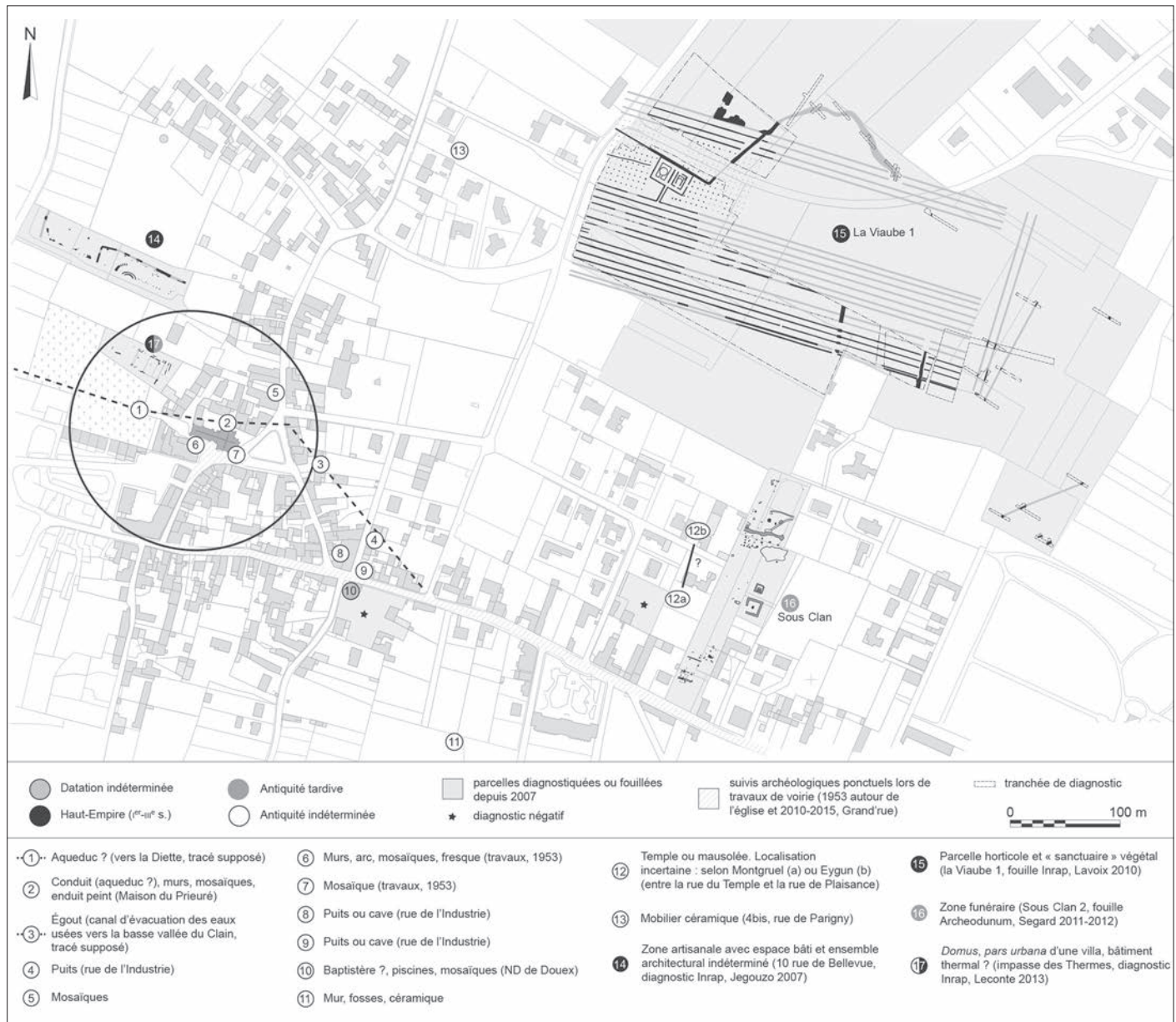


Fig. 2 – Indices archéologiques recensés dans le bourg de Jaunay-Clan pour l'Antiquité (DAO : G. Lavoix, Inrap, in Lavoix et al. 2006, p. 83).

Pascal Faracci (Musée Sainte-Croix), Tomasz Goslar (Poznań Radiocarbon Laboratory), Thierry Grégor (Éducation nationale), Nicolas Hubert (CHRU de Besançon, médecine légale), Jean-Bernard Huchet (Pacea), Véronique Langlet-Marzloff (Cream), Gwenaëlle Lemoine (Arc'Antique), Josabeth Millereux-Le Béchenec (Service archéologie préventive d'Amiens-Métropole), Sylvie Pluton-Kliesch (Inrap), Alexandre Polinski (Archeodunum), Rebecca Redfern (Museum of London), Nicole Reifarh (Universität Tübingen), Caroline Relier (Utica), Dominique Simon-Hiernard (musée Sainte-Croix), Richard Sylvestre (université de Lausanne), Alain Véron (Cerege), Alfonso Vigil-Escalera Guirado (université de Salamanque), Pete Wilson (English Heritage) et Antoine Zazzo (Muséum national d'histoire naturelle). Enfin, nous adressons tous nos remerciements à Solenn de Larminat et à Philippe Leveau pour leur relecture du manuscrit, et à Valérie Bel, Sébastien Lepetz, Laurence Tranoy et Véronique Zech-Matterne, relecteurs pour la revue *Gallia*. Leur expertise et leurs remarques ont été précieuses et ont contribué à améliorer la qualité de notre manuscrit. Ce projet doit beaucoup au soutien financier apporté par l'entreprise Archeodunum, le ministère de la Culture, la mairie de Paris et la fondation des Treilles. Enfin, les analyses polliniques ont bénéficié du soutien matériel des unités de palynologie du CEREGE (UMR 6635) et du CRéAAH (UMR 6566) et de l'aide respective de Guillaume Buchet et de Laurent Charrieau.

Le protocole de fouille et d'étude, ainsi que l'ensemble des méthodes employées ont déjà fait l'objet d'une publication (Segard 2017). Aussi ne seront proposés ici que l'ensemble des résultats acquis lors de la fouille et ceux issus des études et analyses réalisées ensuite. Ils offrent un panorama détaillé des gestes funéraires mis en œuvre lors des funérailles, qu'il s'agisse du bûcher ou du mausolée. Confrontés à leur contexte régional, ils suscitent une réflexion élargie sur les pratiques funéraires des notables de la fin de l'Antiquité et sur leurs caractéristiques.

La zone funéraire s'étend sur une surface assez limitée de 30 m sur 24 m (fig. 3 et 4). On ignore si elle se prolongeait au sud (partie non fouillée) comme à l'est (le site est en bordure d'une carrière de sable). Constituée d'un mausolée, d'un bûcher et d'un grand édifice maçonné, elle ne présente aucune délimitation apparente. Quelques vestiges des III^e-IV^e s. apr. J.-C. (un fossé et deux fosses) évoquent une occupation de cette période à proximité.

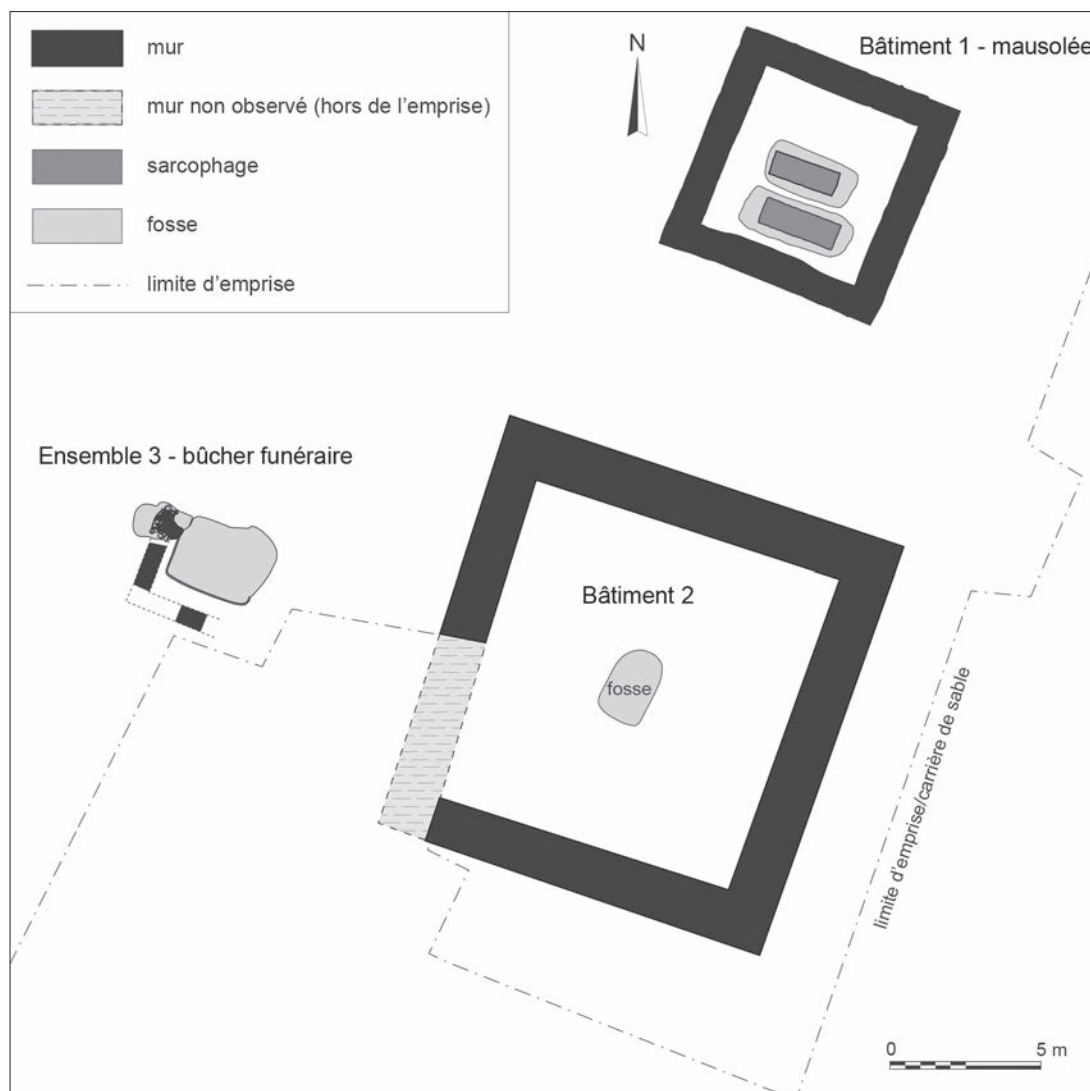


Fig. 3 – Plan de la zone funéraire (DAO : M. Segard, Archeodunum).

UN GRAND ÉDIFICE MAÇONNÉ (BÂTIMENT 2)

Le bâtiment 2 se situe à moins de 7 m au sud du mausolée avec lequel il partage une orientation proche (fig. 3 et 4). Il se présente sous la forme d'un vaste carré de 14,50 m de côté environ, délimité par quatre murs dont seules les fondations subsistent. À la fois larges (1,50 m) et profondes (1 m en moyenne), ces dernières traduisent l'importance de la construction, également révélée par deux grands blocs en place, seuls vestiges d'une élévation qui était probablement en grand appareil (fig. 5). Le seul élément associé au bâtiment est une fosse oblongue en position centrale et d'orientation similaire. Longue de 2,48 m, large d'1,60 m et peu profonde (0,25 m), elle n'a livré aucun élément susceptible de déterminer sa fonction.

Bien qu'on ne puisse reconstituer avec assurance son élévation, on ne peut douter du caractère monumental de cet édifice. Dans l'ensemble, il présente les mêmes codes de construction que le mausolée, mais dans des proportions encore plus importantes. Leur orientation identique et leur disposition sur un même axe central suggèrent qu'ils appartiennent à un même ensemble. Du point de vue fonctionnel, on peine

cependant à assigner au bâtiment 2 une place précise. De tels édifices sont toutefois connus dans des contextes similaires, où ils ont une fonction funéraire indubitable, à l'image d'un grand bâtiment de la nécropole des Dunes à Poitiers (Vienne), qui a accueilli plusieurs inhumations (Vigot 2012). Il en est de même pour le noyau B de la nécropole sud d'Aix-en-Provence, où un grand enclos de 14,80 m sur 12,30 m a été identifié (Mocci, Nin dir. 2006, p. 385-388).

ENSEMBLE 3 : LE BÛCHER FUNÉRAIRE ET LES STRUCTURES ASSOCIÉES

L'ensemble 3 est situé à environ 8 m à l'ouest du bâtiment 2, et à 17 m au sud-ouest du mausolée (fig. 3 et 4). Tout aussi exceptionnel que ce dernier, il est constitué d'un bûcher, d'une fosse contiguë comblée par des céramiques entières, d'un socle maçonné et de deux tronçons de murets (fig. 6 et 7). Ces éléments constituent un ensemble cohérent permettant de restituer à la fois la pratique de la crémation et les cérémonies qui lui sont associées.

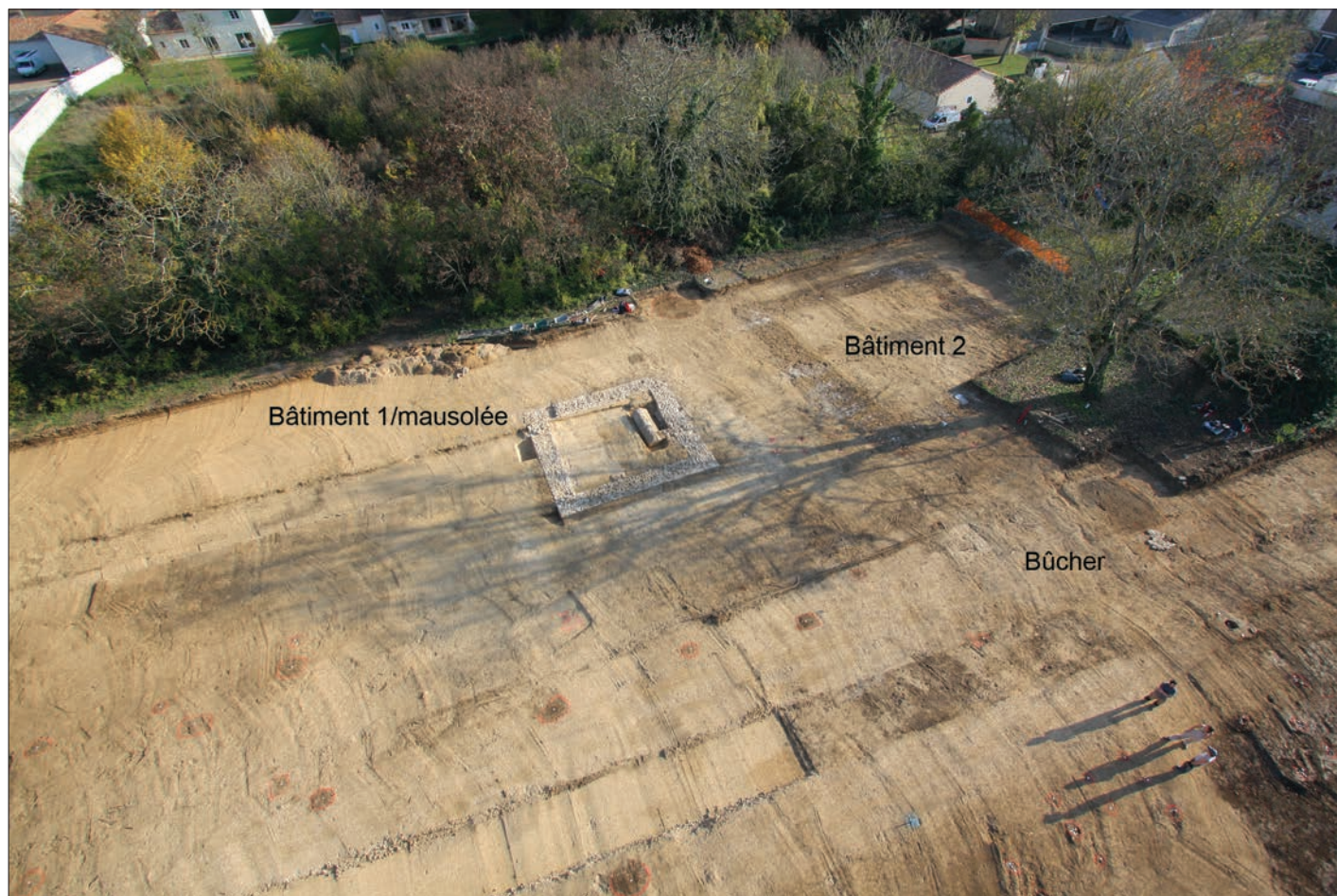


Fig. 4 – Vue aérienne de la zone funéraire depuis le nord-ouest (cliché : É. Denis, Balloïde).

LE BÛCHER

Le bûcher est apparu comme une zone charbonneuse quadrangulaire délimitée par une bande rubéfiée de quelques centimètres de large (fig. 7). Cet aspect général et la présence de mobilier brûlé en surface ont conduit à adopter une stratégie permettant de vérifier l'hypothèse d'un bûcher et d'en évaluer l'état de conservation.

La fouille réalisée sur un quart de la fosse a montré d'importantes perturbations du comblement ; pour cette raison, le protocole habituel (carroyage fin) n'a pas été adopté et la fouille a été réalisée par quarts opposés. L'ensemble des sédiments a été prélevé par sacs de 20 litres, ensuite tamisés en laboratoire afin de collecter l'ensemble du mobilier, des fragments osseux et d'autres restes éventuels².

Le bûcher se présente en définitive sous la forme d'une fosse rectangulaire aux angles légèrement arrondis et aux parois évasées (fig. 8). Elle est longue de 3,20 m et large de 2,30 m en surface, pour des dimensions de 2,20 m sur 1,70 m au fond. Conservée sur une profondeur de 0,70 m, elle possède un fond plat et des parois régulières. Elle présente une orientation proche de celle des deux bâtiments de la zone funéraire et partage son axe central avec le bâtiment 2. Ses limites sont bien visibles par



Fig. 5 – Fondations du bâtiment 2 (cliché : M. Segard).

la rubéfaction des parois, sauf au nord et au nord-est, où la partie supérieure des bords a été endommagée lors d'un recouvrement ultérieur bien visible en coupe.

La fosse est caractérisée par un aménagement de *tegulae* qui recouvrait le fond et les parois (fig. 8). Bien que toutes les tuiles ne soient pas conservées, les éléments subsistants permettent de restituer l'agencement complet du dallage et du revêtement. Les tuiles ont été encastrées dans le limon, le rebord assurant une meilleure fixation. Dans le fond, seule une *tegula* entière et trois fragments, tout le long de la paroi sud, sont conservés.

2. Étude réalisée par Marie-José Ancel. L'ensemble des prélèvements a été tamisé à une maille de 2 mm ; pour chaque sac, un échantillon a été tamisé à une maille de 1 mm.

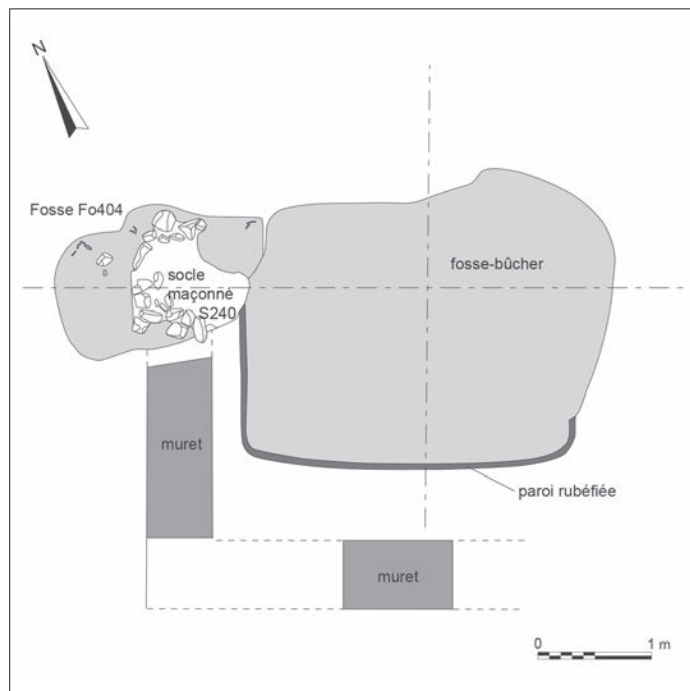


Fig. 6 – Plan du bûcher et des vestiges associés
(DAO : B. Bonaventure, Archeodunum).

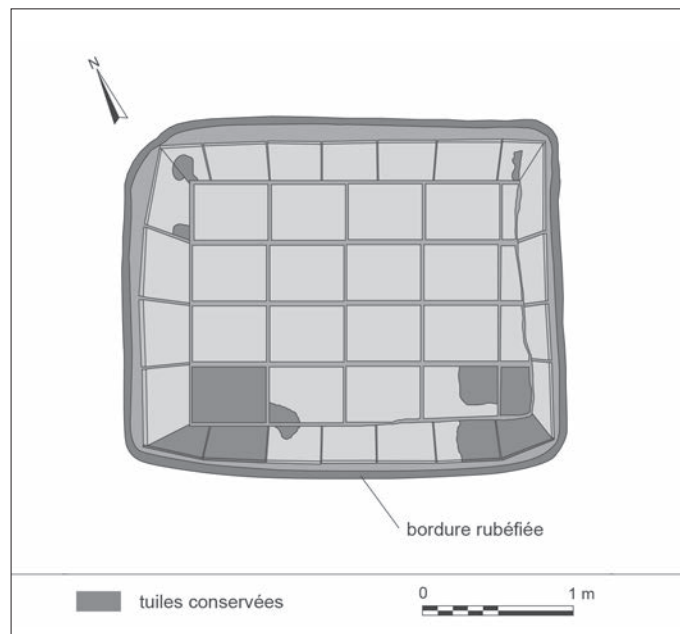


Fig. 9 – Restitution du revêtement de tuiles dans le bûcher
(DAO : M. Segard).



Fig. 7 – Vue générale du bûcher et des structures associées depuis le sud
(cliché : L. Leroux, Archeodunum).



Fig. 8 – Vue d'ensemble du bûcher depuis le nord : vestiges du placage
et négatif des tegulae (cliché : Y. Goichon, Archeodunum).

Toutefois, l’empreinte des tuiles a été préservée grâce aux couches charbonneuses qui se sont infiltrées dans les interstices. On peut ainsi restituer un quadrillage de cinq rangées de quatre tuiles, les espaces restants ayant été comblés par des fragments retaillés (fig. 9). Sur les parois, les *tegulae* ont été disposées dans le sens de la hauteur et probablement sur une seule rangée. La forte rubéfaction de la partie supérieure des parois indique en effet qu’elle a été directement soumise à l’action de la chaleur. La partie des parois qui était protégée par les tuiles ne présente, au contraire, aucune trace marquée d’exposition au feu.

La fouille par quarts permet une compréhension globale des différents événements intervenus lors de la crémation et à son issue (fig. 10 et 11). On retrouve les dépôts d’origine, liés à la crémation, mais également les comblements postérieurs et les preuves de leur remaniement. Le fond de la fosse est occupé par une couche hétérogène cendreuse et charbonneuse contenant un abondant mobilier fragmentaire et brûlé (Us 1217). Elle présente par endroits de fines couches de charbons et constitue une sorte de dôme au centre et dans l’angle sud-est de la fosse. Ailleurs, le fond est occupé par un limon sableux gris-jaune hétérogène, contenant des inclusions charbonneuses et cendreuses, ainsi que du mobilier fragmentaire en quantité moindre (Us 1221). La partie supérieure de la fosse est comblée par des couches hétérogènes, constituées de limon provenant de mélanges de l’encaissant et de poches charbonneuses (Us 1094-1096). Elles contiennent du mobilier brûlé en quantités variées.

Cette stratigraphie ne s’apparente en rien aux successions habituellement observées dans des bûchers qui permettent généralement de restituer le processus de crémation (Bel *et al.* 2009, p. 98). Elle indique au contraire que la fosse et son comblement ont connu d’importants remaniements. L’existence de collages de mobilier entre couches clairement distinctes (tous quarts confondus) en est un autre témoignage, de même que la récupération d’une grande partie des tuiles qui

revêtaient le fond et les bords de la fosse. Le recreusement de la paroi orientale constitue un autre indice lié au remaniement du bûcher. Seuls les angles sud-est et sud-ouest n'ont pas été affectés, comme le montre la conservation des tuiles et la préservation du comblement initial à ces endroits. La fosse a ensuite été comblée avec les mêmes matériaux, en respectant autant que possible la disposition originelle des couches, mais sans éviter les mélanges.

LES TRACES DES CÉRÉMONIES : LA FOSSE FO404, UN ENCLOS ET UN SOCLE MAÇONNÉ

La fosse Fo404 est contiguë au bûcher bien qu'aucune relation stratigraphique n'ait pu être établie (fig. 6 et 7). Elle dispose de trois côtés quasiment rectilignes (la paroi sud est fortement perturbée par une racine). Elle est longue de 1,80 m et large de 1,20 m pour une profondeur maximale de 0,33 m (fig. 10 et 12). Le fond n'est pas plan et les parois sont irrégulières, et un liseré de rubéfaction a été observé contre les parois nord-est et sud-est.

La partie inférieure du comblement est un limon hétérogène comprenant, dans le fond, davantage de charbon (Us 1269). Elle contient de petits fragments de mortier, de verre fondu, de rares éléments métalliques et quelques esquilles d'os humains³, éléments qui ressemblent à ceux retrouvés dans la fosse-bûcher voisine. Un ensemble de 70 vases quasiment entiers a ensuite été déposé (fig. 13). Aucune organisation n'est décelable, bien que la majorité des céramiques soit regroupée dans la partie ouest de la fosse, où elles occupent toute la profondeur de celle-ci, tandis qu'à l'est elles apparaissent davantage dans le comblement inférieur, d'où la présence d'un pendage ouest-est des céramiques. Le plus grand des vases a été déposé intact et à l'envers ; il est scellé dans la paroi rubéfiée. Enfin, l'ensemble est mêlé à un limon brun cendré (Us 1264).

La fosse a ensuite été comblée par un sédiment proche de l'encaissant qui contenait quelques tessons de céramique, avant d'être recouverte par le socle maçonné S240 (fig. 6 et 14). Mal conservé, ce dernier est constitué de blocs de calcaire liés par du mortier, dont seuls quelques éléments subsistent, permettant de reconstituer une structure quadrangulaire de 1 m de côté. Seul le parement occidental a été conservé et le socle ne possède aucune fondation, sinon quelques blocs sans liant dans le comblement supérieur de la fosse Fo404. Il déborde légèrement sur le comblement final de la fosse-bûcher, indiquant que sa mise en place est postérieure aux différentes perturbations observées dans cette dernière.

Deux structures linéaires perpendiculaires peuvent être mises en relation avec le socle maçonné (fig. 6). Toutes deux correspondent à des petits blocs de mortier et à un cailloutis, qui sont sans doute les seuls vestiges de murets de même orientation que la fosse-bûcher, et qui en longent les bords. Malgré leur tracé très diffus, on peut supposer que ces murets appartiennent à un même ensemble, qui assure également le prolongement du socle maçonné S240. Aucun autre tronçon n'a été identifié sur les deux autres côtés du bûcher. Bien que les vestiges soient ténus, ces observations suggèrent de restituer

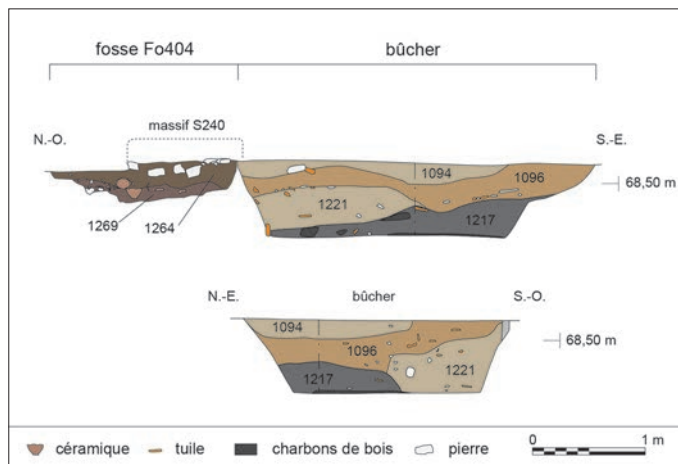


Fig. 10 – Coupes du bûcher et de la fosse Fo404 (DAO : B. Bonaventure).



Fig. 11 – Stratigraphie du quart sud-ouest du bûcher (cliché : M.-J. Ancel, Archeodunum).

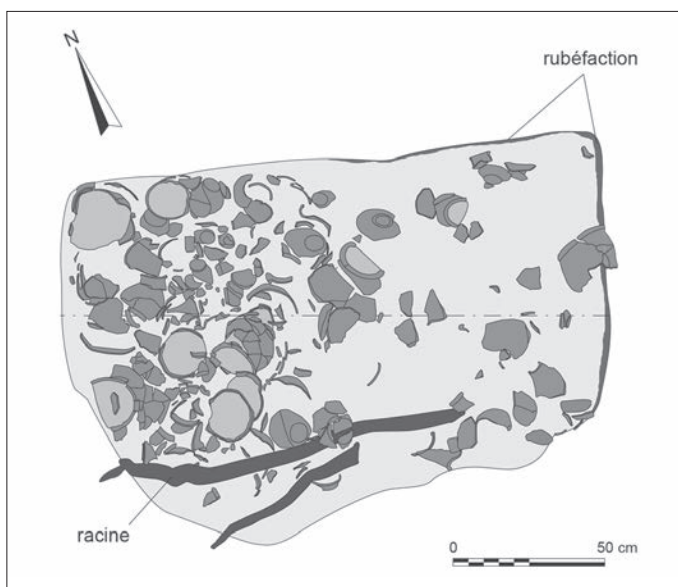


Fig. 12 – Plan de la fosse Fo404 (DAO : B. Bonaventure).

un petit enclos maçonné délimitant partiellement ou totalement le bûcher. Un socle, qui a pu servir de base à une petite construction – autel, cippe, pile, stèle –, a parfaitement pu y être intégré.

3. 157 fragments pour un poids total de 34,10 g.



Fig. 13 – Fosse Fo404. Vue d'ensemble du niveau d'apparition des céramiques (cliché : Y. Goichon, Archeodunum).



Fig. 14 – Socle maçonné S240, vu depuis le sud (cliché : Y. Goichon).

LES RESTES OSSEUX HUMAINS

L'analyse des restes osseux humains est à la fois quantitative et qualitative (coloration, stigmates, mode de fragmentation)⁴. Leur examen a montré une coloration variée, qui ne dépend pas de leur provenance anatomique, et témoigne d'une crémation hétérogène. La plupart sont de couleur bleue à blanc-gris. On doit par ailleurs tenir compte de l'importante fragmentation due à l'action du feu, à laquelle s'ajoute le ringardage durant la crémation et, bien entendu, les manipulations à l'issue de cette dernière. Il faut également considérer le biais qu'induisent d'éventuels prélèvements à l'issue de la crémation, qui nous privent d'une partie du squelette. Ainsi, seul un quart des os a pu être déterminé précisément, leur poids moyen étant de 0,18 g.

4. Étude réalisée par M.-J. Ancel.

Tabl. I – Tableau de comptage des fragments osseux du bûcher de la fosse Fo404.

Région anatomique	Nombre de restes	Poids (en g)
Bûcher		
Tête	824	110,40
Tronc	398	31
Membres supérieurs	58	51,90
Membres inférieurs	39	46,60
Membres non déterminés	13	1,10
Indéterminés	1 605	692,40
Total	2 937	933,40
Fosse Fo404		
Tête	2	0,10
Tronc	15	1
Membres supérieurs	4	1,70
Membres inférieurs	0	0
Membres non déterminés	10	0
Indéterminés	136	31,30
Total	157	34,10

Malgré ces limites, il est probable que les os témoignent de la crémation d'une seule personne. Rien ne suggère la présence de plusieurs individus – aucun doublet notamment – et la masse totale des ossements (933,40 g dans le bûcher, 34,40 g dans la fosse Fo404) plaide plutôt en faveur d'un seul individu (tabl. I). Aucun élément ne permet malheureusement de déterminer le sexe. L'absence de signe d'immaturité, la longueur diaphysaire des os longs, l'épaisseur de leur corticale et de celle du crâne indiquent un sujet d'âge adulte. La synostose de certains ossements (extrémité distale d'un premier métatarsien et extrémité distale d'une phalange de la main) permet d'estimer un âge au décès supérieur à 17 ans.

De façon générale, la masse totale des os est en deçà des valeurs théoriques attendues pour un seul individu sachant qu'on retient une moyenne autour de 1 600 g, avec des valeurs extrêmes autour de 1 000 g et 2 400 g pour un adulte (McKinley 1993). L'absence de prélèvement osseux peut être envisagée, pour un défunt adulte unique, lorsque le poids des os restants est nettement supérieur à 1 000 g. On peut en déduire qu'on ne dispose sans doute pas de l'ensemble du squelette. Ce constat est important car il est compatible avec l'hypothèse d'un bûcher au sein duquel on a prélevé, au terme de la crémation, une partie des os afin de les transférer dans la sépulture. Malheureusement, l'examen des os par région anatomique ne permet pas de préciser quelles parties anatomiques manquent.

LE MOBILIER

Le mobilier, très abondant, provient du comblement de la fosse-bûcher et de la fosse attenante Fo404. Dans le bûcher, il est constitué de céramique, de métal, d'éléments en matière dure animale, de verre et de faune. Il faut souligner que leur étude a été difficile en raison de la nature intrinsèque de la structure : le mobilier est en effet à la fois brûlé, donc difficile à déterminer,

Tabl. II – Composition de l'assemblage céramique du bûcher. NMI = nombre minimal d'individus ; NR = nombre de restes.

Catégorie	Forme	NMI	NR	Remarques
VRP	Plat	2	63	Traces de feu (utilisation domestique ?)
Commune claire	Assiette	2	82	Traces de feu (bûcher)
Commune claire à engobe blanc	Pot	1	1	Très fragmentaire, aucune trace de feu (intrusif ?)
Commune claire à engobe rouge	Cruche	1	87	Légères traces de feu
Commune sombre	Pots	8	121	Très fragmentaires, presque aucune trace de feu
Amphore Gaule du Sud	Gauloise 4	5	1 245	Nombreuses traces de feu (bûcher)
Amphore régionale	Dressel 2/4	1	174	Nombreuses traces de feu (bûcher)
Total		20	1 772	

et extrêmement fragmenté. Pour exemple, on compte ainsi plus de 16 000 fragments de verre et plus de 1 700 tessons de céramique. Les nombreux collages entre couches, liés aux remaniements du comblement, ont conduit à réaliser des études d'ensemble ne tenant pas compte de la stratigraphie.

Dans la fosse Fo404, le mobilier est majoritairement constitué de céramiques entières. On souligne toutefois que le fond de la fosse a livré quelques éléments identiques à ceux provenant du bûcher. On compte ainsi de rares fragments d'amphore et de verre. En proviennent également quelques tiges de clous et une coulure de plomb, mais surtout un demi-jeton en verre semblable à ceux retrouvés dans le bûcher.

LA CÉRAMIQUE

Le bûcher

La céramique, qui représente 1 772 fragments, a fait l'objet d'une présentation complète dans le cadre du colloque de la SFECAG consacré aux ensembles en milieu funéraire⁵ (Hervé, Segard 2016). Le lot correspond à un nombre limité de vases, estimé à une vingtaine (tabl. II). On y retrouve au moins cinq amphores de Gaule Narbonnaise, de type Gauloise 4, et au moins une amphore de production régionale Dressel 2/4 dont la fabrication est attestée dans les ateliers régionaux, à Gourgé (Deux-Sèvres) ou à Naintré par exemple (Durquety *et al.* 2012). Les tessons dépassent rarement la dizaine de centimètres, ce qui trahit un bris volontaire. Une partie non négligeable d'entre eux présente des traces de feu, parfois prononcées. Ces amphores étaient accompagnées de deux grands plats à engobe rouge interne, de production également régionale. L'exposition au feu ne paraît pas prononcée et pourrait révéler une utilisation domestique. Dans la même catégorie, une cruche à bord oblique de grande taille, également très fragmentée, a été retrouvée. Elle ne présente pas de marques de passage aux flammes.

Le reste des récipients concerne de la céramique commune : une ou deux assiettes en commune claire avec de fortes traces de combustion, au moins une cruche et plusieurs pots en céramique à pâte sombre. Une très large majorité de ces fragments sont dénués de marques de feu prononcées.

La fosse Fo404

Outre trois petits fragments d'amphore identiques à ceux provenant du bûcher, le lot comprend 70 vases entiers en céramique commune à pâte sombre, retrouvés brisés dans la fosse (Hervé, Segard 2016) (fig. 15). Le type des pots, leur volume, leur qualité ou leur état varient considérablement et donnent à l'ensemble une nature proche de celle rencontrée dans les sites d'habitat de ce secteur du territoire picton, pour cette catégorie. Les traces de contact avec le feu sont parfois absentes, parfois plus ou moins prononcées, indiquant que certains ont pu être utilisés avant d'être brisés, puis enfouis. Il ne s'agit pas, *a priori*, d'un lot acheté et consacré à cet usage spécifique, mais bien de pots du quotidien remployés.

La disposition des vases, mais également la présence de dépôts calcaires sur la tranche de certains tessons et les collages suggèrent que les pots ont été déposés déjà brisés.

On relève en outre la présence de plusieurs graffitis (fig. 15). L'un est un probable indicateur de propriété (« *FIORI* »). Deux autres vases, qui sont des formes recensées à un seul exemplaire dans ce dépôt, comportent un simple « *IIS* » pour l'un et « *ATTICINI PANNA* », pour l'autre. Tracé d'une écriture soignée et s'alignant sur les sillons du bandeau horizontal médian, le texte est suivi pour ce dernier de quelques traits correspondant vraisemblablement à une suite de chiffres (« *XXXXX* »). Sans exclure l'hypothèse selon laquelle il pourrait s'agir d'un graffiti d'appartenance (« vase d'Atticinus »), on peut penser qu'il s'agit plutôt d'un compte du potier Atticinus, et de la mention du nombre de vases fabriqués.

LE VERRE

Le verre provenant du bûcher représente 16 778 fragments, pour un total de 9,3 kg⁶. Seuls 15 fragments proviennent de la fosse Fo404 voisine et leur très forte fragmentation indique un contact prolongé avec le feu. Si une grande quantité de fragments, trop petits ou fondus, ne peut être identifiée, de nombreuses formes permettent de relever une partie des récipients utilisés. Au total, et malgré les grandes incertitudes concernant ce lot, une trentaine d'individus différents peuvent être identifiés.

5. Étude réalisée par Clément Hervé.

6. Étude réalisée par Laudine Robin.

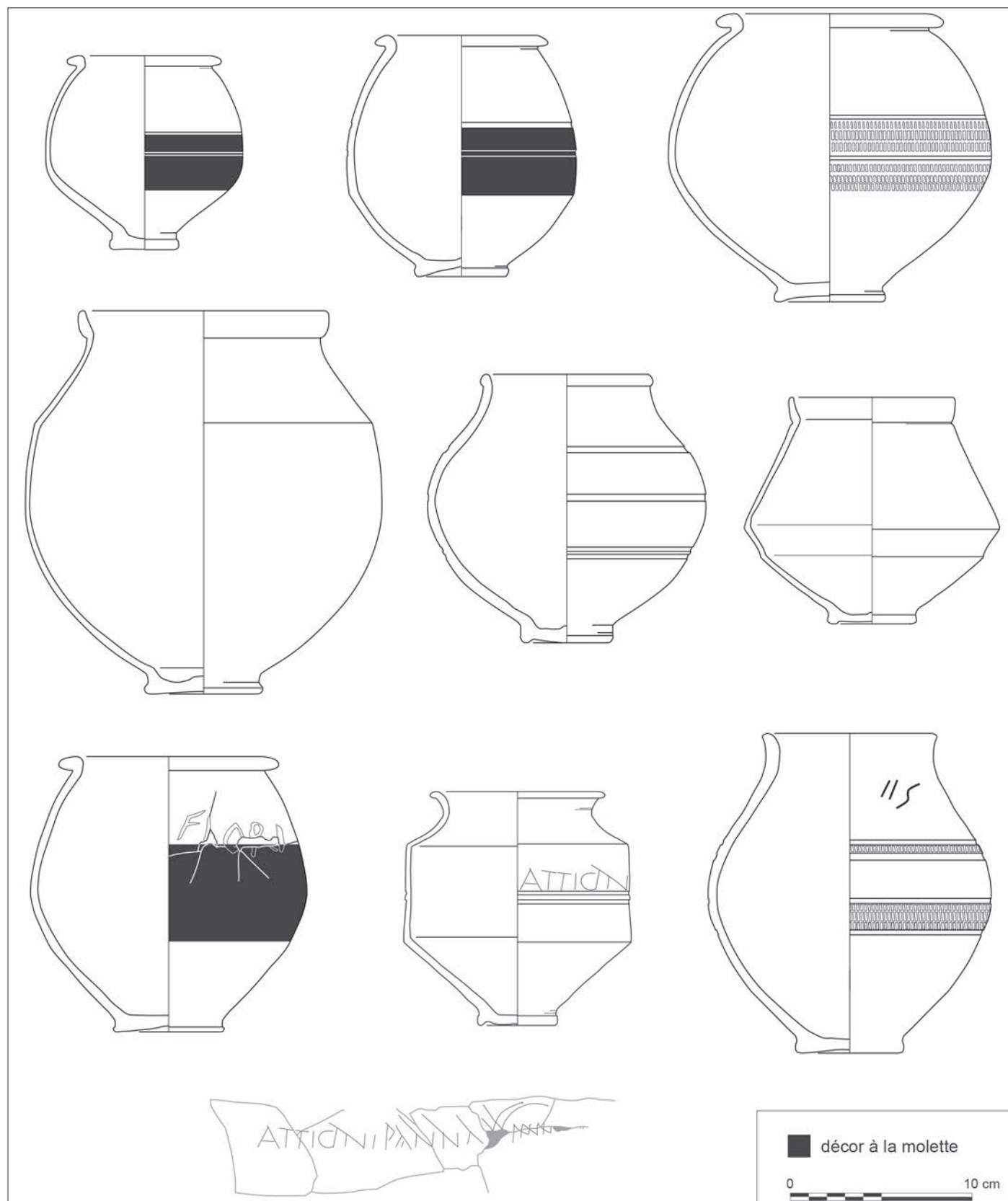


Fig. 15 – Principales céramiques communes de la fosse Fo404 (DAO : C. Hervé, Archeodunum).

L'ensemble a fait l'objet d'une publication exhaustive récente (Robin 2017).

Parmi les 2 600 fragments de verrerie bleu-vert, plusieurs appartiennent à des bouteilles quadrangulaires dotées d'un bord massif à lèvre repliée. Plusieurs fonds sont marqués d'une

rouelle ou d'un simple cercle (fig. 16, n° 1). Ces bouteilles sont sans doute de section carrée, sur le type Ising 50a/b. Deux d'entre elles sont attestées, mais le poids total des fragments (7 kg) fait plutôt penser qu'il en existait un nombre bien plus important.

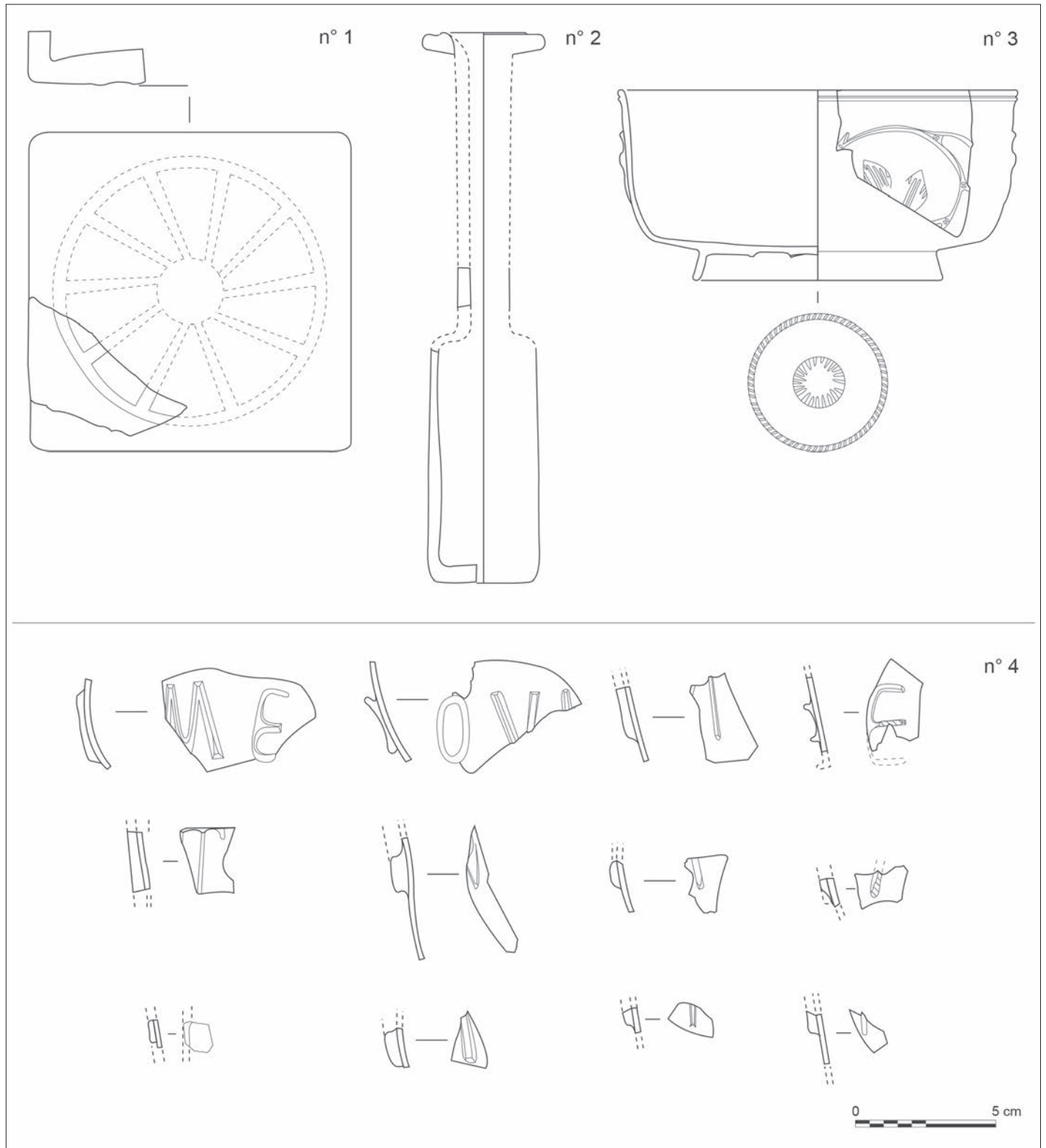


Fig. 16 – Mobilier en verre (DAO : L. Robin, Archeodunum).

Le deuxième ensemble observé correspond à une verrerie incolore, décolorée à l'antimoine, et comprend 14 173 fragments pour un poids de 2,4 kg. Plusieurs catégories de vaisselle ont été inventoriées. La première, en partie fondue, correspond à des formes fermées. Une bouteille Mercure incolore verdâtre se caractérise par un bord évasé à lèvre repliée vers l'intérieur, un long col cylindrique et une panse carrée (fig. 16, n° 2).

Les autres formes fermées sont difficiles à identifier : on en compte au minimum trois et une cruche pourrait compléter cet ensemble. Les formes ouvertes sont plus abondantes : une coupe Ising 42a, un gobelet cylindrique à rainures, un second objet rainuré, mais de nature indéterminée, un élément doté de décors de fils appliqués (décor dit « vermiculaire » ou « serpentiforme ») et deux fonds de vases indéterminés.



Fig. 17 – Jetons en pâte de verre (DAO : M. Brunet, chercheur indépendant).

Une autre série de formes ouvertes a été façonnée par moulage ou soufflage et se caractérise par une taille effectuée dans un second temps. On compte deux coupes, deux assiettes, deux récipients de vaisselle moulée décorés de « grains de riz » et probablement un gobelet décoré (rainures, facettes, bouton en relief). Aucun parallèle n'a été identifié pour une grande coupe à motifs végétaux, qui semble être un *unicum* (fig. 16, n° 3). Quelques fragments de panses incolores appartiennent à un vase sur lequel figurait une inscription en relief (lettres « ME », « OV[I ?] », « E » et « T » ainsi que plusieurs départs de lettres) (fig. 16, n° 4). À cette inscription, on peut ajouter une série de feuilles, peut-être une frise qui parcourait toute la circonférence du vase. Enfin, plusieurs éléments de panse gravée en relief pourraient se rapporter à un diatrète, vase rare et exceptionnel. Cet objet paraît être constitué de deux parois : une première interne et une seconde constituée d'une résille, parfois associée à une inscription ou à des motifs figurés. Cette seconde paroi est liée à la première par des encoches. Ainsi, les éléments en notre possession pourraient correspondre au départ de lettres correspondant à une inscription, souvent disposée au niveau du registre supérieur, ou encore au départ des éléments de la résille.

MOBILIER ET ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT DU BÛCHER

Parmi le mobilier, de nombreux petits éléments métalliques ou en os appartiennent à des objets ou à des aménagements du bûcher⁷. Nombre d'entre eux ne peuvent être identifiés, précisément en raison de leur fragmentation et de l'action du feu.

7. Étude réalisée par Michaël Brunet.

Les nombreux clous de menuiserie et de fixation ont participé à la décoration ou à l'aménagement du bûcher (présentoir, étagères, lit funéraire, civière voire cercueil). Quelques ferrures laissent supposer la présence de coffrets ou de meubles, mais elles peuvent également avoir servi à la structure funéraire, pour supporter le poids du défunt, ou même provenir de bois de récupération utilisé pour le bûcher. L'élément qui renforce la présence d'un coffre ou d'un coffret est la présence d'un possible moraillon en fer. Les autres éléments métalliques sont difficiles à identifier, mais on peut y reconnaître les clous d'au moins une chaussure, un crochet de suspension, une lame (couteau, outil), la probable virole d'un outil, ainsi que des fragments de tôles et des coulures de plomb.

Les éléments en matière dure animale sont peu abondants, à l'exception d'une rondelle (élément de décoration ?) et d'un jeton. D'autres jetons en pâte de verre constituent au contraire un ensemble rare (fig. 17). Il s'agit d'un lot constitué d'au moins douze individus de très gros module, puisque leur diamètre oscille entre 28 et 35 mm pour une épaisseur comprise entre 6 et 9 mm. Ils ont tous un profil plano-convexe. Certains ont une surface intacte, tandis que d'autres sont partiellement altérés ou complètement fondus. Quatre couleurs sont représentées : sombre avec un moirage de couleur pourpre et blanc (3 ou 4 exemplaires), sombre opaque proche du noir à l'œil nu (4 exemplaires), jaune opaque (4 exemplaires), vert translucide (1 exemplaire). À cela s'ajoutent d'autres très petits fragments, tous de couleur jaune, et appartenant aux jetons énumérés ci-dessus ou à d'autres exemplaires. L'ensemble faisait partie d'un set de jeu déposé avec le défunt.

Il faut y ajouter un autre demi-jeton similaire et de couleur jaune, provenant des couches inférieures de la fosse Fo404. Il semble avoir subi l'action du feu, sans pour autant avoir été déformé et n'a pas pu être rattaché à l'un des autres fragments présents dans le comblement du bûcher. Il témoigne de la translation de restes du bûcher vers cette fosse.

LES RESTES ANIMAUX

Les restes déterminés attribués à la faune sont très rares, et proviennent tous du bûcher⁸. Tous ont subi une combustion plus ou moins intense, à l'exception d'une diaphyse d'os long de mammifère de taille moyenne, mais d'espèce indéterminée. Les deux espèces formellement attestées sont le porc et un oiseau, très probablement une poule. Pour le porc, les morceaux déterminés (tête, jarrets avant et arrière) font partie des pièces les plus souvent rencontrées dans ce type de contexte. Ces animaux sont régulièrement présents parmi les restes brûlés et ont pu servir durant le banquet funéraire. On signale aussi 27 fragments de coquillage marin, dont l'espèce ne peut être déterminée à l'exception de trois moules.

8. 11 restes assurés, d'autres esquilles pouvant également être d'origine humaine. Étude réalisée par Thierry Argant.

ESSAI DE SYNTHÈSE

Les structures qui constituent l'ensemble 3 s'apparentent, pour la plupart d'entre elles, à des types de vestiges connus dans d'autres sites funéraires antiques. C'est leur association qui rend cet ensemble remarquable et qui offre la possibilité de restituer certaines étapes de la crémation et des rituels qui lui sont associés. Pour autant, plusieurs points demandent à être examinés de plus près, à l'exemple des gestes pratiqués à l'issue de la crémation qui soulèvent un certain nombre d'interrogations. Ces dernières intègrent, en les dépassant largement, la question de l'utilisation de la fosse comme sépulture définitive (tombe-bûcher), celle du traitement des restes du défunt et celle des cérémonies qui accompagnent la crémation ou qui lui succèdent. L'ensemble de ces questions a fait l'objet de recherches importantes depuis au moins deux décennies, qui se sont concentrées notamment sur les aspects méthodologiques. La mise au point de protocoles précis, mais également la publication régulière des ensembles funéraires, permettent aujourd'hui de mieux appréhender la diversité des situations – régionales, chronologiques – et des gestes. On dispose ainsi, au-delà de monographies, de synthèses régionales et de publications plus ponctuelles, de travaux d'analyse portant sur tous les aspects et les étapes de la crémation. Pour la Gaule, le volume de *Gallia* paru il y a dix ans fait toujours référence grâce aux nombreux exemples présentés et aux questions qui y sont abordées (Blaizot dir. 2009).

Les observations réalisées à Jaunay-Clan permettent de restituer les deux étapes principales des funérailles : la crémation, puis le traitement des restes et l'aménagement de la sépulture.

LE BÛCHER : ÉLÉMENTS DE DATATION

Malgré l'abondance du mobilier, une datation précise du bûcher est difficile à établir, principalement en raison de l'absence de toute céramique fine. L'amphore Gauloise 4 renvoie aux II^e-III^e s., hypothèse d'intervalle que le pot biconique en commune sombre vient étayer. Le verre présente également une majorité de formes produites ou diffusées pendant une longue période, comme les bouteilles carrées ou la bouteille Mercure, qu'on trouve entre le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et le III^e s. D'autres formes renvoient pour leur part aux II^e-III^e s. En revanche, les quelques formes plus rares permettent de resserrer la datation. C'est le cas des décors de rinceaux ou de feuilles et des inscriptions en relief, généralement datés du III^e s. Le diatrète, pour sa part, n'a pu être produit avant le III^e s., ce type de production étant caractéristique de la fin de l'Antiquité. Ces différents éléments permettent donc de proposer une datation centrée sur le III^e s. Cette chronologie fait écho à celle évoquée pour les jetons en verre de grande taille, qui semblent apparaître entre 150 et 250 pour le verre noir, et plus tardivement pour le verre coloré (milieu du III^e s. au plus tôt, avec des contextes du IV^e s. également). Cette datation relativement basse fait de Jaunay-Clan un cas assez rare, à une période où l'inhumation se développe. Si une crémation à cette période n'a rien d'incongru, elle pose cependant la question de sa relation avec le mausolée voisin, dont la chronologie est peu éloignée.

LE BÛCHER ET LA CRÉMATION

Malgré l'excellent état de conservation des principaux vestiges, il faut noter que certaines questions ne peuvent être abordées que de façon superficielle. C'est notamment le cas de l'organisation interne du bûcher et de la disposition initiale du corps, en raison du traitement qu'ont subi les restes à l'issue de la crémation, mais également des perturbations ultérieures du comblement.

Les dimensions du bûcher sont particulièrement importantes, au regard de ceux connus en Gaule. Ainsi, sur la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), la longueur moyenne est de 1,29 m, avec une valeur minimale à 0,80 m et une maximale à 2,25 m ; la largeur moyenne est de 0,76 m, et oscille entre 0,47 m et 1,45 m (Bel 2002, p. 89). Pour la région lyonnaise, les plus grands bûchers sont répertoriés sur le site de la Favorite à Lyon (Rhône), avec une moyenne se situant à 2,01 m, le plus grand atteignant 3,05 m (Bel *et al.* 2009, p. 95). Sur le site de Vernègues (Bouches-du-Rhône), 48 bûchers en fosse ont été fouillés : la plupart sont rectangulaires et mesurent entre 2,60 m et 1,20 m de long, pour une largeur comprise entre 0,60 m et 0,80 m (Chapon *et al.* 2004). On souligne donc que le bûcher de Jaunay-Clan se distingue nettement par ses dimensions, sans atteindre toutefois l'ampleur du bûcher du Pôle Synéo à Chartres (4,10 m sur 2,58 m ; Georges, Joyeux 2013) ou encore de la fosse identifiée au col de Ceyssat (Puy-de-Dôme), qui mesurait 4,80 m sur 3,80 m à l'ouverture, pour une profondeur de 1,80 m (Trément, Humbert 2004, p. 466).

L'aménagement des parois et du fond avec des tuiles est une autre caractéristique très peu courante, même si d'autres exemples de bûchers en fosse aux parois et/ou au fond construits sont connus dans le sud de la Gaule, à Nîmes (Gard) (Bel *et al.* 2009, p. 104-105). Il peut alors s'agir d'un coffrage en dalles de calcaire ou de terre cuite. Le parallèle régional le plus convaincant se trouve à Lussac-les-Châteaux, à environ 35 km au sud-est de Jaunay-Clan (Richard 1993). Le bûcher qui y a été identifié dispose de parois maçonnées, tandis que le fond est entièrement couvert par un dallage en *tegulae*. Dans le cas présent, rien ne permet d'associer le dallage à une éventuelle utilisation répétée, il faut plutôt considérer que l'aménagement de la fosse participait au faste de la cérémonie funéraire et rappelait avant tout l'importance accordée à celui qui a été incinéré.

On constate enfin que, d'un point de vue fonctionnel, la perturbation complète du comblement du bûcher après son rebouchage définitif n'autorise aucune hypothèse précise sur la façon dont il a été agencé. Les dimensions de la fosse permettraient assurément d'y aménager le bûcher pour disposer de place et d'une bonne aération, et la rubéfaction prononcée des parties hautes et basses de la fosse s'accorde bien avec cette hypothèse. Les observations ne permettent pas pour autant d'exclure celle d'un bûcher au-dessus de la fosse. Tout juste doit-on souligner que la partie supérieure des parois, sur une hauteur d'une quinzaine de centimètres, n'était pas, dès l'origine, revêtue par des tuiles. Peut-être faut-il voir dans cette absence la preuve d'un aménagement de la partie haute du bûcher, dont la nature ne peut être déterminée. Seul le mobilier métallique permet d'imaginer une structure construite (clous d'assemblage de planches ou d'autres pièces de bois), et peut-être des aménagements et

décorations qui nous sont totalement inconnus (tentures, civière ou lit funéraire en bois).

MOBILIER PRIMAIRE ET RITUELS ASSOCIÉS AUX FUNÉRAILLES

L'une des questions principales posée par le mobilier est la façon dont il a été utilisé. Seuls des clous de chaussures permettent de restituer la présence d'au moins une chaussure, mais on ignore si elle était portée ou déposée aux côtés du défunt. Rien qui s'approcherait d'éventuels éléments d'habillement ou de préparation du corps (vêtements, linceul, étoffes diverses) ne subsiste. Quant aux pions de jeu, il s'agit assurément de mobilier primaire, constitué d'objets du quotidien, appartenant au défunt et qui lui étaient chers ou de tout autre élément associé à une symbolique qui nous échappe. Ils étaient déposés probablement à ses côtés, sur d'éventuels éléments d'ameublement (étagères par exemple) ou dans des coffrets.

On doit ainsi envisager l'ensemble des vases en verre, dont l'état confirme qu'ils étaient dans la fosse lors de la crémation. Il nous est toutefois impossible de restituer leur répartition et leur disposition dans le bûcher, mais ils constituent un lot important par leur nombre et plus encore par la rareté et la valeur de certains d'entre eux. Le gobelet à décor de rinceaux est un *unicum* et doit être signalé comme tel. Le vase inscrit est également assez rare et on ne lui connaît que très peu d'équivalents. Enfin, la découverte d'un diatrète est extraordinaire. Ces vases sont considérés comme des chefs-d'œuvre de l'art du verre et sa présence démontre, sans équivoque, la position sociale privilégiée du défunt et de sa famille, qui pouvaient détenir ce type d'objet luxueux. La verrerie vient ainsi confirmer le caractère exceptionnel du bûcher et fait entrer celui-ci dans la série des tombes privilégiées du Centre-Ouest de la Gaule, qui associent régulièrement une abondante verrerie à des assemblages céramiques plus ordinaires. Cette série, dont plusieurs exemples ont été présentés récemment, recouvre l'ensemble de la période romaine (Simon-Hiernard dir. 2012). On peut ainsi citer les sépultures du cimetière de Clousi à Saintes (Charente-Maritime) (Maurin 1999, p. 122), la tombe de Bessines (Deux-Sèvres) (Mitard 1977), les inhumations de L'Isleau-les-Vases à Nalliers et la sépulture de Bouillé-Courdault au Champ de la Trée (Vendée) (Provost dir. 1996, p. 92 et 155-156), la tombe à inhumation de Pouillé à Nanteuil-en-Vallée (Charente) (Boissavit-Camus *et al.* 1993, p. 162-178) ou encore la tombe de Saint-Médard-des-Près (Vendée) (Robin 2011). Le bûcher de Jaunay-Clan s'en distingue par l'absence totale de balsamiques, très souvent présents dans ce type de dépôts et associés à l'usage du parfum dans la cérémonie funéraire. Il se singularise également car il s'agit d'une crémation, mais plus encore par le caractère exceptionnel de certains vases.

La vaisselle en céramique doit, au contraire, être considérée sous un autre angle. La présence de céramique dans le mobilier primaire est incertaine. Il ne s'agit en rien d'un cas exceptionnel en Gaule. Parmi les récipients étudiés, peu d'entre eux comportent des traces de combustion prononcées indiquant avec certitude qu'ils accompagnaient le défunt lors de la crémation. Surtout, les vases déposés comme dépôts primaires ne subissent pas, habituellement, une fragmentation aussi importante que celle observée ici. Celle-ci, de même que les indices de passage aux flammes, surtout observés sur des fragments d'amphores

et de cruches, suggèrent un bris, sans doute volontaire, puis un rejet à l'issue de la crémation (traces liées au contact avec les résidus encore brûlants). Quelques-uns de ces récipients ont ainsi pu être utilisés, puis brisés lors de phases successives de la cérémonie funéraire, dès la crémation et à son issue. Ces observations renvoient à l'utilisation de la céramique lors d'autres étapes. La présence d'amphores et de cruches est ainsi fréquemment constatée dans les bûchers du Centre-Ouest, mais également dans le Sud-Est de la Gaule (Blaizot *et al.* 2009b, p. 164-167 ; Lemaître 2012). Généralement brisées et déposées après la crémation (dépôt secondaire), elles témoignent de leur utilisation au cours de la cérémonie, pour le service de liquides à boire ou la pratique de libations. L'association des deux types de récipients permettait peut-être de pratiquer des gestes différents, tels que le déversement de liquides, mais également l'aspersion (cruches). Le reste de la céramique, les pots en commune sombre comme les plats à engobe rouge interne, devaient également avoir leur raison d'être dans cet ensemble. La vaisselle culinaire est souvent associée à la préparation du banquet funéraire et les deux grands plats sont très vraisemblablement à intégrer dans ce processus. Le cas des pots en commune sombre est plus délicat à trancher. Leur état très fragmentaire ne permet pas réellement d'établir s'ils ont servi ou non à la cuisson d'aliments. Que ces pots aient servi à transporter des éléments utilisés au cours de la cérémonie (boisson, nourriture, huile, parfum) est d'ailleurs une hypothèse également plausible. On peut s'étonner de l'absence, dans cet ensemble, de toute vaisselle fine de service, comme les assiettes ou les coupes. Ces éléments sont généralement majoritaires parmi les récipients utilisés en dépôt comme mobilier primaire ou pour les divers rites associés. Cette absence relève d'un choix qu'on ne sait expliquer.

Dans l'ensemble, le mobilier céramique trahit plusieurs fonctions ou significations dans le déroulement du rituel funéraire. Les scénarios possibles sont nombreux, et relèvent à la fois de la variété des gestes pratiqués, mais également des biais multiples qui entrent en ligne de compte dans l'analyse fonctionnelle du mobilier. Les études portant sur ces questions révèlent que les récipients utilisés ont pu être déposés entiers, brisés dans la fosse ou brisés en périphérie immédiate du bûcher (Blaizot *et al.* 2009a, p. 164-167 ; Blaizot *et al.* 2009b, p. 239-240). Les fragments tombés dans le bûcher peuvent être la conséquence de rejets volontaires ou accidentels. De plus, ces gestes ont pu être pratiqués lors de la crémation, à son issue et même jusqu'au comblement de la fosse-bûcher. Les fragments brisés et tombés hors du bûcher, derniers reliefs des cérémonies funéraires, et empreints d'une souillure dont il fallait se débarrasser, ont pu être rejetés à même le bûcher, mais également dans des fosses un peu plus éloignées qui servaient de dépotoir. On peut ainsi expliquer la présence récurrente de vases incomplets dans les bûchers. L'assemblage de céramique reflète ainsi des gestes successifs, auxquels il faut ajouter d'éventuelles actions ultérieures (prélèvements, tri) et, dans notre cas, le remaniement complet du comblement de la fosse-bûcher.

Le constat est le même concernant la faune, bien que les restes soient peu abondants. La plupart des éléments, très fragmentés et brûlés, coexistent avec au moins un os mieux conservé et dénué de traces de combustion. On devine derrière ces observations l'utilisation de la viande, déposée avec le défunt (avant ou durant la crémation) ou consommée à ses abords, en tout

cas rejetée à différents moments des funérailles. La présence de porc, attestée ici, est presque systématique dans ce type de contexte. Le sacrifice de cet animal était en effet l'une des constituantes obligatoires des rites funéraires, avec l'ensevelissement des restes du défunt. Quelques rares fragments de coquillages marins peuvent révéler leur utilisation comme mets, sans toutefois que la coquille ait été rejetée dans le bûcher, sinon de façon accidentelle.

Ce mobilier renvoie à toutes nos incertitudes sur le banquet funéraire et sur les gestes qui lui sont associés. La diversité des situations rencontrées procède à la fois des nombreux biais liés à ce type d'étude, mais également du fait que ces rites, dans la mesure où ils respectaient les obligations élémentaires, autorisaient une grande liberté dans les gestes et les pratiques qui leur étaient associées. Le niveau social du défunt, la mode du moment ou encore les traditions régionales constituaient autant de paramètres susceptibles de rendre toutes les funérailles différentes.

LE TRAITEMENT DES RESTES DU DÉFUNT ET L'AMÉNAGEMENT DE LA SÉPULTURE

Nos interrogations quant aux suites de la crémation proviennent principalement des bouleversements qu'a connus le bûcher. De larges zones d'ombre subsistent ainsi autour de la question des traitements des restes après la crémation, de l'utilisation des résidus et de la destination d'éventuels prélèvements. Ce constat renvoie au caractère ténu des indices laissés par la crémation, et aux multiples pistes qu'il faut suivre pour tenter de restituer le cérémonial, les choix et les gestes pratiqués (Blaizot, Tranoy 2004).

On ne peut exclure que le bûcher lui-même ait pu servir de sépulture définitive (tombe-bûcher), mais dans ce cas, le geste qui révèle le caractère secondaire de la structure est le regroupement d'une partie des os dans un vase ossuaire, lui-même déposé dans la fosse qui a servi à la crémation du corps. Dans le cas présent, aucun élément ne subsiste d'un tel scénario.

On privilégie plutôt l'hypothèse d'un prélèvement partiel des restes osseux pour l'aménagement de la sépulture définitive. Ce dernier est attesté par le poids peu élevé des restes osseux dans le bûcher, et les traces de recreusement et les bouleversements du comblement de ce dernier en sont sans doute d'autres témoignages. Dans un laps de temps qui nous est inconnu, les restes de la crémation ont été prélevés dans leur quasi-intégralité et sans doute déposés sur les bords de la fosse, se mélangeant partiellement aux sédiments stériles provenant du creusement. Il s'agit d'un geste régulièrement observé : il est destiné à trier les résidus de la crémation pour récupérer des restes du défunt. Il fallait sans doute attendre que le bûcher ait suffisamment refroidi, ce qui peut nécessiter plusieurs jours, et au moins plusieurs heures. Le recreusement observé sur la paroi orientale peut indiquer que, lorsque les personnes auxquelles cette tâche a été confiée l'ont commencée, les limites de la fosse n'étaient plus visibles. Ce scénario pourrait correspondre avec celui d'un hypothétique bûcher placé au-dessus de la fosse, et dont les restes se seraient dispersés tout autour. Ils auraient alors creusé et vidé presque complètement le bûcher, puis prélevé les tuiles qui étaient apparentes de façon très soignée, notamment sans

piétiner le fond de la fosse comme pourrait en témoigner la conservation des négatifs des *tegulae*. La récupération de ces dernières n'a pas d'explication assurée. Leur contact avec le bûcher et les restes du défunt peut toutefois leur avoir conféré une valeur symbolique, qui aurait justifié leur prélèvement pour des étapes ultérieures du rituel. On sait par exemple qu'à Marseille des tuiles ont été employées pour recouvrir un bûcher après son comblement définitif (Blaizot *et al.* 2009b, p. 171).

Les intentions qui ont présidé à ces gestes sont assez claires. Il s'agissait de prélever les restes du défunt pour aménager sa sépulture. Dans cette hypothèse, la relation avec la fosse Fo404 voisine et le socle qui la surmonte est probable. Si l'on ignore précisément quand la fosse Fo404 a été creusée, on a suffisamment d'éléments pour penser qu'elle était ouverte lors de la crémation ou à son issue, ce dont témoigne la présence de résidus dans le fond de cette dernière (sédiments charbonneux, restes osseux, mobilier fragmenté et brûlé). On ne peut certes exclure que la présence de ces restes soit accidentelle, liée par exemple à des éléments du bûcher projetés hors de la fosse. Pourtant, on peut également penser que ces résidus ont été déposés volontairement, et que leur dépôt révèle un rituel faisant intervenir, *a posteriori*, quelques pelletées des résidus de crémation. Ces restes, représentant probablement symboliquement le défunt, ont fait l'objet d'une cérémonie particulière impliquant 70 vases. La rubéfaction des parois (au nord et à l'est) indique qu'un feu a été aménagé de ce côté, à cheval sur la fosse ou dans cette dernière. Au moins l'un des vases – celui qui présente les plus grandes dimensions – a été déposé intact et à l'envers à cette occasion, dans la mesure où il est à la fois brûlé et « scellé » dans la paroi rubéfiée. Le fait qu'il s'agisse d'une forme unique et du plus grand des contenants doit être souligné. Dans un second temps, le reste des vases a été déposé de l'autre côté de la fosse. La manière dont sont disposés les vases et leur examen détaillé suggèrent qu'ils ont été utilisés, brisés puis déversés dans la fosse, probablement depuis son côté occidental si l'on considère leur localisation et le pendage qu'ils respectent. Ce corpus de vases indique clairement que le mobilier a été sélectionné et qu'on ne retrouve pas l'ensemble d'une batterie de cuisine ou d'un service de consommation. Le choix concerne à la fois la forme des récipients et sans doute leur couleur, aucune production à pâte claire n'étant présente. On observe en revanche une diversité de formes, de contenance et de destination (pots à cuire, de stockage ou même liés à la consommation de liquides). Aucune surreprésentation (taille des vases, forme) n'est à signaler. Les traces d'utilisation observées sur la plupart des vases montrent en outre qu'il ne s'agit pas de récipients utilisés spécifiquement à cette occasion, mais qu'ils ont bien servi dans le cadre de leur fonction originelle. C'est seulement dans un second temps qu'ils ont été sélectionnés, probablement brisés, puis déposés. Leur usage précis est difficile à établir, d'abord parce que ces pots en ont de multiples. Surtout, les études de synthèse consacrées à la question des dépôts de céramique en contexte funéraire présentent des assemblages dans lesquels on reconnaît difficilement celui de Jaunay-Clan (Bonnet, Blaizot 2007). Les traces de combustion observées sont peu marquées et excluent tout passage sur le bûcher, que ce soit lors de la crémation ou à son issue. L'absence des formes basses servant à la cuisson (marmites ou plats en particulier), alors qu'elles font partie intégrante de la batterie de cuisine,

nous semble être un élément important. De plus, l'absence de tout récipient servant à la présentation ou à la consommation d'aliments (assiettes, coupes par exemple) apparaît comme un argument majeur permettant d'écarter l'hypothèse qu'ils aient eu un rapport avec un banquet. Enfin, le bris préliminaire des vases exclut qu'ils aient servi à stocker des offrandes dans la fosse. Ainsi, on peut seulement imaginer que ce qu'ils contenaient a été transporté, puis consommé ou déversé dans la petite fosse elle-même (et donc sur les quelques restes de crémation prélevés dans le bûcher), mais également, pourquoi pas, sur le bûcher voisin.

Probablement peu de temps après – en tout cas avant la mise en place du socle maçonné –, le bûcher lui-même a été comblé, les couches charbonneuses disposées en tas dans le fond, puis recouvertes avec les sédiments stériles pour fermer entièrement la fosse, comme on le constate fréquemment (Blaizot *et al.* 2009b, p. 170). On perçoit ainsi que les restes de la crémation conservaient une valeur, leur agencement dans le fond du bûcher pouvant éventuellement symboliser le corps du défunt (Blaizot *et al.* 2009b, p. 160-164). Il est en tout cas certain que couvrir les restes de la crémation avec de la terre permettait d'achever la cérémonie, de la même façon qu'on referme une inhumation. Dans le cas présent, où le bûcher n'a constitué qu'une étape intermédiaire du processus de crémation, ce geste rappelle qu'il conserve un statut particulier, probablement dû en partie au fait qu'il renferme encore une partie non négligeable des ossements du défunt. Pour autant, aucune matérialisation en surface n'a été observée, mais l'état de conservation général peut l'expliquer.

L'ultime étape observée est la mise en place d'un socle maçonné, qui scelle à la fois les vases dans la fosse Fo404 et le bûcher comblé qu'il recouvre légèrement. Avec les deux tronçons de murets, on restitue sans peine un petit enclos (partiellement conservé) entourant le bûcher. Cette localisation atteste l'importance symbolique de ce dernier. La base maçonnée, même si l'on ignore comment la restituer, vient à la fois clore une cérémonie, tout en marquant ostensiblement l'emplacement du lieu funéraire.

Sans doute faut-il imaginer une petite pile destinée à recevoir l'ossuaire, ou un socle qui soutenait un autel. L'ensemble montre que si les restes du défunt, déposés dans une urne, constituent la sépulture, le bûcher lui-même conserve une valeur symbolique forte, qui justifie qu'il ait été ostensiblement enclos. L'ensemble rappelle toute la complexité des pratiques et des gestes funéraires, mais également de la définition et de la mise en œuvre, pour les sociétés de l'Antiquité romaine, du lieu de sépulture.

LE MAUSOLÉE ET LES SÉPULTURES

Le protocole d'étude mis en place dès la fouille a permis de préserver le mieux possible l'ensemble des matières susceptibles d'éclairer les pratiques funéraires et, de façon plus large, l'ensemble des funérailles. Leur prélèvement systématique et leur localisation précise ont permis d'envisager une série d'études et d'analyses centrées principalement sur les défunts, la préparation des corps et les funérailles. Le travail pluridisciplinaire entrepris a surtout permis de conduire une réflexion globale sur les sépultures. L'intervention de spécialistes de différentes disciplines a favorisé les échanges méthodologiques à leur sujet,

mais a également conduit à délimiter les enjeux des études à envisager et les conditions de leur réalisation. On propose ici de restituer les acquis des travaux menés sur les deux sépultures, puis de s'appuyer sur ces résultats pour appréhender le mausolée à travers les questionnements qu'il soulève dans le contexte des pratiques funéraires de la fin de l'Antiquité⁹.

LE MAUSOLÉE

Le mausolée, de forme carrée, mesure 7,70 m de côté, soit une emprise au sol de 60 m² (fig. 18 et 19)¹⁰. Les murs sont assis sur des fondations réalisées d'un seul tenant. Largues de 1,10 m et profondes de 0,85 m, elles sont à la fois soignées et massives (fig. 20). Le fond de la tranchée de fondation a été comblé par de petites pierres sans liant, sur une épaisseur d'environ 0,20 m, puis par de nombreux blocs noyés dans un mortier de chaux très solide. Ces derniers ont une face grossièrement équarrie disposée vers l'extérieur ; de ce fait, la fondation présente un aspect soigné et rectiligne. La surface du mur comporte l'empreinte d'autres petits blocs moellons qui ont été récupérés, qui pouvaient correspondre à un niveau de réglage ou à la première assise. On ne dispose toutefois d'aucune certitude quant au niveau de cette dernière, mais on peut néanmoins supposer que, comme souvent, la récupération des matériaux a été interrompue dès lors que ceux de l'élévation ont été prélevés.

Le bâtiment est si arasé qu'il est impossible de restituer son architecture avec certitude. La face interne du mur méridional présente toutefois une légère courbure vers l'intérieur, dont on ignore si elle correspond à un aménagement spécifique (fig. 21). Par ailleurs, des fosses et des tranchées de récupération très peu profondes ont été identifiées à l'extérieur, le long des quatre murs (fig. 18, 19, 21 et 22). On constate que les angles ont été affectés par des fosses plus larges et plus profondes, probablement pour extraire les blocs situés à ces emplacements (moellons plus massifs, éléments d'architecture). On constate également la grande rareté des matériaux résiduels habituellement laissés sur place (mortier, blocage). Ces observations suggèrent une construction en grand appareil, compatible à la fois avec l'importance du monument (fondations, fonction), l'absence de matériaux résiduels et les observations réalisées sur le bâtiment voisin (bâtiment 2).

Enfin, des tranchées étroites de récupération, présentes le long de la face interne de trois murs, ont livré de très nombreux fragments de mortier de tuileau. Aucune tranchée n'a été observée le long du mur oriental, mais un gros bloc de mortier de tuileau était présent de ce côté. On propose de restituer l'usage de ce matériau pour le revêtement des murs du mausolée. Ce procédé, fréquemment reconnu pour des caveaux et des mausolées, est celui utilisé à l'intérieur des caveaux de Naintré (Farago-Szekeres, Duday 2013, p. 65).

L'intérieur de la pièce ne présente aucune trace de sol ou de niveau de circulation, qui ont été entièrement arasés ou qui ont fait l'objet de récupération des matériaux. Le bâtiment renferme deux fosses oblongues orientées est-ouest (Sp293-

9. La question de la datation des deux inhumations est discutée *infra*, p. 163.

10. Étude réalisée par Charles Vasnier.

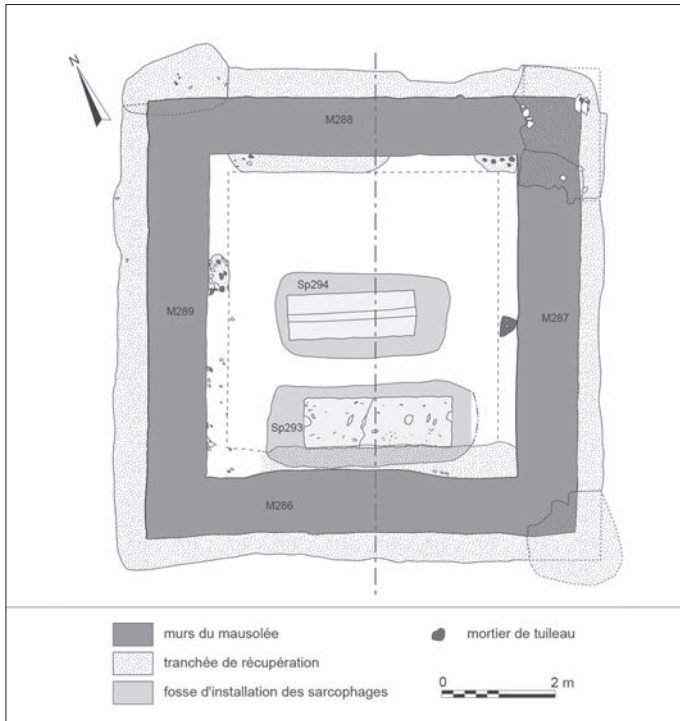


Fig. 18 – Plan du mausolée et des inhumations (DAO : M. Segard).



Fig. 19 – Vue générale du mausolée depuis l'ouest (cliché : É. Denis).

Sp294), l'une centrée et l'autre accolée au mur méridional (fig. 18, 19 et 22). Les deux fosses, creusées dans le limon, sont similaires. Les parois sont droites, le fond est plat et leur profondeur est presque identique (1,10 m pour Sp293 contre 1 m pour Sp294). Seules leurs dimensions diffèrent un peu (3 x 1,50 m pour Sp294, 3,57 x 1,44 m pour Sp293). Chacune de ces fosses contenait un sarcophage en calcaire (fig. 22 et 23).

LES SARCOPHAGES ET LES CERCUEILS EN PLOMB

Les sarcophages sont en calcaire blanc¹¹. Il s'agit de cuves monolithes quadrangulaires recouvertes par un couvercle en bâtière. Aucun des éléments ne comportait de décor. Le sarcophage central

11. Étude réalisée par Guillaume Rougé.



Fig. 20 – Vue des fondations du mur nord du mausolée (cliché : M. Segard).



Fig. 21 – Mur méridional du mausolée vu depuis l'ouest (cliché : C. Vasnier, Archeodunum).

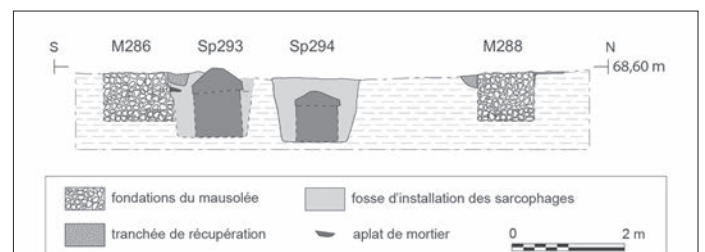


Fig. 22 – Coupe nord-sud du mausolée (DAO : B. Bonaventure, M. Segard).



Fig. 23 – Le sarcophage Sp294 dans sa fosse d'installation (cliché : M.-J. Ancel).

Tabl. III – Dimensions des principaux sarcophages d'Aquitaine de la fin de l'Antiquité.

N°	Élément	Longueur (cm)	Largeur (cm)	Hauteur (cm)
Poitiers/Jardin de l'hypogée	Cuve	217	80	45
	Couvercle	242	90	48
Bordeaux/Saint-Seurin	Cuve	230	88	60
	Couvercle	230	90	30
Saintes/Saint-Vivien	Couvercle	226	100	30
Saintes/Réserve Musée	Cuve	246	75	68
	Couvercle	246	75	42
Saintes/Réserve Musée	Couvercle	249	90	36
Naintré	Cuve	242	87	65
	Couvercle	250	90	25
Lozay	Cuve	230	77	72
	Couvercle	?	90	47
Lozay	Cuve	247	77	72
Jaunay-Clan Sp293	Cuve	248	80	80
Jaunay-Clan Sp294	Cuve	212	72	63

a été déposé dans le fond de la fosse, en position nettement excentrée vers l'ouest. Le sarcophage Sp294 est pour sa part en position centrale. Les dimensions des deux sarcophages (cuve et couvercle) diffèrent de beaucoup (fig. 24). Elles sont cependant globalement conformes à ce qu'on connaît par ailleurs en Aquitaine pour cette période (Rougé 2014) (tabl. III). Celui employé dans la sépulture Sp293 est l'un des plus massifs, puisqu'on estime sa masse totale (cuve et couvercle) à plus de 5 tonnes, contre 2,5 tonnes pour le sarcophage de la sépulture centrale. Les sarcophages en pierre de cette période, pour ceux destinés à recevoir un contenant en plomb, n'étaient probablement pas ajustés pour le défunt. Il est préférable de les voir ici comme un réceptacle monumental, participant à l'architecture funéraire dans son ensemble et ayant pour objectif principal de recevoir le sarcophage en plomb.

L'examen des deux sépultures montre que, dès l'origine, le sarcophage central était entièrement enfoui, couvercle compris (fig. 22). Le sarcophage excentré, pour sa part, était disposé nettement plus en hauteur (de 0,40 m). L'arasement du sol initial ne permet pas de connaître avec assurance quels étaient les niveaux de circulation, et donc de savoir s'il était entièrement enfoui lui aussi. Cette situation est toutefois courante, et s'accorde avec l'absence totale de décor (Rougé 2014, p. 226-227). On ne peut exclure, dans le cas de la sépulture centrale, que seul le couvercle ait été visible, ce qui traduirait une pratique distincte de celle de la sépulture voisine (enfouissement complet).

Dans la sépulture centrale, trois blocs de calcaire, dont deux ont été équarris, ont été déposés dans le fond de la fosse, à l'extrémité orientale du sarcophage (fig. 24 et 25). Les deux côtés rectilignes sont disposés parallèlement à la cuve du sarcophage, ménageant un espace linéaire de 10 cm de large. La présence de ces blocs traduit un probable aménagement dont la nature ne peut être établie. Dans la sépulture excentrée, deux petits blocs, non taillés, ont également été observés le long du petit côté oriental du sarcophage. Un élément architectural en calcaire, un fragment de corniche, a également été identifié de l'autre côté, sans que sa provenance ou encore son éventuelle fonction puissent être déterminées (fig. 26).

Dans chacun des sarcophages a été déposé un cercueil en plomb contenant un défunt (fig. 27 et 28)¹². Les deux cercueils en plomb sont identiques, tant du point de vue des dimensions que des techniques employées pour les fabriquer. Ils ont une longueur d'1,85 m pour une largeur de 0,44 m et une profondeur de 0,32 m. Ils sont constitués d'une feuille de plomb (5-7 mm d'épaisseur) découpée dans les angles à 90° et repliée pour en former les quatre bords, puis soudée grâce à un alliage plomb-étain (type AS2 : Cochet 2000). Le couvercle correspond à une feuille de plomb de même épaisseur, dont les quatre côtés ont été repliés pour ménager un rebord d'environ 4 cm de hauteur. Dans la sépulture centrale, une fine incision en forme de croix, réalisée après fonderie, occupe toute la largeur du couvercle, du côté de la tête. De telles marques sont régulièrement identifiées sur ce type de cercueil, parfois sur le petit côté de la cuve. Elles servaient de repère pour l'adaptation du couvercle sur la cuve ou pour indiquer la position du défunt dans le sarcophage, une fois le couvercle fermé (Cochet 2000, p. 133 ; Kasprzyk 2016, p. 127).

Contrairement à ce qu'on observe fréquemment pour ce type d'inhumation, les parois sont restées verticales et ne se sont pas affaissées. La décomposition du corps et l'ensemble des processus chimiques ont conduit à la dégradation du fond de la cuve, dans les deux sépultures. La feuille de plomb s'est en effet déformée, constituant des sortes de « bulles » qui ont cédé par endroits, engendrant des déplacements osseux parfois importants (fig. 29). Par ailleurs, le fond des cercueils était recouvert d'une même couche fine (2-3 mm) de résidus très fins de couleur beige (fig. 30). Ces restes pourraient résulter des interactions chimiques entre le plomb et les jus de décomposition des différents éléments contenus dans le cercueil. Ils sont mêlés par endroits à de petits fragments de textiles très dégradés.

12. N'ayant pu être extraits des sarcophages en pierre, les cercueils n'ont pu faire l'objet d'une étude détaillée. Les éléments de description ont été fournis par Pierre-Emmanuel Gillet.

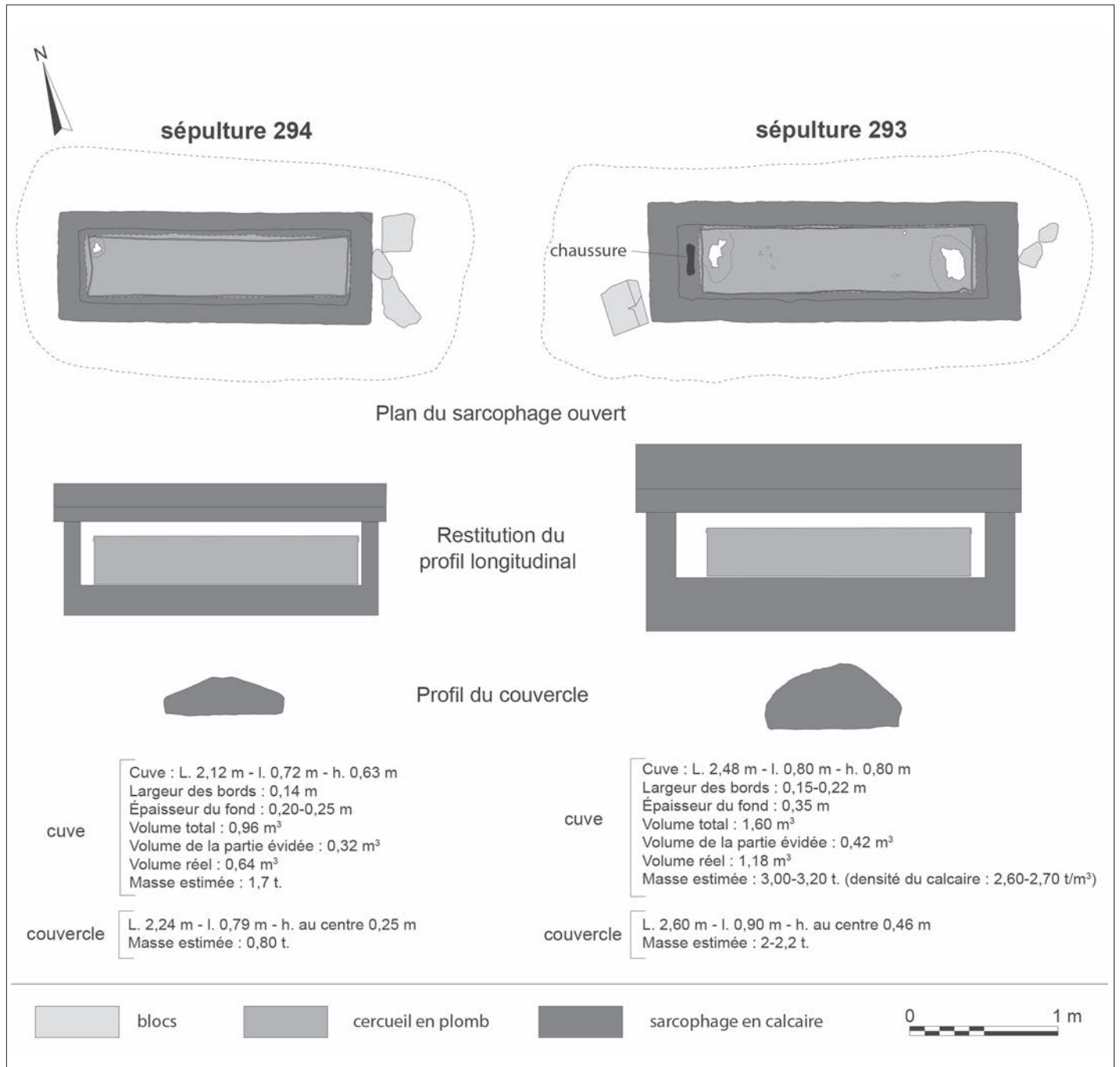


Fig. 24 – Plan et profil des sarcophages (DAO : M. Segard).

LES DÉFUNTS

Chacune des deux sépultures a fait l'objet d'une étude de terrain complétée par des analyses de laboratoire. La fouille a été faite dans le respect des méthodes archéo-thanatologiques et des protocoles de l'archéologie funéraire¹³ (Duday 1990 ; Duday *et al.* 1990 ; Courtaud 1996 ; Duday 2005). À l'aide de fiches techniques de démontage spécifiquement réalisées et adaptées au site, renforcées par une couverture photographique complète et détaillée, une fouille fine des deux sépultures et un démontage

13. Étude sur le terrain réalisée par Cécile Chapelain de Seréville-Niel, Marie-José Ancel, Sabrina Charbouillot, Cécile Rousseau et Stephan Naji.

raisonné des deux individus ont ainsi été réalisés. Les facteurs anthropiques et naturels affectant ces inhumations ont ainsi non seulement été reconnus, mais les phénomènes taphonomiques survenus depuis le dépôt des corps dans les cercueils en plomb ont également pu être distingués.

Par ailleurs, le plus rapidement possible après l'ouverture des tombes, des prélèvements dentaires et osseux ciblés (dents et phalanges des mains) ont été effectués pour réaliser des analyses paléogénétiques¹⁴. Ces dernières avaient pour but d'identifier le sexe de l'individu de la sépulture Sp294, de tester d'éventuelles relations de parenté des deux individus et

14. Analyses réalisées par Marie-France Deguilloux et Marie-Hélène Pemonge.



Fig. 25 – Blocs au pied du sarcophage Sp294
(cliché : C. Rousseau, Archeodunum).



Fig. 26 – Élément d'architecture au pied du sarcophage Sp293
(cliché : M. Segard).



Fig. 27 – Cercueil en plomb de la sépulture Sp293
(clichés : C. Vasnier, S. Naji, Archeodunum).

de documenter leur origine. Elles ont globalement démontré la mauvaise conservation de l'ADN au sein des différents échantillons prélevés. Cette mauvaise préservation peut vraisemblablement être reliée à l'ensemble des processus taphonomiques (notamment réactions chimiques et biochimiques multiples), bien connus pour être néfastes envers les molécules d'ADN.



Fig. 28 – Cercueil en plomb de la sépulture Sp294 (clichés : S. Charbouillot, S. Naji, Archeodunum).

De même, des prélèvements spécifiquement dédiés à des études parasitologiques ont été réalisés dans les régions crânienne, lombaire et pelvienne¹⁵ (Dufour *et al.* 2016) (tabl. IV). Les deux défunts ont ensuite bénéficié d'une analyse anthropologique et paléopathologique de laboratoire¹⁶ : détermination du sexe (morphométrie et morphologie des os du bassin), estimation de l'âge au décès par la cémentochronologie (décompte précis des lignes des croissances du ciment dentaire ; Naji *et al.* 2015), analyse des éventuels traumatismes et des atteintes pathologiques, de manière à caractériser le mode de vie et à identifier le mieux possible les personnages enterrés dans le mausolée de Jaunay-Clan.

LA SÉPULTURE Sp293

Le sarcophage excentré Sp293 correspond à l'inhumation primaire d'un individu masculin. Il repose sur le dos, la tête à l'extrémité est - sud-est du cercueil (fig. 31 à 34). Dans un premier temps, un certain nombre d'observations – maladie hyperostotique et dégénérescences généralisées, nombreuses pertes de dents *ante mortem*, stades d'usure élevés des dents et présence de cartilage thyroïdien ossifié – permettaient de supposer un âge évalué aux environs de 60 ans minimum. Cette estimation a été révisée sur la base de l'analyse du ciment dentaire menée sur la canine et l'incisive centrale. La préservation du ciment et la qualité des coupes n'ont pas permis d'utiliser d'autres dents. L'âge au décès estimé avec cette méthode se situe autour de 50 ans (48-52 ans). Le squelette ne présente pas d'anomalie notable permettant de déterminer les causes du décès – pas d'atteinte infectieuse ou carencielle. Une anomalie transitionnelle lombo-sacrée est présente et se caractérise par la présence d'une sixième vertèbre lombaire. En surplus des cinq lombaires déjà présentes, elle correspond vraisemblablement à la lombalisation de la première vertèbre sacrée.

Selon les régions anatomiques, la conservation différentielle des os est à mettre en relation avec les déformations du fond

15. Analyses réalisées par Benjamin Dufour et Matthieu Le Bailly.

16. Études réalisées par Stephan Naji et Olivier Dutour.

Tabl. IV – Liste des échantillons pour les analyses paléoparasitologiques.

Structure	Description	Trichuris trichiura (nombre d'œufs)
Sp293	Prélèvement du sédiment présent sur le fond du sarcophage sous les pieds	
	Prélèvement de morceaux de matière organique présents sur pubis/ischium D	
	Prélèvement du sédiment et des éléments présents à la surface de l'os coxal G	
	Prélèvement du sédiment présent sur le sacrum	2
	Prélèvement du sédiment présent sous l'os coxal D	
	Prélèvement du sédiment présent sur les dernières vertèbres lombaires	
Sp294	Prélèvement des éléments présents à la surface du sacrum (S2-S3)	
	Prélèvement du sédiment présent sous les dernières vertèbres lombaires (L4-L5)	
	Prélèvement du sédiment et des éléments présents sur le fond du sarcophage entre les os coxaux et le sacrum, entre les pubis	
	Prélèvement du sédiment et des éléments présents à la surface des os coxaux, sur les iliums D et G	
	Prélèvement du sédiment présent sous le sacrum le long du bord médian aile iliaque G	
	Prélèvement d'une partie du sédiment présent au niveau des pieds du sarcophage, à l'ouest au milieu	

de la cuve en plomb, mais semble également pouvoir être liée à la condensation interne qui a engendré des dépôts de sels de plomb qui fragilisent, puis détruisent les os. Ceux du bloc crânio-facial, des membres inférieurs et des pieds sont les moins bien préservés et ont subi des déplacements importants. Quelques traces de moisissure étaient visibles, notamment sur les maxillaires. La sépulture est enfin caractérisée par la présence de restes organiques (peau) sur certains ossements (fig. 31 à 34). Ces restes sont particulièrement bien conservés sur le gril costal ; ils sont associés à une coloration rougeâtre prononcée d'une partie du rachis, dont l'origine n'est pas déterminée (fig. 32).

Le corps s'est décomposé en espace vide, comme l'attestent l'absence de sédiment à l'intérieur du cercueil lors de l'ouverture et les différents mouvements osseux, comme la bascule du bloc crânio-facial (fig. 31). Certains volumes sont encore présents grâce à la conservation de textile et d'éléments organiques (peau), ainsi que par la fusion entre le corps sternal, le manubrium et les deuxièmes côtes droite et gauche, et par une ossification coxo-sacrée droite.

Des restes de cheveux ont été observés à proximité du crâne. De plus, un fragment du crâne comportait les traces d'une matière jaunâtre identique à celle observée sur la face de



Fig. 29 – Déformation du fond de la cuve du cercueil en plomb Sp293 (cliché : S. Naji).



Fig. 30 – Résidus et petits fragments de textile tapissant le fond des cercueils en plomb (cliché : S. Naji).

l'individu de la tombe voisine (fig. 31). Il s'agit des restes des produits utilisés pour l'embaumement (voir *infra*, p. 162-163). Le bloc crânio-facial, le pariétal et l'os zygomatique droits, et les os de la face se sont effondrés contre la paroi orientale de la cuve tandis que l'occipital, le temporal droit et le pariétal et temporal gauches sont tombés dans l'espace interne de la zone où le plomb est altéré (fig. 32). Ce phénomène brouille quelque peu la lecture taphonomique de cette région anatomique et la restitution de la position originelle de la tête, car le gonflement

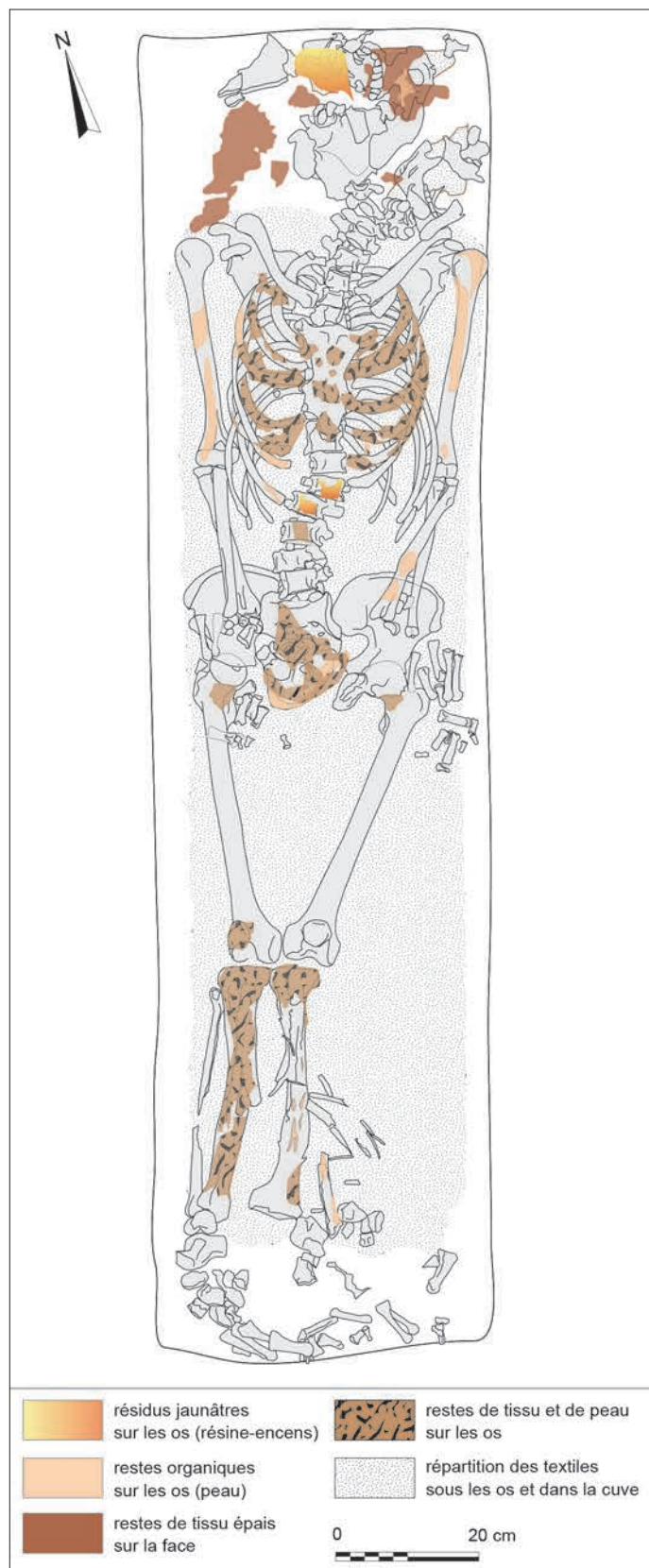


Fig. 31 – Sépulture Sp293 (DAO : S. Naji, R. Corbineau, LA3M, C. Chapelain de Seréville-Niel, CRAHAM).

du fond du cercueil a pu entraîner ou favoriser le mouvement de bascule en arrière de la tête. Par ailleurs, la mandibule, l'os hyoïde et du cartilage thyroïdien ossifié ont chuté ensemble, dans un même mouvement, à l'aplomb du crâne en direction

du sud. Divers décrochements ont également pu être observés à l'étage cervical. Ces diverses ruptures pourraient être consécutives à la disparition d'un repose-tête non pérenne – comme c'est le cas dans la sépulture Sp294 – localisé au moins en partie en arrière du cou de l'individu – la présence de textile est en effet attestée sur la cinquième cervicale. Les différentes parties du bloc crânio-facial devaient déjà se trouver à l'état d'os sec et les tissus recouvrant la face désagrégés lors de l'effondrement de la « bulle » dans le fond du cercueil, puisque le zygomatique et le pariétal droits se sont désolidarisés de l'occipital et de la partie antérieure du crâne.

Les membres supérieurs sont en extension, les avant-bras très légèrement fléchis (fig. 31 à 33). À l'origine, les mains étaient posées en avant du bassin, paumes sans doute tournées vers les hanches et devaient s'appuyer contre, ou quasiment, la cuve du cercueil. La position des membres supérieurs pourrait en partie être imputée au manque d'espace existant entre le corps du défunt et les parois du cercueil. Ces dernières ne permettaient en effet pas de disposer les avant-bras le long du corps, au le fond de la cuve.

Les membres inférieurs sont en extension dans l'axe principal du corps, les genoux rapprochés et les tarses déconnectés et affaissés dans la partie occidentale de la sépulture (fig. 31). La partie inférieure du squelette est accolée à la paroi nord du cercueil, laissant un espace libre au sud des membres inférieurs. Celui-ci pourrait correspondre à l'emplacement d'un élément en matière périssable. Cette zone se caractérise aussi par la présence de nombreuses concrétions de plomb en forme de « pommes de pin » qui n'ont été observées que dans cette partie de la cuve (fig. 35). Peut-être procèdent-elles de processus chimiques liés à la présence d'éléments organiques comme de la fourrure, du bois, du cuir, mais également d'autres éléments qui n'ont pas été identifiés.

Outre des pertes dentaires *ante mortem* et une certaine usure de la dentition confortant un âge mature voire relativement avancé pour ce sujet, l'étude paléopathologique montre qu'il présente des lésions ostéoarticulaires d'ordre traumatique, dégénératif et métabolique. Il comporte ainsi une fracture consolidée de la partie postérieure du corps de la huitième côte droite. Dans le registre dégénératif, outre une cervicarthrose, les principales articulations (coude, genou, hanche, côté droit surtout) présentent des atteintes arthrosiques. Il souffrait également d'une maladie hyperostotique pour laquelle une prévalence masculine existe. Diagnostiquée ici à partir d'une coulée osseuse existant sur le rachis et soudant plusieurs vertèbres entre elles, cette atteinte est régulièrement associée à des conditions de vie particulières, notamment à un régime alimentaire trop riche. Il est donc possible de supposer que l'homme de la sépulture Sp293 avait une surcharge pondérale associée à une alimentation abondante et riche. Des études réalisées sur des individus d'époque moderne montrent qu'il existe une relation entre cette maladie et le statut social, bien qu'elle ne soit pas systématique (Kacki, Villotte 2006). L'étude de laboratoire montre également qu'il présentait des symptômes liés à une flexion-abduction-rotation interne forcée et prolongée de l'articulation coxo-fémorale. Cette situation s'observe notamment chez les personnes pratiquant régulièrement l'équitation (syndrome FAI pour « femoro-acetabular impingement syndrom »). Enfin, la présence, comme pour l'individu de la sépulture voisine, d'une



Fig. 32 – Sépulture Sp293, partie supérieure du corps (cliché : M. Segard).



Fig. 33 – Sépulture Sp293, partie centrale du corps (cliché : M. Segard).



Fig. 34 – Sépulture Sp293, partie inférieure du corps (cliché : M. Segard).



Fig. 35 – Sépulture Sp293, concrétions en forme de pommes de pin (cliché : M.-J. Ancel).

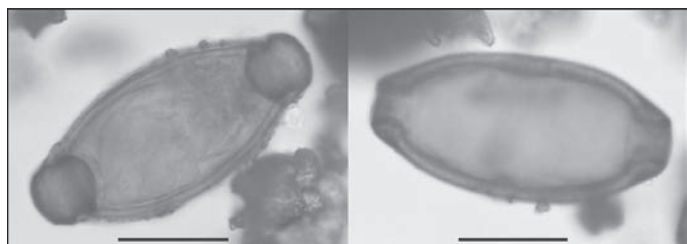


Fig. 36 – Sépulture Sp293, œuf de *Trichuris trichiura* (57,13 x 24,85 µm ; cliché : B. Dufour, UMR 6249 Chrono-Environnement).

vertèbre surnuméraire (soit une treizième thoracique, soit une sixième lombaire) est également relevée. La mise en évidence, sur un échantillon prélevé sur le sacrum, d'un parasite intestinal (*Trichuris trichiura*) (fig. 36), rarement attesté en contexte funéraire, ne permet toutefois pas de se prononcer sur la charge parasitaire et donc sur l'incidence de cette parasitose sur l'état de santé de l'individu de la sépulture Sp293. Le faible nombre d'œufs observés pourrait s'expliquer aussi par la thanatormorphose et les pratiques funéraires, le lavage du corps par exemple (Dufour *et al.* 2016).

LA SÉPULTURE Sp294

La sépulture centrale correspond à l'inhumation primaire d'un sujet immature. L'analyse ostéologique fournit une estimation de l'âge entre 9 et 14 ans, précisée dans un intervalle de 11 à 14 ans par l'étude du cément dentaire. Par ailleurs, si le sexe n'a pu être déterminé à partir des restes osseux, les analyses paléogénétiques ont révélé que cet enfant était un garçon. De plus, la caractérisation de la lignée maternelle de cet individu et de celui de la tombe voisine montre qu'elles sont distinctes, ce qui permet d'exclure un apparentement maternel entre eux (de type frères, oncle maternel-neveu). La mauvaise conservation de l'ADN de l'adulte de Sp293 ne permet pas, en revanche, de discuter d'une éventuelle relation paternelle.

Ce jeune individu repose sur le dos, la tête à l'extrémité sud-est du cercueil (fig. 37). Les membres supérieurs sont en extension,

placés le long du corps, les mains posées sur le fond du cercueil, paumes vers le haut, entre les parois de la cuve et les fémurs (fig. 38). Les membres inférieurs sont en extension, genoux et pieds écartés (fig. 39). Ces derniers ont basculé latéralement. Ils ne sont pas au contact de la paroi occidentale du cercueil ; un espace d'une quinzaine de centimètres les en sépare.

Les os du squelette présentent une conservation différentielle. La partie supérieure du corps est mieux préservée, tandis que les éléments des pieds ont subi des altérations, certaines phalanges ayant même été dissoutes (fig. 37 et 39). Ce phénomène pourrait être lié au léger pendage est-ouest, qui a pu entraîner les jus de décomposition du cadavre au niveau des membres inférieurs, accélérant ainsi la dégradation des os ainsi que celle du fond du cercueil. La couche de résidus est d'ailleurs plus épaisse dans la partie occidentale de la cuve et suit l'inclinaison de la paroi inférieure du cercueil. On note enfin que, en contraste avec la sépulture voisine, très peu de restes organiques sont présents au contact des os, révélant des processus de décomposition variables, malgré des conditions environnementales semblables (la sépulture Sp294 est même plus profondément enfouie).

L'absence de sédiment à l'intérieur du cercueil et l'ensemble des mouvements des os indiquent que le sujet s'est décomposé dans un espace vide. Des effets de contrainte sont visibles à différents niveaux du squelette : les clavicules présentent une verticalisation, particulièrement marquée du côté droit ; le membre supérieur droit est maintenu en appui contre la paroi nord du cercueil, le volume thoracique ne s'étant affaissé qu'ensuite, lors de la décomposition des masses molles. Les déconnexions et la mise à plat des scapulas et des humérus semblent quant à elles liées à la disparition des éléments en matériaux périssables tapissant à l'origine les parois du cercueil et à l'espace vide alors créé.

La bascule en arrière du crâne ainsi que la surélévation du bloc cervical, associées à la déconnexion occipital/atlas suggèrent que le crâne était initialement enserré par des éléments en matière périssable et en position surélevée (fig. 37 et 38). Cette hypothèse repose sur l'absence de déconnexion au niveau des cervicales : la présence unique d'un repose-tête aurait probablement entraîné des déplacements plus importants. Ici, on constate uniquement un affaissement du bloc cervical vers le fond du cercueil. De nombreux fragments de textile ont par ailleurs été retrouvés au fond de la cuve et des éléments de fourrure sont présents au moins sur les parois et le couvercle du cercueil. Il est donc envisageable que le crâne et les cervicales aient été maintenus à droite et à gauche par ces éléments textiles. L'observation d'un négatif de forme rectangulaire situé en arrière des cervicales et du crâne conforte également l'hypothèse d'un élément non pérenne en arrière de cette région anatomique (fig. 37 et 38). Il pourrait s'agir de l'empreinte d'un « coussin » funéraire mesurant environ 20 à 25 cm sur environ 12 cm. La légère torsion des vertèbres cervicales, ainsi que la chute de la mandibule au nord du rachis indiquent que le crâne était légèrement tourné vers la droite, orientant alors le regard vers le nord-est. Par ailleurs, la présence d'une matière jaunâtre dans les orbites, la fosse nasale, et plus globalement sur la face a été observée (fig. 40). Il s'agit des restes d'un traitement du visage dans le cadre de l'embaumement du défunt (voir *infra*, p. 162-163).



Fig. 37 – Sépulture Sp294 (DAO : S. Naji, R. Corbineau, C. Chapelain de Seréville-Niel).

LES TEXTILES ET LES COLORANTS

La présence de fragments de textile dans les deux sarcophages et en quantité importante a nécessité leur étude systématique¹⁷. L'enjeu était à la fois de déterminer les différents types

17. Étude et analyses réalisées par Antoinette Rast-Eicher (textiles) et Witold Nowik (colorants).



Fig. 38 – Sépulture Sp294, partie supérieure du corps (cliché : S. Naji).



Fig. 39 – Sépulture Sp294, partie centrale et inférieure du corps (cliché : S. Naji).

de textiles, mais également leur répartition dans chacune des sépultures, voire les relations stratigraphiques entre eux et avec les différents éléments de chacune des tombes. Les vêtements, mais également toutes les étoffes qui ont pu être utilisées lors des funérailles, participaient des processus taphonomiques qui sont intervenus ensuite. La méthode et les premiers résultats ont fait l'objet d'une publication détaillée (Rast-Eicher *et al.* 2017).

CONSERVATION ET MÉTHODE

Dans les deux sarcophages, les restes textiles ont surtout été préservés au fond de la cuve. Il s'agit principalement de petits fragments, le reste s'étant entièrement décomposé. Les fibres sont préservées de diverses manières ; de nombreux fragments sont blancs et minéralisés par le plomb (fig. 41). Dans tous les cas, ces restes sont très fragiles et friables. Les fibres ont aussi souffert de l'humidité dans le sarcophage ; la laine est littéralement dévorée par la moisissure qui, comme les fibres, a été minéralisée. Les broderies du textile identifié sur le couvercle de la sépulture Sp294 avaient l'air très bien préservées *in situ*, mais l'analyse au microscope à balayage électronique (MEB) montre que les fibres sont en réalité très mal conservées et sont perforées (fig. 42). De façon générale, les fibres végétales comme animales, étaient dans des états de conservation différents.

Le catalogue a été réalisé sur la base du carroyage mis en place durant la fouille. L'analyse de chaque fragment au microscope binoculaire a donné non seulement des informations sur les types de textiles ou sur d'autres restes comme du bois ou de la fourrure, mais aussi sur leur répartition dans l'espace interne de la cuve. Les fibres étant extrêmement mal préservées, les textiles ont fait l'objet d'observations complémentaires au MEB.

L'analyse des colorants a été conduite sur neuf prélèvements provenant de différentes parties du décor visible sur le textile posé sur le couvercle du cercueil en plomb de la sépulture centrale (textile 5 ; voir *infra*, p. 157). Chaque prélèvement avait un aspect coloré, vert, rouge ou jaune. Les colorants ont été extraits des fibres, puis analysés par chromatographie en phase liquide avec une détection spectroscopique UV-Vis dans les conditions optimisées du laboratoire (Nowik *et al.* 2005 ; Sanyova, Reisse 2006 ; Raffaëly *et al.* 2008). Les analyses biomoléculaires réalisées sur des échantillons localisés dans les sépultures livrent également des résultats significatifs sur les colorants (voir *infra*, p. 162-163).

TYPES DE TEXTILES

Au total, ce sont sept types de textiles qui ont été identifiés pour l'ensemble des deux sépultures (tabl. V). Il faut y ajouter des restes de fourrures sur les parois internes des deux sarcophages, mais qui ne peuvent être déterminées plus précisément (fig. 43). De même, quelques fragments de peau ou de cuir ont été observés. Ils sont noirs et présentent une surface compacte peu identifiable. Ils n'étaient pas suffisamment grands pour en déterminer l'espèce animale.

Tous les textiles sont préservés en petits fragments et il est presque impossible de restituer la forme, la dimension et la fonction des étoffes, à l'exception de la toile qui drapait le



Fig. 40 – Sépulture Sp294, détail de la matière jaune sur la face (cliché : C. Rousseau).



Fig. 41 – Sépulture Sp293, débris de textiles minéralisés au fond du sarcophage (cliché : S. Charbouillot).



Fig. 42 – Sépulture Sp294, fil de la broderie sur le couvercle, fibres perforées par les oxydes (cliché MEB : A. Rast-Eicher, Archeotex).

couvercle du sarcophage Sp294. Dans cet ensemble, l'absence de soieries est étonnante, car les personnes inhumées et leur famille pouvaient aisément acquérir des étoffes luxueuses bien connues à partir du 1^{er} s. et achetées tout au long de l'Antiquité tardive, comme le prouvent les prix de vêtements en soie (ou demi-soie) de l'Édit de Dioclétien et les tissus régulièrement

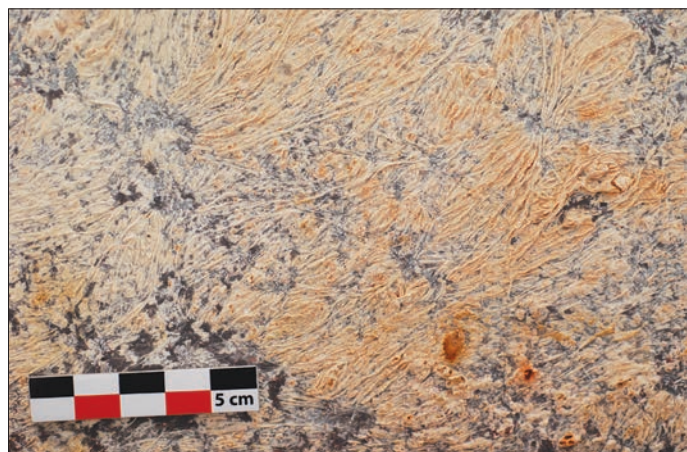


Fig. 43 – Sépulture Sp294, fourrure sur la paroi interne du cercueil en plomb (cliché : A. Rast-Eicher).

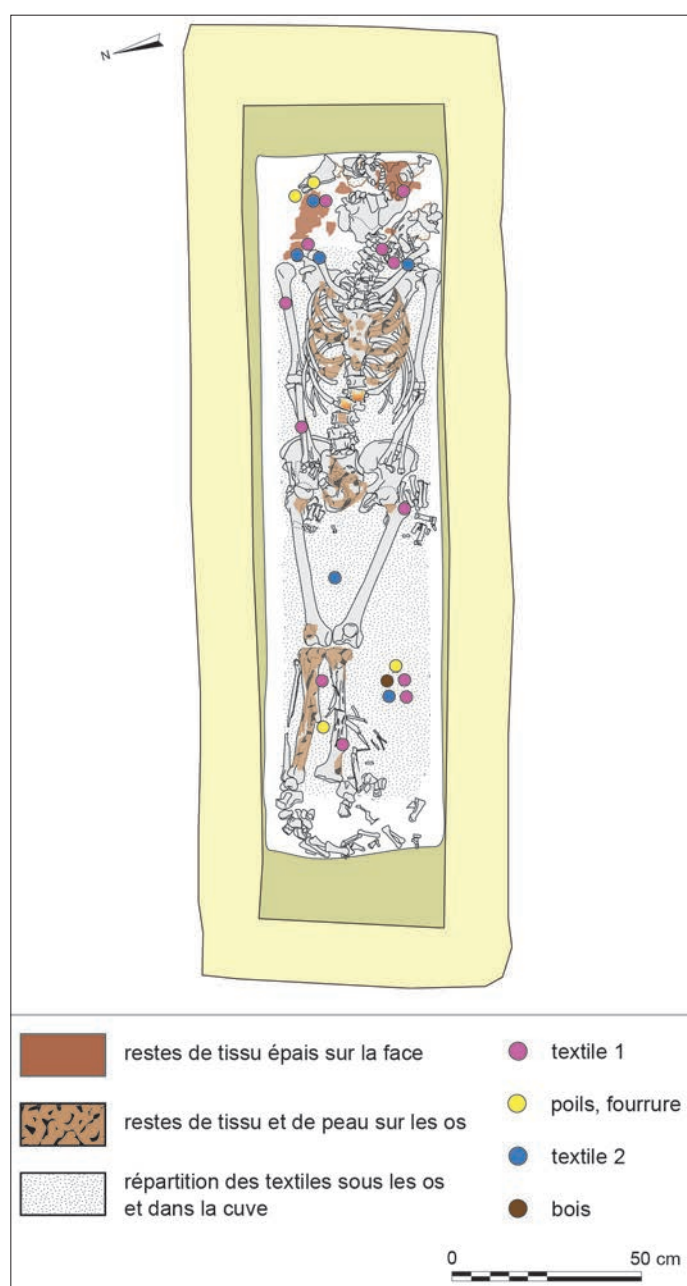


Fig. 44 – Sépulture Sp293, localisation des textiles (DAO : C. Chapelain de Serévillie-Niel, M.-J. Ancel, M. Segard, A. Rast-Eicher).

retrouvés dans des sépultures contemporaines (Laufer 1971 ; Bédard *et al.* 2005 ; Reifarth 2013). Dans le cas présent, on ne peut toutefois exclure qu'une soierie fine se soit complètement détériorée.

LES TEXTILES DE LA SÉPULTURE Sp293

Les fragments étudiés permettent de restituer la présence de deux textiles (fig. 44) (tabl. VI).

Le textile 1 a été observé dans l'ensemble de la sépulture. Il s'agit d'une toile de qualité moyenne, de type face-frame et tissée probablement en laine de mouton, bien que le cachemire ne puisse être exclu d'emblée (fig. 45 et 46). Une seule direction des fils est visible (la chaîne ou la trame). Il s'agit probablement de la trame puisque le fil est très ondulé. Ces textiles sont très fréquents à l'époque romaine, spécialement pour les tuniques. Une partie des fragments correspond à une bande décorative tissée en tapisserie. Cette dernière est comme une peinture réalisée avec des fils. Ce type de tissage est utilisé pour produire les décors ou les bandes sur les épaules et à l'encolure des tuniques, surtout pour les *clavi* et *orbiculi* (décorations rondes sur tunique). Dans le cas de Jaunay-Clan, nous pouvons admettre un décor étroit, susceptible d'être mis en relation avec les *clavi* d'une tunique.

Le textile 2 est de qualité nettement plus fine que le premier, et d'une structure totalement différente. Il s'agit d'une toile qu'on qualifie de panama ou *basket-weave* (fig. 47). Elle est tissée en lin. Ce tissu semble être placé au fond de la cuve du cercueil en plomb, mais peut-être également autour du défunt, comme un linceul. Comme le textile 2 de la sépulture Sp294, il est recouvert par une couche noire, probablement imperméable, légèrement craquelée qui correspond à une matière utilisée pour la préparation du corps (voir *infra*, p. 162-163) (fig. 48).

LES TEXTILES DE LA SÉPULTURE Sp294

Dans cette sépulture, ce sont cinq textiles différents qui ont été identifiés (tabl. VI) (fig. 49).

Le textile 1 est composé de fibres très fines et d'une qualité exceptionnelle. Les fils de la chaîne sont tissés en fibres végétales, probablement en chanvre et non en lin (fig. 50 et 51). Un chanvre de première qualité a été choisi pour ces fils extrêmement fins. La trame est une fibre animale très fine à très faible torsion. Cette fibre est probablement de la laine de mouton, bien que le cachemire et le duvet de la chèvre cachemire ne puissent être exclus d'emblée. Cette dernière espèce, exogène, peut être envisagée pour la période romaine. La différenciation entre mouton et chèvre cachemire est difficile s'il n'y a pas de fibres de taille moyenne ou grosse dans le fil. Le type de textile présent ici n'a, pour le moment, pas encore été identifié en Europe. Il a été observé uniquement dans la partie inférieure du cercueil, à partir de la taille. On ignore si cette localisation relève de processus taphonomiques ou si elle indique la position initiale du tissu. Ce dernier, observé par endroits en double couche, pourrait avoir été utilisé plié (fig. 52).

Tabl. V – Descriptif des textiles identifiés dans les deux sépultures. Dm = diamètre ; f = fil.

Sarcophage, n° textile	Armure	Détails techniques	Matière première	Fonction
293-1	Toile + décor tapisserie	z/z, qualité moyenne (dm. fils 0,3 mm ; 14/20 f/cm)	Laine (mouton)	Tunique ?
293-2	<i>Basket weave</i>	zz/zz, qualité fine (dm. fils 0,3 mm ; 24/24 f/cm)	Lin ou chanvre	Linceil ? Toile dessous ?
294-1	Toile	z/z, très fine (dm. fils 0,2/0,3 mm, 30-35/28 f/cm)	Lin ou chanvre/laine fine (mouton ?)	Tunique ?
294-2	<i>Basket weave</i>	zz/zz, qualité moyenne (dm. fils 0,6-0,8 mm, 10 f/cm)	Lin ou chanvre	Linceil ? Toile dessous ?
294-3	Toile	s/? (dm. fils 0,1 mm)	Mouton ou chèvre	?
294-4	Toile face trame	?/s, très fine (dm. fils ?/0,7 mm, 12/21 f/cm)	?/laine	?
294-5	Toile brodée	z/z, toile fine avec broderie (dm. fils ?/0,3-0,4 mm, 27/13 f/cm ; fils laine S2z, dm. 0,5)	Toile en lin, broderie en laine	Couverture du couvercle



Fig. 45 – Sépulture Sp293, textile 1, toile face trame (cliché : A. Rast-Eicher).

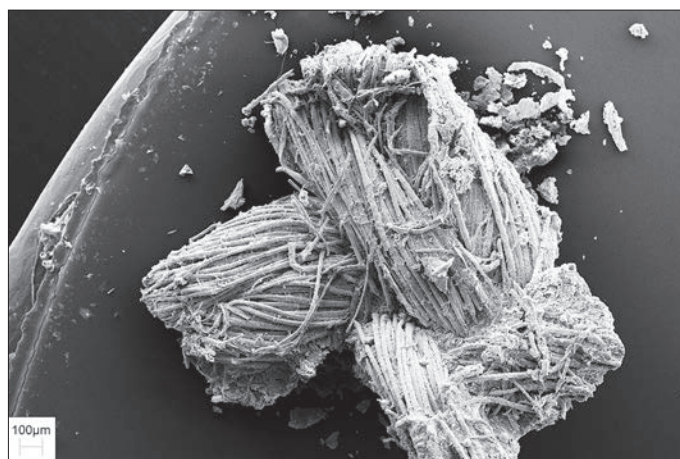


Fig. 47 – Sépulture Sp293, basket-weave (cliché MEB : A. Rast-Eicher).

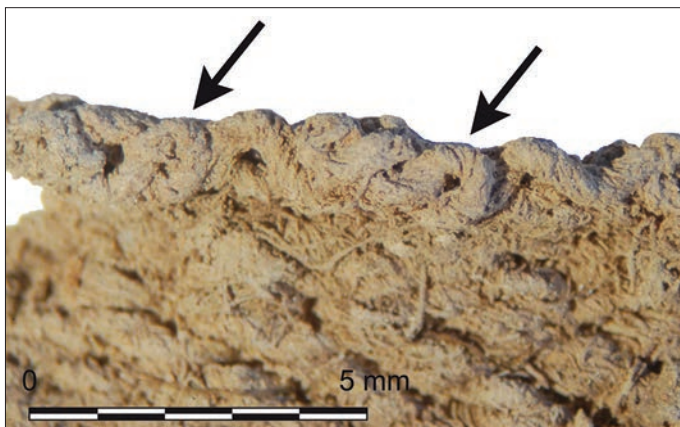


Fig. 46 – Sépulture Sp293, textile 1, toile face trame avec décor en tapisserie. Les dernières trames sur la photo ont des changements de direction (flèches), typiques de la tapisserie (cliché : A. Rast-Eicher).

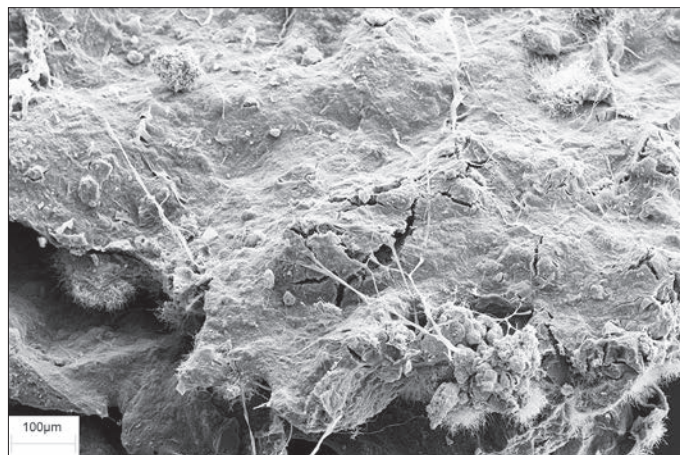


Fig. 48 – Sépulture Sp293, basket-weave, couche noire sur le textile (cliché MEB : A. Rast-Eicher).

Le textile 2 apparaît nettement plus grossier que le précédent. Il est du même type que le second identifié dans le sarcophage Sp293, un panama ou *basket-weave*. Comparé à ce dernier, les fils de lin ont un diamètre presque double. Cette toile a été observée dans l'ensemble du cercueil et une couche noire est présente sur un de ses côtés. Elle est visible au MEB et ressemble à celle identifiée sur le textile 2 de la sépulture Sp293.

À cette échelle, elle n'est pas lisse, mais craquelée et couvre les fibres du tissu. Comme pour la sépulture voisine, les analyses chimiques renvoient à des produits utilisés pour la préparation du corps.

Le textile 3 est mal préservé et difficile à caractériser. Un seul fragment a été observé, au niveau de l'avant-bras droit. C'est une toile très fine, avec une direction du tissu (chaîne ou

Tabl. VI – Composition des colorants présents dans les prélèvements sur le textile 5/broderie (sépulture Sp294). Anq = anthraquinoïdes ; Ind = indigotine ; Inr = indirubine ; Isa = isatine ; Pur = purpurine ; ND = non identifié.

Prélèvement	Couleur	Composition moléculaire
JC-924	Vert	Isa, Ind, Inr
JC-925	Rouge	Pur
JC-926	Jaune	Pur + Anq ND
JC-927	Vert	Isa, Ind, Inr
JC-928	Rouge	-
JC-929	Vert	Isa, Ind, Inr
JC-930	Jaune	Isa, Ind, Inr
JC-931	Jaune	Pur + Anq ND
JC-932	Rouge	Pur

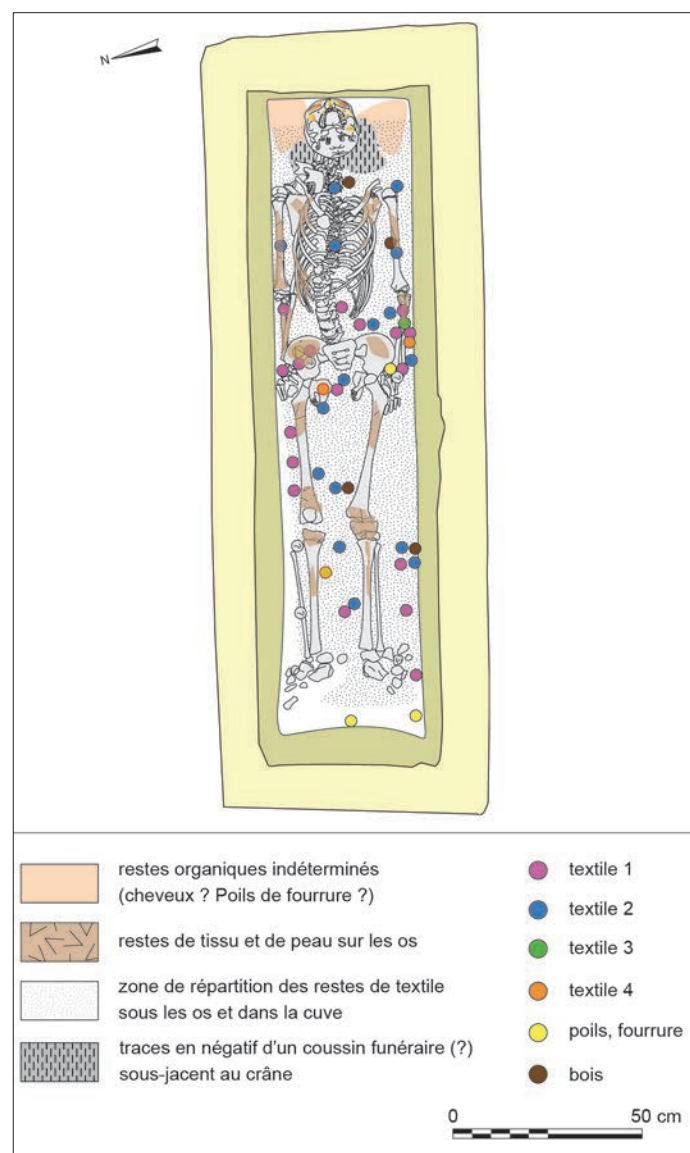


Fig. 49 – Sépulture Sp294, localisation des textiles (DAO : C. Chapelain de Seréville-Niel, M.-J. Ancel, M. Segard, A. Rast-Eicher).

trame) en laine (mouton ou chèvre). Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un textile similaire au suivant.

Le textile 4 est une toile très fine trouvée au niveau de l'avant-bras gauche et du bassin. Elle est tissée en laine (ou

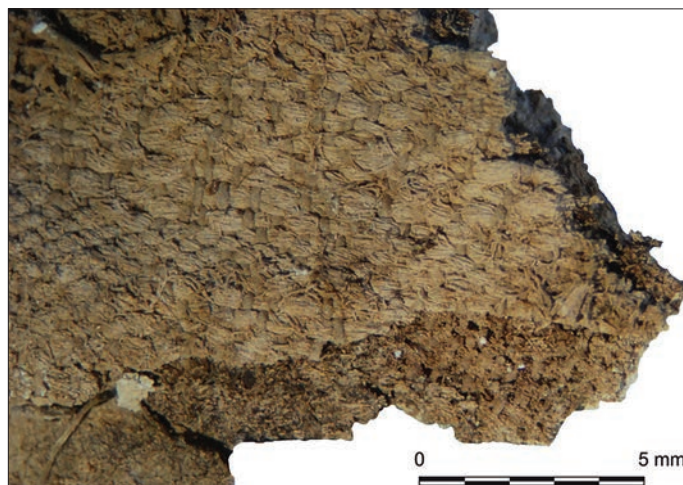


Fig. 50 – Sépulture Sp294, textile 1 (cliché : A. Rast-Eicher).

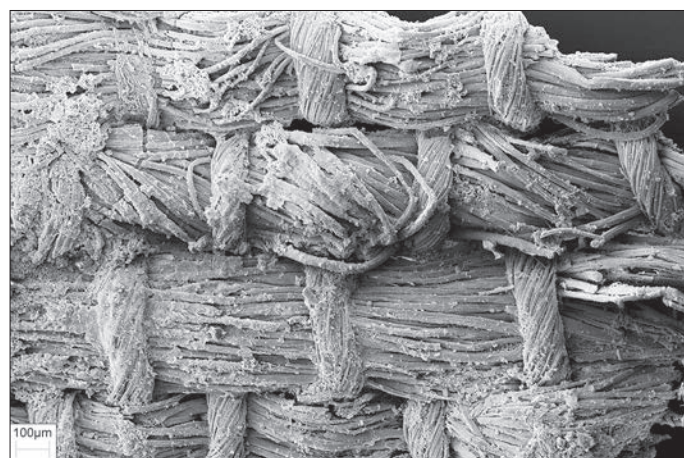


Fig. 51 – Sépulture Sp294, textile 1 (cliché MEB : A. Rast-Eicher).

cachemire) mal préservée. On y trouve des fibres de laine en chaîne et en trame, ce qui le différencie nettement du textile 1 (tissu mixte chanvre/laine) (fig. 53).

Le textile 5, enfin, est une broderie qui a été déposée sur le couvercle en plomb du cercueil (fig. 54 à 56). La toile couvre complètement le couvercle et descend visiblement bien sur les côtés de la cuve. Des parties du motif brodé se situent à la verticale, de part et d'autre du cercueil. Il s'agissait donc probablement d'un grand textile recouvrant tout le sarcophage, descendant sur les côtés et allant peut-être jusqu'à la base de ce dernier. La trame est en lin et la broderie, en laine. Cette laine est bien peignée, et les fibres sont parallèles et régulières, bien que parfois mal préservées. Dans un environnement où le plomb est présent, le lin semble se dégrader plus rapidement que la laine. On voit à certains endroits que le fil de la broderie a pu aider à conserver le fil de lin (fig. 57). Les points de la broderie correspondent à des points de chaînette et de tige/remplissage (fig. 58). Le motif se rapporte à une guirlande de fleurs et de feuilles cordiformes avec, dans un coin, un vase d'où émergent des feuillages. Il pourrait s'agir de feuilles de salsepareille d'Europe (*Smilax aspera* L.), une liane vivace dont le motif est repris de façon récurrente, sur les céramiques de la péninsule Ibérique comme sur des mosaïques de Gaule, datées surtout du III^e s. (Stern 1967, p. 59 et pl. LXV ; Stern, Blanchard-Lemée 1975, p. 233 ; Martínez-García 2011).

LES COLORANTS DE LA BRODERIE DE LA SÉPULTURE Sp294

Les couleurs utilisées étaient encore nettement visibles lors de l'ouverture du sarcophage en calcaire (fig. 55). Malgré le prélèvement et le conditionnement rapide, elles se sont ternies en raison de l'oxydation ; elles étaient toutefois visibles à la loupe binoculaire lorsque le textile était suffisamment bien préservé. Les analyses chimiques menées sur ces restes ont montré la présence de deux familles de colorants : les anthraquinoïdes et les indigoïdes (tabl. V). Parmi les premiers, seule la purpurine a pu être identifiée. Il s'agit d'un composé caractéristique de plantes de la famille des Rubiacées, comme la garance, les gaillets ou les aspérules. Traditionnellement utilisés dans la teinture de textiles en rouge, ils ont été trouvés ici dans les prélèvements rouges et jaunes. Dans les rouges, seule la purpurine a été observée. Dans les jaunes, elle est accompagnée d'autres anthraquinoïdes, dont la structure n'a pas pu être identifiée. Les indigoïdes sont issus de plantes à indigo (bleu) dont l'indigotine (*Ind*) est la molécule principale. Elle peut être accompagnée de très faibles quantités d'indirubine (*Inr*), son isomère rouge. Les deux molécules sont présentes dans les verts en même temps qu'un autre composé : l'isatine (*Isa*). Ce composé est un produit de la photo-dégradation de l'indigotine et donne une couleur jaune. L'aspect vert de ces fibres est donc dû à la superposition de la couleur bleue d'indigotine et du jaune de l'isatine. Cette observation peut être soutenue par le fait que le fil jaune contient une très grande quantité d'isatine comparé à celle d'indigotine dont la composante chromatique bleue est pratiquement négligeable. Il existe plusieurs espèces de plantes à indigo, dont le représentant européen est le pastel (*Isatis tinctoria*).

ANALYSE POLLINIQUE

Plusieurs études ont déjà démontré le potentiel de l'analyse pollinique pour révéler, dans les contextes archéologiques funéraires, la présence de dépôts végétaux au contact des individus inhumés (coussins, couronnes, bouquets, litières...), ou de traitements « aromatiques » du cadavre (pour une synthèse de ces études, voir par exemple Bui Thi Mai, Girard 2003 ; Corbineau, Bui Thi Mai 2014 ; Corbineau 2014). Ces études sont néanmoins encore trop rares pour autoriser la compilation de synthèses chrono-typologiques, quelles que soient les régions et les périodes considérées. La fouille du mausolée de Jaunay-Clan fournissait ainsi une bonne occasion de rechercher de telles pratiques mortuaires chez les élites pictonnes. Ce travail s'inscrit dans la continuité de l'enquête interdisciplinaire (et notamment palynologique) menée plus de dix ans auparavant sur les caveaux de Naintré (Bui Thi Mai, Girard 2010 ; Farago-Szekeres, Duday 2013).

L'analyse des échantillons a été réalisée en deux temps¹⁸. Une première série de huit échantillons a été traitée en 2012-2013 dans le cadre d'une thèse de doctorat (Corbineau 2014), afin d'évaluer la faisabilité d'une expertise de plus longue haleine. L'étude complète a finalement été menée en 2016.

18. Analyses réalisées par R. Corbineau.

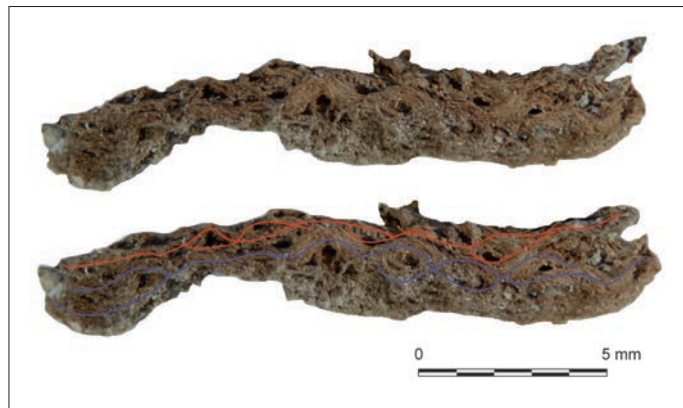


Fig. 52 – Sépulture Sp294, textile 1, coupe avec deux nappes (cliché et DAO : A. Rast-Eicher).



Fig. 53 – Sépulture Sp294, textile 4 (cliché : A. Rast-Eicher, Archeotex).

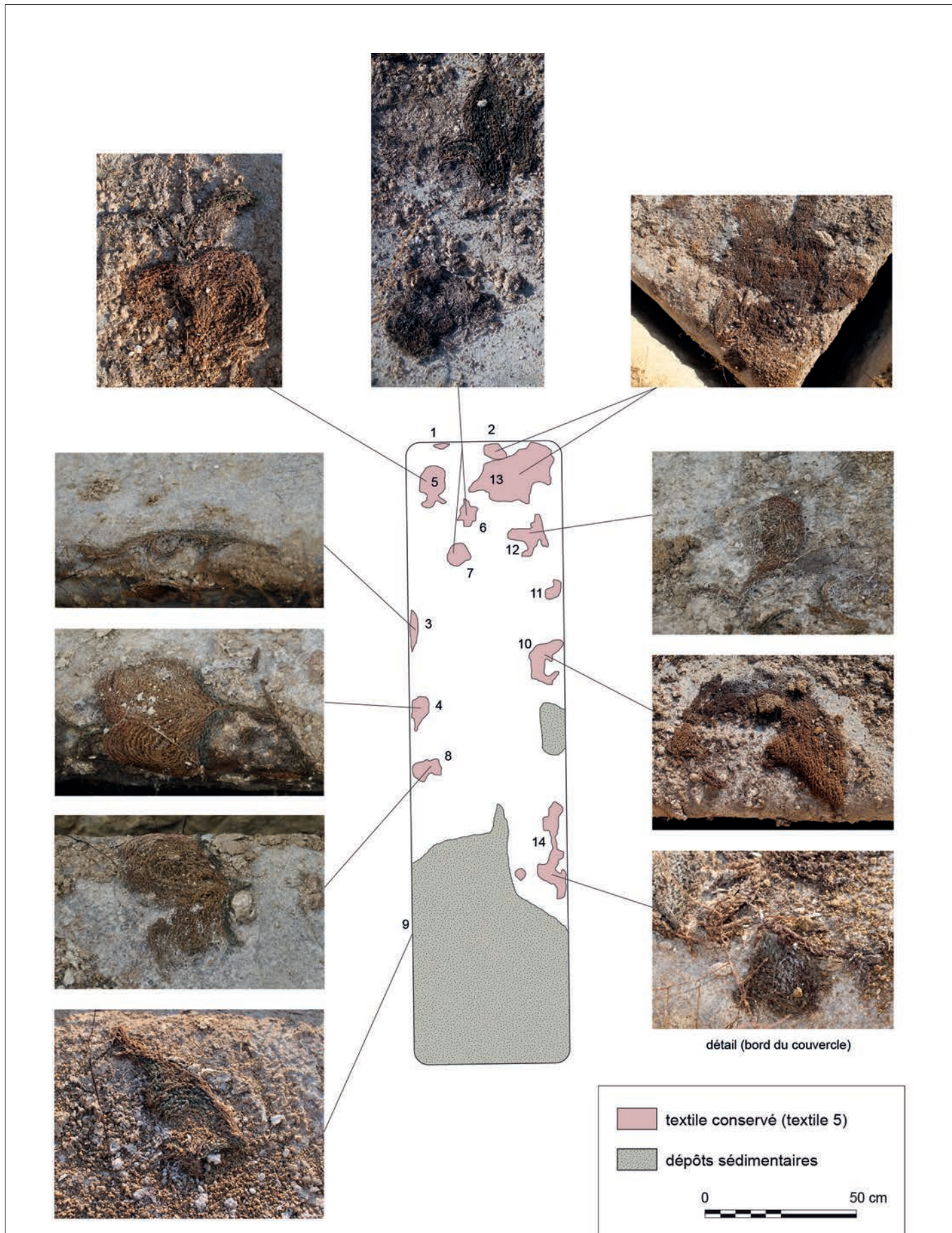


Fig. 54 – Sépulture Sp294, textile 5. Répartition des restes sur le couvercle du cercueil (DAO : M. Segard).



Fig. 55 – Sépulture Sp294, textile 5 sur le couvercle du sarcophage peu après l'ouverture de la tombe. La toile de fond en lin est encore à peine visible, elle longe le bord du couvercle (cliché : A. Rast-Eicher).



Fig. 56 – Sépulture Sp294, textile 5 sur le couvercle du sarcophage peu après l'ouverture de la tombe (cliché : M.-J. Ancel).

ÉCHANTILLONNAGE

Au total, 38 échantillons ont été analysés (fig. 59). Au fond des deux cuves en plomb, des échantillons mixtes (résidus organiques et sédiments) ont été prélevés dans les régions des pieds, des genoux, du bassin, du thorax et du crâne des individus afin de rechercher et de spatialiser un signal pollinique. Les échantillons 41 et 46 correspondent, quant à eux, à la matière jaunâtre



Fig. 57 – Sépulture Sp294, textile 5, détail avec toile du fond (cliché : A. Rast-Eicher).

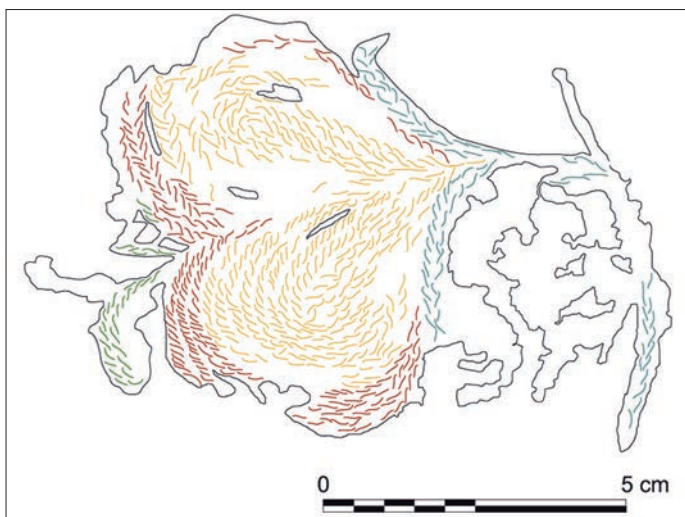


Fig. 58 – Sépulture Sp294, textile 5, dessin d'un fragment cordiforme avec marquage des couleurs visibles (cliché et DAO : A. Rast-Eicher).

présente sur les crânes. Dans la sépulture Sp293, l'échantillon 723 est constitué du sédiment piégé entre la cuve du sarcophage en pierre et la paroi du cercueil en plomb, là où les clous de chaussure ont été retrouvés. Sur le couvercle du cercueil de la sépulture Sp294, quatre échantillons de « poussières » incrustées

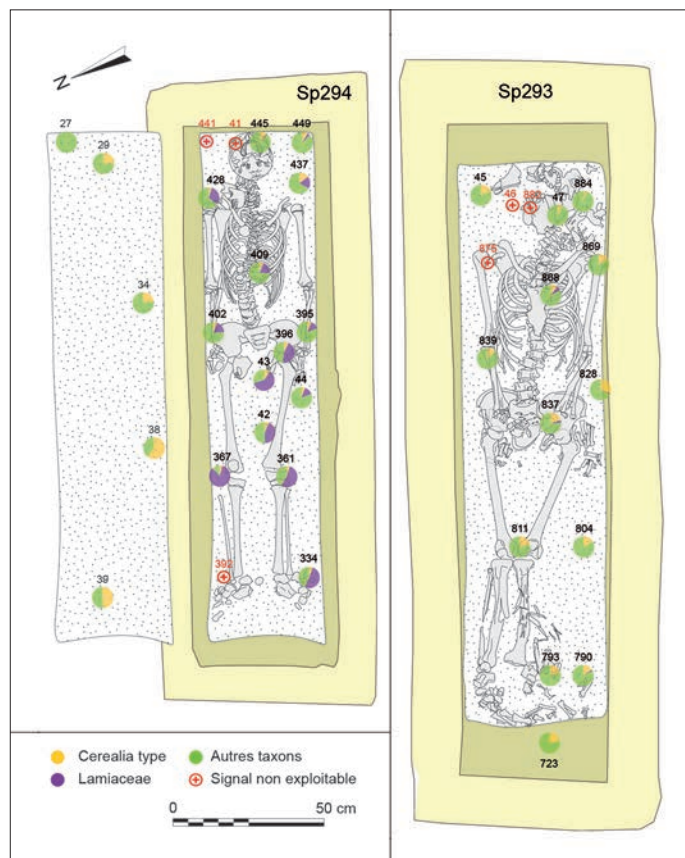


Fig. 59 – Spatialisation des résultats de l'analyse palynologique (DAO : R. Corbineau).

dans le plomb ont été récoltés sous les restes de textile. Enfin, sur ce même couvercle, l'échantillon 27 a été collecté dans un amas de sédiments infiltrés à l'intérieur du sarcophage. Cet échantillon de référence a pour fonction principale de renseigner la composition pollinique des niveaux encaissants, et donc à repérer de potentielles pollutions. Malheureusement, le couvercle du cercueil en plomb Sp293, dérobé sur le site immédiatement après sa mise au jour, n'a pas pu faire l'objet de prélèvements.

ANALYSE

Les échantillons ont été préparés selon les protocoles de traitement physico-chimiques classiquement employés pour extraire le matériel sporo-pollinique des sédiments archéologiques (Girard, Renault-Miskovsky 1969). Ils ont ensuite été montés sur lames minces et analysés au microscope optique en transmission. Idéalement, une somme comprise entre 200 et 300 grains de pollen a été comptée au minimum. Néanmoins, de telles sommes n'ont pas toujours été atteintes. Les pourcentages de chaque taxon pollinique ont été calculés relativement à la somme totale de grains comptés, spores exclues. Un intervalle de confiance de 95 % a été appliqué à chaque valeur (à l'exception des grains indéterminés).

Les résultats de l'analyse sont présentés dans un diagramme (fig. 60). Les 38 échantillons se sont révélés relativement pauvres en matériel pollinique avec des concentrations estimées allant de 17 à 1769 grains de pollen par gramme de sédiment ou de résidu. Avec des totaux de grains comptés inférieurs à 100

en dépit du comptage de plusieurs lames minces, six échantillons ont été jugés ininterprétables. C'est en particulier le cas de deux des échantillons de matière jaunâtre prélevés sur le crâne des deux individus (41 et 46), qui étaient pratiquement stériles. Dans les autres échantillons, des sommes comprises entre 102 et 282 grains ont été atteintes. Cette faible concentration générale exerce une influence notable sur les valeurs de l'analyse qui présentent de très larges intervalles de confiance. Pour autant, le pollen ne porte pas les stigmates d'une corrosion sévère, puisque la majorité des particules a été déterminée pour un total de 69 taxons. Cinq morphotypes de spores de ptéridophytes ont également été rencontrés, dans des proportions assez faibles toutefois.

Le pollen des taxons arborés présente des valeurs cumulées comprises entre 4 % et 53 %. L'assemblage est principalement composé de pin (*Pinus*), des chênes à feuillage persistant et caduc (*Quercus* types *ilex* et *robur*), de l'aulne (*Alnus*) et du noisetier (*Corylus*), tandis que les occurrences des autres taxons de cette catégorie¹⁹ sont beaucoup plus irrégulières. Parmi ces dominants, les valeurs du chêne à feuillage persistant (type *ilex*), variant de 0 % à 29 %, montrent une forte amplitude liée peut-être à une plus ou moins longue exposition des surfaces à la pluie pollinique correspondant au moment de l'inhumation, selon la position des étoffes par exemple.

Le pollen des plantes herbacées présente des valeurs cumulées comprises entre 47 % et 96 %. Il est caractérisé par la présence systématique et largement dominante des Poacées non cultivées et des céréales (seigle exclu), accompagnées de façon plus discrète par de nombreux autres taxons communs dans la région du site. Certains groupes d'échantillons se singularisent aussi par des valeurs très élevées de Lamiacées de type *Mentha* et d'Astéracées de type *Taraxacum*. Selon toute vraisemblance, la surreprésentation du type *Taraxacum* pourrait résulter d'un phénomène de conservation différentielle lié à la taphonomie du gisement, et non de gestes funéraires (Bui Thi Mai, Girard 2010 ; Lebreton *et al.* 2010 ; Corbineau 2014, p. 345). Les occurrences de céréales et de Lamiacées méritent en revanche de plus amples commentaires utiles à l'interprétation archéologique (fig. 59 et 60).

LES CÉRÉALES (CEREAIA TYPE)

Les séquences polliniques dites « naturelles », ou « hors-site archéologique » (les tourbières et les lacs par exemple) postérieures au Néolithique livrent généralement des valeurs de céréales comprises entre 1 % et 10 %, plus rarement jusqu'à 20 %, même dans les niveaux les plus caractéristiques d'une forte pression agricole sur le paysage. Des mesures effectuées en bordure de parcelles cultivées à partir de sols actuels, de mousses ou de pièges à pollen, confirment d'ailleurs que la production et la dispersion pollinique des céréales autogames

19. Le sapin (*Abies*), le saule (*Salix*), le bouleau (*Betula*), le peuplier (*Populus*), le tilleul (*Tilia*), l'orme (*Ulmus*), le frêne (*Fraxinus*), le charme (*Carpinus*), l'érable (*Acer*), le buis (*Buxus*), le groseillier (*Ribes*), les Rosacées (*Prunus* type), la callune (*Calluna*), la bruyère (*Erica*), les Cistacées, le genévrier (*Juniperus*), le lierre (*Hedera helix*), le chèvrefeuille (*Lonicera*), le noyer (*Juglans*) et la vigne (*Vitis*).

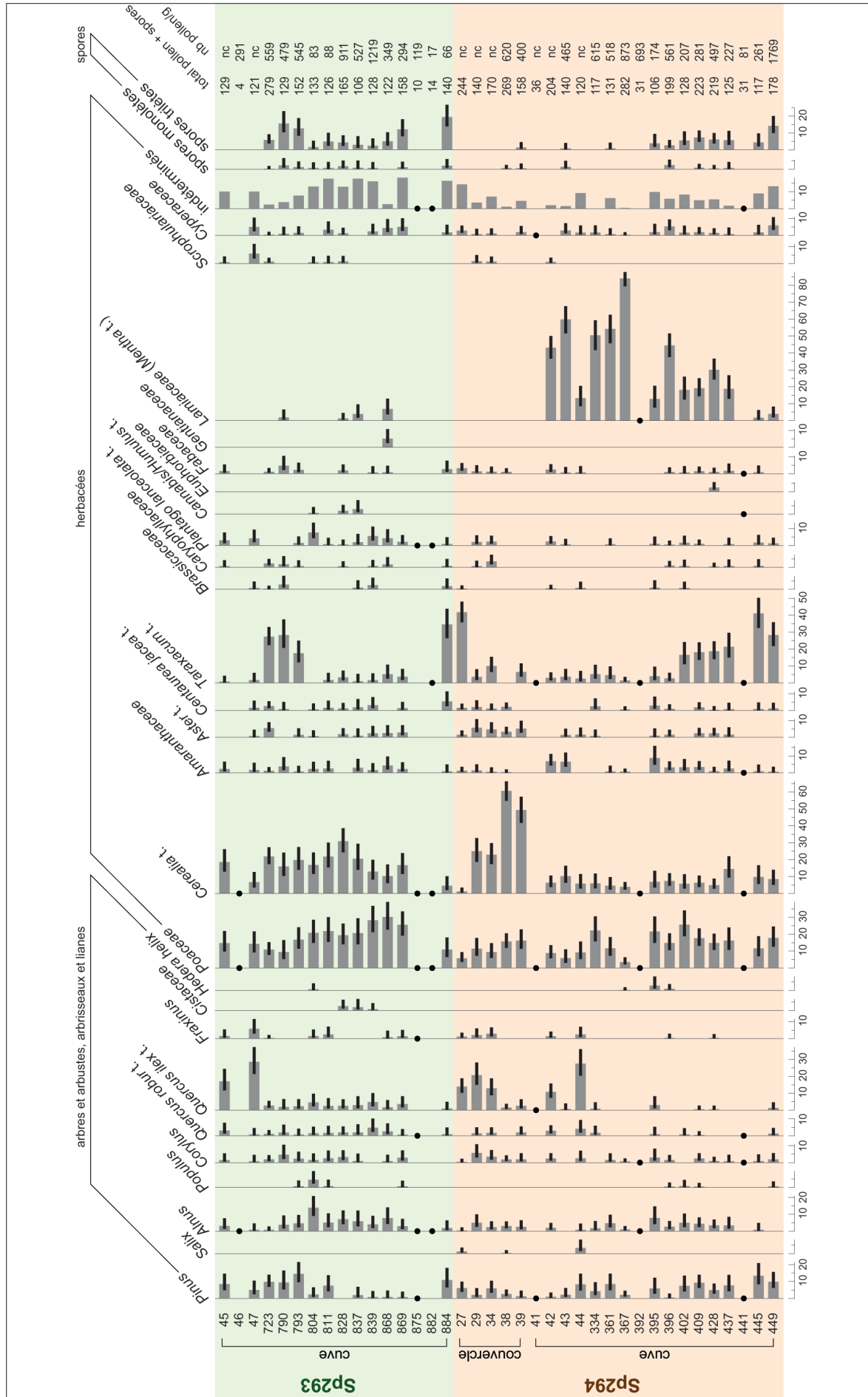


Fig. 60 – Diagramme présentant les assemblages polliniques des échantillons analysés. Les valeurs sont indiquées en pourcentages avec un intervalle de confiance de 95 % (DAO : R. Corbineau).

(le froment, l'orge et l'avoine) sont plutôt faibles²⁰ : leurs valeurs sont généralement, là encore, inférieures à 20 %. En revanche, les graines, la paille et la balle de céréales contiennent de très nombreux grains de pollen, comme l'attestent les analyses réalisées en contextes expérimentaux et archéologiques sur des niveaux de stockage et de battage qui enregistrent parfois des concentrations exceptionnelles représentant de 30 % à plus de 300 %²¹ des assemblages (pour une synthèse de ces études, voir Corbineau 2014, p. 345-346).

Eu égard à ces travaux, les valeurs des céréales relevées sur le couvercle en plomb de la tombe Sp294 dans les échantillons 29, 34, 38 et 39, variant de 23 % à 61 %, constituent de forts indices suggérant la présence de paille ou de balle sur toute la surface. En revanche, ces résultats n'indiquent ni la forme ni la fonction d'un tel dispositif. Quant à ses relations stratigraphiques avec le tissu, elles restent à éclaircir.

Les céréales sont aussi très présentes à l'intérieur du cercueil en plomb Sp293, où plusieurs échantillons indiquent des valeurs supérieures à 20 % le long du squelette. Là encore, il n'est pas possible de livrer une restitution précise du dispositif, mais l'hypothèse d'une litière paraît tout au moins envisageable. Dans le chevet de la cuve, les échantillons 47 et 884 présentent un signal moindre (8 % et 4,5 %). Leur emplacement correspond cependant à une zone de forte corrosion du métal, aussi une perte de matériel est-elle tout à fait probable. Situé à droite du crâne, l'échantillon 45 (19 % de céréales) doit être considéré comme le seul prélèvement fiable dans cette région. Localisé entre la cuve en plomb et la paroi du sarcophage, l'échantillon 723 (22 % de céréales) suggère enfin qu'un dépôt analogue a été installé hors du cercueil, peut-être sur le couvercle en plomb à l'instar de la tombe Sp294.

LES LAMIACÉES (*MENTHA* TYPE)

La famille des Lamiacées rassemble de nombreuses plantes présentes en France et dans la région du site. Le type *Mentha* en exclut un certain nombre, telles que les lavandes (genre *Lavandula*), les sauges (genre *Salvia*), l'hysope (*Hyssopus officinalis*) ou la mélisse officinale (*Melissa officinalis*), mais il en regroupe toutefois de nombreuses autres comme certaines menthes (genre *Mentha*), les calaments (genres *Clinopodium*), les origans (genre *Origanum*) et les thyms (genre *Thymus*), entre autres (Beug 2004).

Entomophiles, les Lamiacées font appel aux insectes pour disséminer leur pollen. Elles produisent bien moins de pollen que les végétaux anémophiles qui utilisent le vent et leur pollen est très peu diffusé par voie aérienne. En conséquence, leurs occurrences dans les séquences « naturelles » sont généralement très discrètes. En atteignant jusqu'à 84 %, les valeurs qui les caractérisent dans la sépulture Sp294 résonnent donc comme une très nette anomalie qui ne peut résulter de la pluie pollinique contemporaine de l'inhumation. Étant donné le

caractère clos et souterrain de la structure, la possibilité d'une contamination post-dépositionnelle liée à l'activité d'une colonie d'insectes pollinisateurs peut également être écartée. Il semble donc plus vraisemblable que ce signal, présent en continu depuis les épaules jusqu'aux pieds du défunt, témoigne de l'utilisation d'une plante en lien avec les rites mortuaires. Il pourrait s'agir d'une jonchée de brassées fleuries déposée au fond du cercueil ou par-dessus le corps, ou bien d'un onguent appliqué sur la peau. La seconde hypothèse est d'autant plus probable que de nombreuses Lamiacées possèdent des propriétés odoriférantes et antiseptiques (voir par exemple Lieutaghi 1996) qui ont pu être convoquées pour un traitement cosmétique funéraire.

ANALYSES BIOMOLÉCULAIRES

Des analyses chimiques ont été réalisées sur des résidus prélevés en différents emplacements de chacune des deux sépultures. Un échantillonnage important a été réalisé lors de la fouille, dans le cadre du programme de recherches pluridisciplinaire InterArChive²² (Université de York). Normalement, le protocole prévoit de prélever 17 échantillons en des emplacements précis, afin d'étudier l'ensemble des matières qui ont participé au processus de décomposition (Usai *et al.* 2014). À Jaunay-Clan, la quantité importante de restes organiques a conduit à prélever 50 échantillons dans la sépulture Sp294, bien que tous n'aient pas fait l'objet d'analyses. Il s'agit de résidus sur les os (dont des fragments de textile), sous les os et en dehors de l'emplacement du squelette. Dans la sépulture voisine, seuls deux prélèvements ont été réalisés, car le cercueil avait été ouvert depuis trop longtemps pour que le protocole soit applicable²³. Dans un second temps, la mise en évidence de résidus noirs sur des fragments de textile a conduit à analyser un échantillon pour chacune des tombes²⁴. L'un provient d'un fragment de textile (sans doute de type 2) de la sépulture Sp293. Le second provient également d'un fragment de textile 2 de la sépulture centrale. Dans les deux cas de figure, il s'agit de résidus noirs, observés à l'état de fine couche évoquant un produit semi-liquide qui se serait craquelé en se rétractant.

Les résultats sont exposés ici de façon synthétique, car ils font l'objet d'une publication détaillée (Rast-Eicher *et al.* à paraître) et d'investigations complémentaires destinées à les préciser²⁵. Dans la sépulture Sp293, l'analyse par chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (GC-MS) montre que les échantillons sont constitués d'un mélange de résine de Cupressacées, probablement de genévrier (*Juniperus*) ou de cyprès commun (*Cupressus sempervirens* L.), et d'encensoliban (*Boswellia sacra*), qui évoquent un soin funéraire. L'échantillon de la sépulture Sp293 a également livré de faibles quantités de produits laitiers, celui de la sépulture centrale des

20. Chez les céréales autogames, la fleur est fécondée par son propre pollen. Chez les céréales allogames, comme le seigle, la production a lieu par croisement entre individus différents. En conséquence, ces espèces ont une productivité pollinique plus élevée et une meilleure capacité de dispersion.

21. Lorsque les céréales sont exclues de la somme pollinique totale.

22. Analyses réalisées par Matt D. Pickering, Scott A. Hicks et Brendan J. Keely.

23. Prélèvements réalisés sur le bassin et sur la 3^e côte droite.

24. Analyse réalisée par Nicolas Garnier.

25. Les résultats du programme InterArChive, encore inédits, feront l'objet d'une publication globale, incluant plusieurs sépultures de Grande-Bretagne datées de la même période.

restes de graisse d'animal ruminant et d'excréments humains²⁶. Ces matériaux proviennent du défunt en décomposition et d'autres éléments disparus. Dans la sépulture centrale, les analyses apportent des éléments d'autant plus précieux, qu'ils concernent l'intégralité du cercueil en plomb. De nouveau, on observe la présence de façon uniforme d'encens (*Boswellia* spp.), mais également d'une résine qui est probablement celle de Cupressacée. Ces résines sont présentes sur toute la longueur du corps du défunt (dans des prélèvements réalisés sur le corps, sur des textiles et sous le corps), y compris sur la matière cireuse jaunâtre observée sur le visage. Là encore, elles s'apparentent de toute évidence à un soin du corps du défunt. La sépulture centrale se distingue également par la mise en évidence d'un colorant à base d'indigoïdes, observé partout y compris dans les échantillons hors de l'emprise du corps et sur les parois du cercueil. Cette présence uniforme traduit l'existence de textiles teints, disposés sous et sur le corps (ou qui ont servi à l'habiller), et recouvrant peut-être l'ensemble du cercueil. La signature est d'ailleurs très forte sur certains fragments de textile, notamment au niveau des jambes.

MOBILIER ASSOCIÉ AUX SÉPULTURES

Les deux sépultures du mausolée n'ont livré quasiment aucun mobilier déposé auprès des défunts. Elles se distinguent en cela de la plupart des sépultures du même type connues en Europe occidentale. La présence d'un riche mobilier, comme à Naintré, n'est pas la norme pour autant, comme le montre le site d'Anché, tous deux dans la Vienne (Farago-Szekeres 2001). L'absence d'objets de valeur n'est pas davantage un élément révélateur d'un statut social ou de pratiques nouvelles liées à la christianisation. Le caractère ostentatoire des funérailles s'est simplement reporté vers d'autres témoignages (mausolée, textiles). De nombreuses nécropoles de la même époque présentent une majorité de sépultures dénuées de tout dépôt conservé, à l'image du site de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun (Saône-et-Loire) (Kasprzyk 2016, p. 135).

Le seul mobilier identifié avec certitude est une paire de chaussures, provenant de la sépulture Sp293 : plus de 200 clous et des éléments métalliques ont été observés à son extrémité occidentale, entre la cuve en pierre et le sarcophage en plomb (fig. 24). La présence de clous en rangs serrés suggère qu'il s'agit de chaussures d'homme, déposées l'une sur l'autre au fond du sarcophage en calcaire. Il s'agit d'un type de dépôt régulièrement observé en milieu funéraire (Van Driel-Murray 1999).

Quelques observations invitent également à penser que d'autres éléments étaient présents dans les sépultures, dont les traces sont toutefois infimes et difficiles à interpréter. Ainsi, dans la sépulture Sp293, un fragment de cuir épais a été identifié, de même qu'un petit fragment de bois²⁷. Ils pourraient constituer les seules traces d'un objet emballé dans une fourrure. Par ailleurs, d'autres grosses fibres (plus de 100 microns de diamètre) ont été identifiées aux pieds du défunt, mais leur état ne permet pas de déterminer leur nature (fibres animales

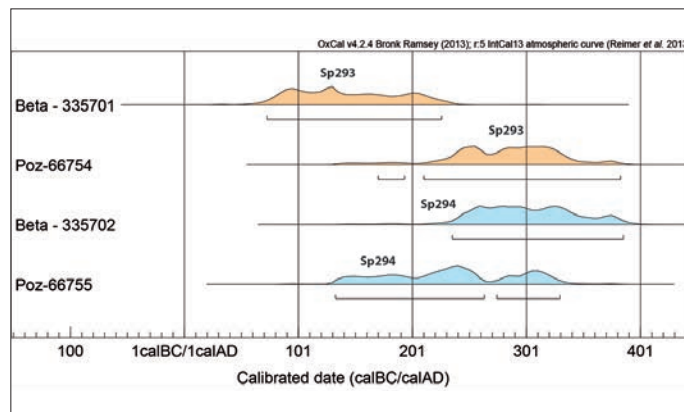


Fig. 61 – Courbes de calibration des datations ¹⁴C (DAO : M. Segard).

ou végétales). D'autres fibres encore, trouvées à proximité, sont probablement d'origine animale et pourraient révéler la présence d'un objet ou d'un aménagement près des pieds. À proximité de la main gauche, sous le textile, des éléments de fourrure ont également été repérés. Malheureusement, les écailles ne sont presque pas préservées. Des touffes de poils fins (sous-poils) de 15 µ à 20 µ et quelques gros poils d'environ 50 µ sont néanmoins visibles. De l'autre côté, un petit morceau de fourrure animale a également été identifié au niveau du bassin, dans le fond de la cuve, mais les fibres sont trop abîmées pour qu'une détermination soit possible. Au niveau cervical, une autre sorte de fourrure a également été retrouvée et reste, elle aussi, indéterminée.

DATATION DES SÉPULTURES

En l'absence de mobilier permettant une datation, la chronologie a été établie à l'aide d'analyses ¹⁴C réalisées sur des ossements. Les interrogations suscitées par les résultats (datation relativement haute de la sépulture Sp293) ont conduit à la réalisation d'une seconde datation pour chacune des sépultures (tabl. VII) (fig. 61).

La confrontation des résultats pour chacune des sépultures est délicate. Les données permettant de comparer les datations (taux de carbone et d'azote, rapport C/N) n'ont été fournies que par le laboratoire de Poznań. Pour cette raison, on s'appuie plus volontiers sur les résultats de ce laboratoire. Concernant la sépulture Sp294, les datations sont assez proches, bien que la seconde fasse ressortir un intervalle qui déborde sur une partie du II^e s., tandis que la première était davantage centrée sur les III^e-IV^e s. Pour la sépulture Sp293, la seconde datation se rapproche des deux dates obtenues pour Sp294. L'intervalle à 2σ est clairement centré sur les III^e-IV^e s, tandis que l'intervalle à 1σ présente une probabilité forte entre le dernier tiers du III^e s. et le premier tiers du IV^e s. La première datation obtenue apparaît discordante (trop ancienne), à la fois par comparaison avec les autres datations, mais également par analogie avec ce type de sépultures, qui ne sont jamais antérieures au III^e s. En l'état, malgré les difficultés d'interprétation des résultats, les datations orientent vers une chronologie large centrée sur le III^e s. et le premier tiers du IV^e s. Il est en revanche impossible d'établir une relation de chronologie relative entre les deux sépultures.

26. On distingue les excréments animaux et humains par les proportions relatives des coprostéroïdes (Bull *et al.* 2002).

27. Les petits fragments de bois ont été identifiés par Magali Toriti.

LE MAUSOLÉE ET LES INHUMATIONS : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Au-delà des aspects méthodologiques, les résultats acquis durant la fouille des deux inhumations et du mausolée, puis lors des études menées en laboratoire nous éclairent sur les défunts eux-mêmes, sur les gestes qui ont présidé à leurs funérailles et plus globalement sur les pratiques funéraires des notables de la fin de l'Antiquité.

LE TRAITEMENT DES CORPS

Malgré le caractère extrêmement fragmentaire des restes textiles, il semble que les deux corps aient été enveloppés d'une première couche de tissu en fibres de lin, de qualité moyenne à fine, en guise de linceul ou de vêtement de dessous. À ces tissus adhérait une matière de couleur foncée et compacte, sans doute pâteuse à l'origine, composée, d'après les analyses biomoléculaires, d'encens oliban (résine de *Boswellia sacra*), d'une résine de genévrier ou de cyprès (pour la tombe Sp294, elle diffère des résines classiquement récoltées sur les Cupressacées d'Occident) et de produits laitiers (Sp293) ou de graisse d'un animal ruminant (Sp294)²⁸. Les analyses réalisées dans le cadre du programme InterArChive ont apporté des résultats concordants : des résines similaires ont été enregistrées sur les ossements et les textiles des deux sépultures. De telles substances évoquent un baume dont les cadavres ont été oints, soit avant d'être enveloppés, soit par-dessus le tissu, ou de ces deux manières successivement. Il y a fort à parier que les Lamiacées de type *Mentha*, dont le pollen a été retrouvé en abondance sur le squelette de l'adolescent, constituent un ingrédient supplémentaire du baume, destiné à renforcer son caractère odoriférant ou à lui conférer une propriété antiseptique. En outre, la matière jaunâtre observée sur le visage de cet individu, elle-même composée de résines de *Boswellia* et Cupressacées, pourrait bien constituer une autre relique de ce traitement aromatique, tel un masque cosmétique. Les quelques traces analogues localisées parmi les fragments du crâne de l'adulte n'ont pas fait l'objet d'analyses, mais leur couleur et leur plasticité plaident en faveur d'une préparation identique.

La mise en évidence archéologique et la détermination botanique précise et fiable de résines importées, en particulier de l'encens originaire du sud de la péninsule Arabique et de Somalie (Langenheim 2003), restent à ce jour exceptionnelles en Gaule romaine. Prisés des parfumeurs et des médecins, ces aromates illustrent l'attrait de la société romaine occidentale pour les produits venus d'Orient. En outre, entre le I^{er} et le III^e s., plusieurs auteurs latins évoquent, bien que de façon très laconique, l'usage d'encens (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XII, 41 ; Tertullien, *De idolatria*, 11,2) ou de parfums exotiques (selon des termes génériques : Tertullien, *Apologétique*, XLII, 7) lors des funérailles. Lucien (*Sur le deuil*) et Prudence (*Cathemerinon*, X, 50-54) décrivent avec plus de précision l'onction du corps, enveloppé dans un linceul avec de la myrrhe et autres « parfums exquis ». Pour autant, et même lorsqu'elles sont nommées, il est impossible de déduire

la véritable origine botanique des substances mentionnées dans les sources écrites, d'où l'impérieuse nécessité de considérer aussi les sources matérielles.

D'autres découvertes archéologiques ont également livré un certain nombre de témoignages attestant l'usage d'onguents funéraires dans l'inhumation de personnes au statut privilégié, entre le I^{er} et le V^e s., dans différentes régions de l'Empire : en Grèce, en Italie, en Gaule (France et Allemagne) et en Grande-Bretagne (le tabl. VIII en présente la synthèse, dans la continuité d'un premier recensement proposé par Pearce 2013). D'autres études en cours ou plus anciennes tendent également à montrer que des exemples analogues peuvent être recherchés en Pannonie (Szu *et al.* 2007), ainsi que de l'autre côté de la Méditerranée, notamment en Cyrénaïque (Di Lernia *et al.* 2006). La composition des onguents est très variable mais on peut relever, parmi de nombreuses substances, le recours systématique à des exsudats végétaux orientaux comme le mastic, l'encens et la myrrhe, souvent accompagnés de résine de conifère. Dans certains cas, l'utilisation de plantes telles que les Lamiacées ou les orties (à Marseille et à Bezannes) a aussi été attestée (Boyer dir. 1987 ; Bontrond *et al.* 2012). L'enveloppement du corps dans un linceul ou un bandage paraît récurrent et l'imprégnation du textile par l'onguent est régulièrement notée. Parfois, tout comme à Jaunay-Clan, un soin particulier a été réservé à la tête des défunts (à Milan, à Naintré, à Anché et à Arrington) ou à leur chevelure (à Lyon). Les vestiges du sarcophage de l'université catholique de Milan présentent d'ailleurs une frappante analogie avec la sépulture de l'adolescent (Sp294) : des fragments de mastic (résine de *Pistacia* sp., Anacardiacées) étaient encore visibles au contact du crâne de la défunte et les fouilleurs en remarquèrent la couleur jaune vif et la plasticité (Rossignani *et al.* 2005). Du mastic était aussi répandu autour de la tête du jeune individu d'Arrington, tandis qu'un mélange de mastic et d'encens était employé pour le même usage à Naintré et à Anché, mélangé à une résine de pin dans le second cas – à Jaunay-Clan, il s'agissait d'une association d'encens et de résine de Cupressacées. Divers produits pouvaient donc être employés pour un soin identique, tout comme pour le reste du corps. L'ensemble de ces traitements était offert à des individus de tous âges et des deux sexes, indépendamment de leurs choix religieux (paganisme ou christianisme), pour la plupart déposés dans un contenant en pierre ou en plomb, parfois les deux, et plus rarement en bois. En somme, cet état de l'art illustre que les défunts de Jaunay-Clan ont bénéficié de soins funéraires fidèles à un modèle aristocratique alors largement répandu dans l'Empire.

Aussi loin que l'enquête ait été menée, aucune étude ne nous renseigne explicitement sur les fonctions de ces soins funéraires. Sans doute contribuaient-ils à l'apparat et au prestige des funérailles, en offrant au défunt des produits exotiques et luxueux pour lui rendre hommage, mais surtout pour démontrer la richesse familiale et se distinguer des pratiques plus populaires. Peut-être les baumes répondaient-ils aussi à des préoccupations rituelles ou symboliques ; ces aspects pourraient notamment être commentés à la lueur des travaux dédiés aux parfums antiques. Enfin, il y a fort à parier qu'on leur attribuait un rôle beaucoup plus pragmatique : celui de ralentir le processus de thanatophose à l'aide de substances antiseptiques (et insectifuges ?) ou d'en dissimuler au moins les premiers effets, en particulier

28. Analyses de Nicolas Garnier.

Tabl. VII – Datations ¹⁴C des deux sépultures. NF = non fourni – analyse du ratio C/N à l'analyse élémentaire Thermo Flash 1112.

	Sp293		Sp294	
	Beta - 335701	Poz-66754	Beta - 335702	Poz-66755
Âge BP	1870 ± 30	1760 ± 30	1740 ± 30	1790 ± 30
Taux de C, N et rendement en collagène	NF	3,2 % N, 11,1 % C, 4,2 % coll.	NF	3,8 % N, 11,1 % C, 13,8 % coll.
Ratio C/N	NF	3,27	NF	3,10
Datation (2σ)	73-226	174-192 211-382	237-384	133-330
Datation (1σ)	82-144 152-169 194-210	239-263 275-330	252-336	171-193 210-258 284-322

Tabl. VIII – Synthèse bibliographique des découvertes de traitements aromatiques du cadavre dans le monde romain. Les cas sont ordonnés de l'Orient vers l'Occident et du Sud vers le Nord.

Identification et localisation	Datation	Description de l'exemple et méthode(s) analytique(s)	Référence
Cimetière occidental de Thessalonique (Grèce)	v. 300	Une femme était inhumée dans un cercueil en plomb enchâssé dans un sarcophage en pierre. Son corps, enveloppé de bandelettes, était oint d'un baume composé de plusieurs substances lipidiques et résineuses (huile d'olive ? myrrhe ? styrax ? huile de laurier ? huile de pistachier ? térébenthine ? etc.) (analyse chimique).	Papageorgopoulou <i>et al.</i> 2009
Catacombe des saints Pierre et Marcellin à Rome (Italie)	I ^{er} -III ^e s.	De nombreux corps étaient inhumés dans une sépulture plurielle, chacun enveloppé dans une gangue de plâtre présentant des inclusions de sandaraque (Cupressacées) et d'ambre de la Baltique (analyse chimique).	Blanchard, Castex 2007 ; Devièse <i>et al.</i> 2010 ; Blanchard <i>et al.</i> 2015
Étude multi-sites réalisée sur 4 sites funéraires à Rome (Italie)	I ^{er} -III ^e s.	Plusieurs sépultures à crémation et à inhumation ont livré des restes textiles associés, selon les cas, à des gangues minérales et à des traces, des empreintes ou des fragments de matières résineuses. Une analyse a identifié du benjoin ou du storax (<i>Styrax</i> sp.) dans un sarcophage de la catacombe de Saint-Sébastien (analyse chimique).	Mitschke, Paetz Schieck 2012
Sépulture de Grottarossa à Rome (Italie)	v. 150-200	Le corps momifié d'une fillette était inhumé dans un sarcophage en pierre et enveloppé de bandelettes portant des résidus composés de plantes aromatiques et d'exsudats méditerranéens et orientaux tels que de la myrrhe (<i>Commiphora</i> sp.), du ladanum (<i>Cistus salvifolius</i>) et de la gomme arabique (<i>Acacia</i> sp.), entre autres (analyse pollinique).	Ciuffarella 1998
Sépulture de l'université catholique de Milan (Italie)	début III ^e s.	Une femme était inhumée dans un sarcophage en pierre. Des fragments de mastic (<i>Pistacia</i> sp.) de couleur jaune vif et de consistance encore malléable se trouvaient au contact du crâne et entre les fémurs (analyses polliniques et chimiques).	Contributions de S. Bruni, V. Guglielmi et A. M. Mercuri <i>in</i> Rossignani <i>et al.</i> 2005
Sarcophage 20 de l'abbaye Saint-Victor à Marseille (France)	fin V ^e s.	Dans un sarcophage en pierre, un squelette était drapé d'une toile qui maintenait contre le corps une substance contenant des macro-restes d'ortie (<i>Urtica</i> sp.), du pollen de Lamiacées (<i>cf. Thymus</i>) et de Brassicacées indéterminées, et des marqueurs chimiques d'encens (d'après les méthodes de l'époque) (analyses carpologiques, polliniques et chimiques).	Boyer 1987, p. 60-64
Quartier Trion-Gerlier à Lyon (France)	IV ^e s.	Une femme était inhumée dans un cercueil en plomb. Sa chevelure, présentant un excellent état de conservation, avait été traitée avec un mélange de safran (<i>Crocus sativa</i>), de bdellium/myrrhe (gomme-résine de <i>Commiphora</i> sp.) et de gomme d'acacia (<i>Acacia seyal</i> et <i>cf. senegal</i>) (analyse pollinique).	Girard, Maley 1999
« Momie » des Martres-d'Artière (France)	gallo-romain	En 1756, deux paysans découvrent un tombeau composé d'un cercueil en plomb enchâssé dans un sarcophage en pierre. Le défunt est un jeune garçon dont le corps entièrement momifié était enduit d'un baume et enveloppé d'un bandage recouvert d'une teinture rouge. La momie est aujourd'hui conservée au musée de l'Homme (examen visuel uniquement).	Soto-Heim 2000
Caveaux de Naintré (France)	III ^e s.	Une femme et une jeune adolescente (d'après le mobilier) étaient chacune inhumées dans un cercueil en plomb enchâssé dans un sarcophage en pierre. Leurs têtes avaient été ointes d'un mélange d'encens (<i>Boswellia</i> sp.) et de mastic (<i>Pistacia</i> sp.) et leurs corps reposaient sur une fine couche de chaux et de plâtre, respectivement (analyse chimique).	Devièse 2009 ; Devièse <i>et al.</i> 2011

Les Caultières à Anché (France)	III ^e s.	Un adulte (une femme ?) et un jeune adolescent étaient chacun inhumés dans un cercueil en plomb enchâssé dans un sarcophage en pierre. Au niveau de la tête de l'adulte se trouvait une substance composée de mastic (<i>Pistacia</i> sp.), d'encens (<i>Boswellia</i> sp.) et de résine de pin. Le corps de l'enfant avait également été traité avec du mastic (analyse chimique).	Devièse 2009
Le Haut Torchant à Bezannes (France)	III ^e -IV ^e s.	Un défunt adulte, drapé dans un tissu, était inhumé dans un cercueil en plomb rempli de plâtre. L'analyse pollinique a révélé la présence d'ortie (<i>Urtica dioica</i> t.) au contact du corps, tout en enregistrant plusieurs taxons qui pourraient témoigner de l'introduction d'une substance d'origine orientale (analyse pollinique).	Contribution de R. Corbineau in Bontrand <i>et al.</i> 2012
Sépulture de Wraggs Farm à Arrington (Royaume-Uni)	fin II ^e s. ?	Un jeune adolescent était inhumé dans un cercueil en bois. Du mastic (résine de <i>Pistacia</i> sp.) avait été répandu tout autour de sa tête (analyse chimique).	Brettell <i>et al.</i> 2014
Étude multi-sites réalisée sur 48 inhumations britanniques	période romaine	14 sépultures se sont révélées positives à une recherche de substances résineuses utilisées pour traiter le corps. Les matières détectées sont des résines de conifères, du mastic (résine de <i>Pistacia</i> sp.) et de la gomme-résine de <i>Boswellia</i> sp. (myrrhe ?) (analyse chimique).	Brettell <i>et al.</i> 2015
Abbaye Saint-Maximin de Trèves	Antiquité tardive	Dans plusieurs sarcophages, des restes textiles présentant un bon état de conservation étaient imprégnés de résines (notamment de conifères et de <i>Pistacia</i> sp.) (analyse chimique).	Reifarth 2009 ; Reifarth 2013

les odeurs comme le précise Lucien (Lucien, *Sur le deuil*), en attendant l'enterrement (Scheid 2011-2012, p. 451). D'ailleurs, il est probable que les onguents appliqués sur la tête des défunts aient eu vocation à permettre une présentation du corps à visage découvert en masquant les traits et les couleurs de la mort. Si l'on admet cette fonction conservatoire, qui n'exclut nullement les deux précédentes, alors les soins décrits ont toute légitimité à se voir attribuer le vocable d'« embaumement ». Il s'agit toutefois d'un embaumement externe, non invasif, par opposition aux procédés d'embaumement interne plus traditionnellement documentés.

Plusieurs auteurs se sont déjà interrogés sur les origines de l'embaumement au sein du monde romain. Certains, comme Derek Counts (1996), ont avancé que des coutumes égyptiennes auraient été reproduites dès le I^{er} s., en invoquant pour principal argument que Poppée, épouse de Néron, fut embaumée selon Tacite « à la manière des rois étrangers [...] par injection d'aromates » (Tacite, *Annales*, XVI, 6). Or ce témoignage littéraire précoce et extrêmement marginal traduit manifestement un choix délibéré de célébrer une cérémonie hors du commun, voire transgressive, plus qu'il n'annonce l'assimilation de nouvelles pratiques par les élites au sens plus large du terme. On note en outre que le corps de l'impératrice aurait subi une préparation interne, alors que l'archéologie n'a encore jamais révélé de traitements invasifs en Occident pour la période considérée. Selon d'autres auteurs plus anciens (Pigeon 1894 ; Leclercq 1921), c'est d'abord aux premiers chrétiens de Rome, et pratiquement « dans les catacombes », que l'art d'embaumer aurait été transmis par les Juifs de la diaspora, selon le modèle égyptien. Cette thèse est effectivement conforme à l'Évangile, dont nous apprenons que Joseph d'Arimatee et Nicodème embaumèrent le Christ « selon la coutume juive », à l'aide d'un onguent à base de myrrhe et d'aloès, avant de l'envelopper de bandelettes (Jean, XIX, 38-40) ; Émile-Auber Pigeon, ecclésiastique de son état, ne pouvait ignorer cet argument. Certes, elle pourrait aussi trouver écho dans les travaux récemment menés sur plusieurs sépultures des catacombes des saints Pierre et Marcellin et de saint Sébastien à

Rome (fin I^{er}-III^e s.), où des corps ont manifestement été traités à l'aide de dispositifs composés, selon les cas, de plâtre, d'ambre de la Baltique, de résine sandaraque, de benjoin ou de storax (Blanchard, Castex 2007 ; Devièse *et al.* 2010 ; Mitschke, Paetz Schieck 2012 ; Blanchard *et al.* 2015). Pour autant, elle ne saurait être retenue comme piste valide, tant nous sommes aujourd'hui certains que l'embaumement ne constitue pas une singularité chrétienne.

À la lueur des documentations dont nous disposons, et à l'exception peut-être de quelques rares cas hors du commun (l'embaumement de Poppée par exemple), aucun texte ni aucun vestige archéologique ne laisse penser que les traitements funéraires que nous observons constituent l'expression, tout au moins consciente et explicite, d'un héritage oriental. Bien sûr, les onguents utilisés proviennent, pour la plupart, du Levant, de la péninsule Arabique ou d'Égypte, tandis que les ressources végétales ne manquaient pas en Méditerranée occidentale, tout comme en Gaule. Or parmi la pharmacopée disponible, ce sont avant tout les produits les plus luxueux qu'on pouvait offrir aux défunts, au même titre que la pourpre ou l'ambre de la Baltique. Aussi faut-il se garder de toute approche diffusionniste et admettre que l'embaumement était peut-être une mode résolument romaine, largement adoptée par la noblesse la plus proche du pouvoir impérial, aussi bien que par les riches familles des provinces conquises. Pour l'illustrer, il fallait que l'archéologie se dote d'outils analytiques aptes à mettre au jour des indices qui, souvent, sont invisibles à l'œil nu. Avec toutes les autres, l'étude menée par Rhea Brettel et ses confrères (Brettel *et al.* 2015) a admirablement démontré la nécessité de systématiser les analyses : sur les 48 inhumations privilégiées britanniques étudiées, 14 se sont révélées positives à une recherche de substances résineuses.

En l'état de nos connaissances, notamment archéologiques, l'embaumement devient plus courant à partir des II^e-III^e s. – en dépit de quelques exemples précoces. Il semblerait aussi plausible que la banalisation, puis la généralisation de l'inhumation au détriment de la crémation, au même moment, aient amené à reconsidérer cette pratique comme une option plus évidente.

Or on ne doit pour autant pas exclure que des défunts aient aussi été embaumés avant d'être portés au bûcher. L'analyse d'une pièce textile retrouvée dans une urne cinéraire mise au jour aux abords de la *via Ostiensis* à Rome, peut-être datée du milieu du 1^{er} s., accreditte cette thèse. D'après les indices conservés, le corps embaumé de substances résineuses aurait été recouvert ou déposé sur un suaire lui-même enduit d'onguents – et qui porte encore l'empreinte du corps ! –, puis brûlé sans le textile, avant que les restes osseux ne soient finalement ré-enveloppés par celui-ci pour être disposés dans l'urne (Mitschke, Paetz Schieck 2012). Cette découverte invite à réexaminer les restes de crémations, au moyen d'une méthodologie adaptée, dans des contextes datés du début de l'Empire, voire dès avant.

DES INHUMATIONS HABILÉES

Les sépultures de Jaunay-Clan entrent dans la série des inhumations privilégiées de la fin de l'Antiquité, dans lesquelles des textiles ont été reconnus. La présence de vêtements n'est pas, en elle-même, exceptionnelle, *a fortiori* pour les personnages de haut rang. L'habillement précieux faisait partie du cérémonial, et constituait une expression du statut du défunt et de sa famille. Il en devient même un cliché dans la description des funérailles aristocratiques et une façon de critiquer les rites païens chez les auteurs chrétiens de la fin de l'Antiquité (Lucien, *Sur le deuil* ; Lactance, *Institutions divines*, II, 4). L'identification des textiles relève avant tout de problèmes méthodologiques : en l'absence de fragments visibles à l'œil nu, ces éléments n'ont été l'objet d'une réelle attention que récemment (Bizot, Signoli 2009). Par ailleurs, ils ont souvent été complètement détruits lorsque la crémation était pratiquée, en dehors de quelques rares fragments parfois préservés. La présence de textiles (linceul, vêtements, accessoires) est aujourd'hui recherchée de façon plus poussée. Elle fait l'objet d'investigations tant techniques (identification des textiles, origine, diffusion des techniques) que fonctionnelles, comme en témoigne un ouvrage récemment consacré aux textiles dans les pratiques funéraires antiques (Carroll, Wild dir. 2012).

L'état de conservation des textiles de Jaunay-Clan permet difficilement de distinguer ce qui relève de l'aménagement et de l'habillement. De plus, il n'a pas été possible d'établir avec assurance une stratigraphie des textiles entre eux, et donc de définir dans quel ordre ils ont été disposés. Pour autant, il est possible d'attribuer certains textiles à des étoffes ou à des vêtements précis.

Dans la tombe Sp293, une toile en laine de mouton de qualité moyenne est présente tout le long du corps. Des fragments évoquant une bande décorative étroite suggèrent qu'il s'agit d'une tunique à *clavi*. Dans la tombe centrale, un textile du même type, mélange de chanvre et de laine, mais nettement plus fin, a été identifié dans la partie inférieure, à partir de la taille. Sa fonction n'est pas établie avec certitude, mais il pourrait également s'agir d'une tunique dont le mode de fabrication est aujourd'hui inédit en Europe. Les tuniques, bien qu'on ignore complètement leur aspect général, constituaient semble-t-il le principal vêtement porté par les défunts. La présence de *clavi* ne doit pas nécessairement être considérée comme une volonté de souligner leur statut social, car ce motif se retrouve

sur beaucoup de vêtements (Harlow, Nosch 2014, p. 14). En l'absence d'élément complémentaire sur les motifs qu'elles comportaient, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un vêtement porté au quotidien ou d'un vêtement utilisé spécifiquement pour les funérailles. De plus, la présence par endroits de deux couches superposées (dans la tombe Sp294) pose la question de la façon dont cette étoffe était utilisée : était-elle portée ou repliée et placée sur le défunt ?

Outre ces tuniques et les linceuls ayant servi à l'embaumement, les sépultures ont livré d'autres textiles, malheureusement trop fragmentaires pour qu'on puisse les caractériser et définir leur usage. On ne peut exclure d'autres vêtements destinés à couvrir la tête, les bras ou les jambes, ni non plus des étoffes sous le corps ou le recouvrant. On remarque d'ailleurs que les deux défunts étaient pieds nus, mais que quelques fragments de cuir et de fourrure ont été identifiés autour des jambes et des pieds. Portaient-ils des jambières ou des chaussons en cuir ou en laine, comme dans une tombe des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) (Audollent 1923, p. 318-319) ?

En définitive, il est possible de proposer une restitution des textiles et de leur fonction comme vêtement. Des superpositions entre textiles (textiles 1 et 2, textiles 1 et 3) ont été ponctuellement observées dans la sépulture centrale. De même, des textiles ont été observés sous les défunts, mais également sur les ossements eux-mêmes. Ces indications rappellent que ces étoffes se recouvraient, mais que leur organisation générale ne peut être établie, à l'exception probable d'une tunique et d'un linceul. Les différents exemples de sépultures contemporaines qui ont livré suffisamment d'éléments témoignent justement de la variété des textiles utilisés (technique et fonction), mais également de leur emploi dans la tombe (sous le corps, comme vêtement, comme linceul, sur le corps ou tapissant l'ensemble du sarcophage/cercueil : Wild 2012, p. 21).

Il pouvait apparaître, au premier abord, que les textiles de Jaunay-Clan étaient caractérisés par une certaine modestie. Cette apparente simplicité de l'habillement était également présumée pour l'une des deux défuntes de Lozay, vêtue d'une robe longue de couleur violette, puis recouverte d'un manteau en laine plus grossière (Chenuaud, Maurin 1980). On peut ainsi s'étonner de l'absence d'habits plus luxueux, utilisés au quotidien ou pour certains usages spécifiques (cérémonies religieuses, festivités diverses), et qui ont pu être choisis pour habiller les défunts. On pense bien entendu aux tombes de Naintré, bien que les textiles qui en proviennent doivent être considérés comme exceptionnels (Bédât *et al.* 2005). Les soieries à fils d'or qui y ont été découvertes sont également attestées dans d'autres tombes des provinces occidentales (Bretagne, Germanie, péninsule Ibérique). Elles sont mieux documentées dans les régions orientales de la Méditerranée, principalement en raison de meilleures conditions de conservation. Leur absence à Jaunay-Clan peut simplement relever d'une mauvaise conservation, mais également d'un choix délibéré de la part du défunt ou de sa famille, dont le sens nous échappe aujourd'hui. Elle ne doit pas masquer la bonne qualité générale des textiles étudiés, dont certains n'ont encore jamais été répertoriés en Europe. Ils constituaient l'un des éléments du décorum destiné à rappeler le statut du défunt et de la famille. À ce titre, l'identification probable de la pourpre royale dans la sépulture centrale mérite également d'être examinée.

TEINTURE OU ÉLÉMENTS D'UN RITUEL : LA POURPRE ROYALE

L'analyse chimique du colorant à base d'indigoïdes issu de la sépulture Sp294 permet d'identifier la pourpre royale, qualifiée aussi de pourpre de Tyr²⁹. Extraite de coquillages, elle servait de teinture pour des vêtements et autres textiles. Les analyses montrent une présence uniforme de pourpre dans la sépulture centrale. Ces résultats font écho à ceux obtenus à Naintré, où la même matière a été retrouvée tout le long du corps de l'adulte (Devièse *et al.* 2011). On souligne toutefois qu'à Jaunay-Clan, la pourpre n'a pas été identifiée dans la sépulture Sp293, et pas davantage sur le textile déposé sur le cercueil en plomb de la tombe centrale.

La symbolique de la pourpre est bien connue, car elle est associée au pouvoir, à l'empereur et à la noblesse (Zeiner 2005, p. 97-100). Utilisée lors des funérailles dès l'époque républicaine, elle servait à affirmer l'aisance et le raffinement, et constitue donc un marqueur de statut social. Les sources écrites évoquent largement l'usage de vêtements teints à la pourpre pour habiller les défunts, pour aménager le lit funéraire ou le bûcher ou bien encore lors de rituels (Cicéron, *Traité des lois*, II, 59 ; Tite-Live, *Periochae*, 48 ; Stace, *Silves*, II, 159 ; Virgile, *Enéide*, VI, 221-222). Dans le cas de Naintré, il ne s'agit pas, selon les auteurs, de pourpre employée comme colorant sur les textiles, mais peut-être déposée et dispersée dans la sépulture, sur le défunt et autour de lui (Stace, *Silves*, V, I). On entrevoit cette pratique relatée chez Stace, dans la description des funérailles de Priscilla – femme d'Abascantus, affranchi impérial – au I^{er} s. apr. J.-C., en gardant cependant à l'esprit que le texte ne permet pas d'établir si la pourpre teintait ses vêtements ou si elle servait à recouvrir la dépouille d'une autre manière. À Jaunay-Clan, la présence uniforme de la pourpre dans la tombe suggère qu'elle a été utilisée en guise de teinture pour les textiles qui s'y trouvent. Ce type de découverte est peu fréquent, au moins dans les provinces occidentales. S'agissait-il d'éléments de décor, à l'image de la tunique à *clavi* (teinte en pourpre royale) portée par un enfant et découverte à Dorchester (Grande-Bretagne) (Millett *et al.* 2016, p. 347) ? Ou bien, à la lueur d'une diffusion homogène de la pourpre dans la tombe, faut-il envisager que plusieurs étoffes, en partie ou totalement teintées y aient été déposées ? On l'ignore de fait, mais la présence de ce colorant complète la réflexion sur l'emploi de produits orientaux précieux dans les rites funéraires, déjà largement entrevue au travers de la pratique de l'embaumement.

La pourpre était un produit de luxe, dès l'époque républicaine, mais plus encore durant les derniers siècles de l'Empire (Mrozek 1980). En raison de son coût, son usage est devenu le symbole du pouvoir, réservé en théorie à la famille impériale et aux familles proches du pouvoir (Guckelsberger 2013, p. 24-27). Comme souvent, les plus aisés ont adopté cette pratique en dépit des interdictions³⁰. Ammien Marcellin rapporte qu'un notable d'Aquitaine, au milieu du IV^e s., a employé des textiles bordés de pourpre en guise de nappe et pour recouvrir les lits de table lors d'un banquet (Ammien Marcellin, *Histoire de Rome*, XVI, 8, 8),

29. Les résultats des analyses feront l'objet d'un article ultérieur.

30. Voir à ce titre Pétrone, *Satyricon*, dans lequel Trimalcion parade avec un voile pourpre sur la tête, tandis que la pourpre est également utilisée pour l'ameublement, affirmation ostentatoire, par la dépense somptuaire, d'un rang auquel il ne peut accéder.

ce qui lui a valu un procès car l'agencement des textiles évoquait une chlamyde impériale. On peut en déduire qu'il existait une forme de tolérance dans l'usage qui en était fait, dans la mesure où les étoffes ne prêtaient pas à confusion avec les symboles du pouvoir, notamment lorsqu'elles n'étaient que partiellement teintées en pourpre. De fait, en raison de leur coût, ces étoffes étaient réservées à un cercle d'individus restreint. À l'aune de ce constat, faut-il déduire que ces défunts appartenaient aux familles sénatoriales, fortunées et proches du pouvoir ? C'est possible, eu égard à tous les autres témoignages d'ostentation observés ici. En tout état de cause, la pourpre apparaissait comme l'ultime moyen d'affirmer son appartenance à une élite restreinte de la cité, et même de la province. La présence de pourpre dans une seule des sépultures peut révéler qu'au sein d'un même groupe, les plus privilégiés d'entre eux jouissaient d'un statut différent, ce colorant leur étant donc réservé.

MOBILIER ET AMÉNAGEMENT DES TOMBEAUX

Une fois le corps lavé et préparé, c'est-à-dire embaumé et vêtu, on peut supposer qu'il était enterré au plus vite (Scheid 2011-2012, p. 451). Les sources textuelles décrivent ensuite les différentes étapes des funérailles : processions, célébrations, banquets, etc. Il est probable qu'elles ne livrent qu'une trame à partir de laquelle la famille élaborait à sa façon le déroulé de la cérémonie. Il faut y ajouter les différents aspects pratiques, probablement assurés par des professionnels plus ou moins spécialisés, que les textes évoquent également : fossoyeurs, fabricants de cercueils et sarcophages, métiers de la construction pour le mausolée, etc. (Bodel 2000).

À Jaunay-Clan, on suppose que le corps a été transporté sur une civière, jusqu'au lieu de sépulture. On peut penser que la cuve du sarcophage en pierre était déjà dans sa fosse et que le cercueil en plomb y était déposé. Compte tenu du poids du cercueil en plomb et des risques de déformation, on peut envisager que ce dernier était amené sur place, voire fabriqué à proximité (Gillet, Mahéo 2000, p. 78). C'est ce qu'on suppose à Anché, où des chutes de plomb ont été découvertes dans la fosse de l'une des tombes (Farago-Szekeres 2001, p. 16-17). Ce type de cercueil est généralement de gabarit standard, sur un mode de fabrication courant. *A priori*, il s'agissait d'autant moins de produits fabriqués sur commande, que ni l'un ni l'autre ne présente de décor. Il en va de même pour les sarcophages en pierre, dont les dimensions très différentes ne sont en rien proportionnelles à celles du cercueil en plomb ou à celles des défunts. S'agissant de sarcophages enfouis, les contenants n'apparaissent probablement pas comme prioritaires, dans la mesure où ils ne contribuaient que modérément à la démonstration du statut du défunt et de sa famille, excepté peut-être, aux yeux de l'assistance au moment même des funérailles.

Les deux sépultures partagent un même aménagement de l'intérieur du cercueil en plomb. La présence de restes de fourrure animale sur les parois internes suggère un probable capitonnage comparable à celui d'Évreux, dans un cercueil en plomb de la même période (Pluton-Kliesch *et al.* 2013). Ce capitonnage soulignait une fois encore l'importance du défunt, et contribuait à prolonger l'image du lit funéraire pour les derniers moments d'exposition de la dépouille.

Dans la sépulture Sp293, le capitonnage était associé à une probable litière en paille ou en balle de céréale. Ce type de dispositif est assez bien documenté pour l'Antiquité comme pour le Moyen Âge, que la paille (ou des branchages) ait été utilisée en guise de litière ou de coussin (Scuvée 1973 ; Alexandre-Bidon, Treffort dir. 1993 ; Girard, Maley 1999 ; Kasprzyk 2016, p. 138). Pour la sépulture Sp293, la forme que prenait la litière est d'autant plus difficile à restituer, au niveau de la tête que les os sont fragmentés et dispersés en raison des déformations que le fond de la cuve en plomb a subies. Aucun élément ne plaide en tout cas en faveur d'une étoffe ayant enveloppé ces éléments végétaux. Nulle trace d'un tel aménagement, dans la sépulture centrale, mais les mouvements des os du crâne montrent que celui-ci était maintenu en position surélevée. Le négatif rectangulaire très net visible à cet emplacement étaye cette hypothèse et permet, on l'a vu, d'envisager l'existence d'un large coussin, et non d'un simple repose-tête, d'environ 20-25 cm sur 12 cm, dont aucun élément ne subsiste, à l'exception d'un petit fragment de bois (bouton, élément de fermeture ?) et d'un fragment de fourrure. À titre de comparaison, un coussin de feuilles de laurier, sans doute enveloppées dans un textile de laine, soutenait la tête de la défunte de Spitafields (Grande-Bretagne) (Thomas 2008).

Dès lors qu'on s'intéresse aux divers rituels qui interviennent alors que la sépulture est encore ouverte, on constate à Jaunay-Clan une absence totale d'objets en céramique, en verre ou en métal. Ces dépôts sont pourtant observés dans de nombreuses sépultures contemporaines. Les objets déposés peuvent contenir des matériaux utilisés pour certains rites (parfum, vin, huile) ou relevant du partage symbolique du banquet (viande, graines, fruits et autres préparations culinaires). Ils peuvent également correspondre à des biens personnels du défunt (armes, jouets, bijoux ou autres éléments de parure). La présence ou l'absence d'un tel mobilier durant la fin de l'Antiquité reste difficile à expliquer, car elle procède probablement de choix dont le sens nous échappe et auxquels il ne faut pas forcément associer de symbolique particulière.

Par ailleurs, ces dépôts pouvaient être accompagnés d'objets qui ne se sont pas conservés.

Quelques petits fragments de cuir ou de fourrure, mais également de bois sont les rares éléments permettant ainsi de suggérer l'existence d'autres aménagements ou des objets déposés avec les défunts. Dans la sépulture Sp293, un petit fragment de bois et du cuir épais suggèrent la présence d'un objet entre le tibia gauche et la paroi du cercueil en plomb. La tombe centrale présente également, au même endroit, l'association entre un petit fragment de bois et des restes de fourrure. De plus, les membres inférieurs sont nettement décalés afin de ménager un espace de ce côté. On peut imaginer, à cet emplacement, le dépôt d'un objet de nature indéterminée, la présence uniquement à cet endroit de concrétions en forme de pommes de pin pouvant révéler des interactions chimiques liées à un matériau spécifique. Malheureusement, les analyses métagénomiques réalisées sur certains de ces résidus n'ont livré aucun résultat.

Il en va de même, dans la sépulture centrale, concernant les fragments de cuir et de fourrure vers les pieds, les éléments de fourrure au niveau du bassin ou encore les petits fragments de bois entre les jambes (au niveau des genoux) et près de l'humérus

gauche. Bien qu'on privilégie l'utilisation des lamiacées pour l'embaumement, cette hypothèse n'exclut pas que des fleurs aient été déposées en guise d'offrande, à l'image de la couronne de mélitte à feuilles de mélisse qui a été observée dans une sépulture du II^e s. à Mangalia (Roumanie) (Barbet *et al.* 1996) ou encore de la brassée de fleurs de chanvre retrouvée dans une sépulture du IV^e s. à Lyon (Girard, Maley 1999, p. 408). Ces petits éléments nous rappellent la diversité des dépôts placés auprès du défunt, mais qui se sont presque entièrement décomposés. On le perçoit à l'examen d'autres sépultures de la même période, qui montrent la présence de fleurs, de fruits, de viande et d'objets en bois, en os ou en osier, par exemple dans les sépultures des Martres-de-Veyre (Audollent 1923).

Aucune autre observation évoquant un rituel concernant le défunt ou l'intérieur du cercueil en plomb n'a été effectuée. Le seul élément présent, à Jaunay-Clan, est une paire de chaussures déposée entre le sarcophage et le cercueil de la sépulture Sp293. Ce type de dépôt est assez courant pour la période romaine, en contexte d'inhumation comme de crémation ; on observe parfois la présence d'une paire ou d'une chaussure unique. Elles n'étaient pas portées par le défunt et ne faisaient pas, à proprement parler, partie de son habillement. On constate des similitudes avec la sépulture d'adulte de Naintré, caractérisée par une simplicité des offrandes, parmi lesquelles deux paires de sandales ont été retrouvées, également en dehors du cercueil en plomb (Farago-Szekeres, Duday 2013, p. 26). La présence d'objets hors du cercueil en plomb est en tout cas assez courante. Une fiole en verre a ainsi été déposée à cet emplacement dans la sépulture de Spitafields, et des objets du même type sont régulièrement retrouvés dans la fosse d'installation des inhumations. On peut s'interroger sur cette localisation : révèle-t-elle d'autres rites, d'autres gestes qui interviennent après la fermeture du cercueil ? C'est ce que tend à prouver la sépulture centrale, qui se distingue par la présence, sur le couvercle en plomb, d'une grande pièce de textile qui le recouvrait et débordait même sur les côtés. Il s'agit d'un textile brodé sur lequel figuraient plusieurs motifs polychromes, dont on peut penser qu'il avait une valeur non négligeable. Le motif se rapporte à une guirlande de fleurs et de feuilles cordiformes qui sortent d'un vase. Les fleurs sont des crocus ou des tulipes, les feuilles probablement de la salsepareille, lesquelles, vertes toute l'année, sont aussi un symbole d'éternité. Peut-on penser que la broderie couvrait, de façon symbolique, le défunt ? On sait que cette pratique est déjà appliquée à d'autres périodes : lorsqu'il était amené jusqu'au bûcher, le défunt, couché sur le lit funéraire, était couvert d'une étoffe (Tite-Live, *Periochae*, 48).

La présence de cette broderie doit être associée avec la mise en évidence, sur toute la surface du couvercle en plomb, de balle ou de paille de céréales. La relation avec la broderie n'est pas établie, tant et si bien qu'on privilégie l'hypothèse suivant laquelle les céréales ont été déposées sur le textile. Ces deux dépôts dont la simultanéité n'est pas assurée reflètent de toute évidence les derniers gestes consacrés à la sépulture. Aucun autre parallèle n'a été trouvé, sinon aux Martres-de-Veyre, où les planches qui couvraient un cercueil en bois étaient couvertes d'une « couche de paille (froment rouge) » partiellement décomposée (Bouillet 1851). La présence de végétaux sur le couvercle trouve écho dans le dépôt de fleurs réalisé sur le couvercle en plomb de la sépulture d'enfant de Naintré (Farago-Szekeres,

Simon-Hiernard 2012, p. 72). Pour autant, on s'interroge sur la fonction d'une couche de paille plus abondante, avant la fermeture définitive du sarcophage en pierre et l'enfouissement de ce dernier.

Les funérailles s'achèvent avec la fermeture de la sépulture, sans omettre que divers rituels peuvent totalement nous échapper. Parmi les rares observations non expliquées, les blocs déposés au fond de chacune des deux fosses, le long du petit côté du sarcophage en calcaire, du côté de la tête posent question. Le négatif linéaire de 10 cm de large observé dans la sépulture centrale ne laisse aucun doute quant au caractère intentionnel de la disposition desdits blocs. Dans l'hypothèse d'une pièce de bois qui se serait décomposée, il est en tout cas assuré qu'il ne peut pas s'agir d'une stèle apparaissant en surface, car le rebord du couvercle est à l'aplomb du négatif. Ce dernier peut marquer un aménagement de la tombe tout autant lié aux funérailles (inscription ou représentation sur bois par exemple) qu'à un aspect pratique (installation du sarcophage par exemple) qu'on ne sait reconnaître.

SARCOPHAGE EN PIERRE ET CERCUEIL EN PLOMB : UN TYPE DE SÉPULTURE PARTICULIER

Au-delà de ce qu'elles nous apprennent sur les défunts, sur la préparation des corps et sur les funérailles, les sépultures de Jaunay-Clan doivent être intégrées à une réflexion sur le type particulier de sépulture à double contenant, l'association de deux individus, leur localisation dans un même ensemble (le mausolée) et dans une zone funéraire plus vaste, et sa chronologie relative et absolue. Ces éléments de mise en perspective doivent permettre de mieux caractériser la spécificité du site de Jaunay-Clan et de comprendre ce qu'il apporte à la connaissance des pratiques funéraires des notables de la fin de l'Antiquité.

Les deux inhumations présentent d'abord la particularité d'avoir été déposées dans un double contenant. Le premier, en plomb, renfermait le défunt. Il était lui-même déposé dans un sarcophage en pierre. Le plomb a été utilisé à maintes reprises dans le domaine funéraire durant la période romaine, pour la fabrication d'urnes et de cercueils. Pour ces derniers, on l'associe de façon générale à un statut relativement aisé des défunts (Gillet 2011). Son association avec un sarcophage en pierre est peu commune, et peu de sites présentant ce dispositif ont été mis au jour récemment. Deux d'entre eux, Naintré et Anché, sont voisins de Jaunay-Clan (Farago-Szekeres 2001 ; Farago-Szekeres, Duday 2013). L'autre est l'exceptionnelle basilique funéraire paléochrétienne des ^{v^e-vi^e} s. de la rue Malaval, à Marseille (Bouches-du-Rhône) (Moliner 2006). Quelques découvertes anciennes mentionnent également ce type de sépulture, mais le contexte est souvent incertain et mal décrit, les sarcophages et les cercueils ont parfois été perdus et le mobilier n'a pas toujours été identifié. Les sites de Louin (Deux-Sèvres), de Nueil-sous-Faye (Vienne) et de Lozay (Charente-Maritime) sont également localisés dans la région de Jaunay-Clan (Chenuaud, Maurin 1980 ; Simon-Hiernard 2012). On sait toutefois que ce type de sépulture associant contenants en pierre et en plomb existe dans beaucoup de régions de Gaule, bien que la plupart des cas qui y ont été référencés soient localisés dans le quart nord-est de la Gaule : à Metz (Moselle),

à Strasbourg (Bas-Rhin), à Beauvais (Oise), à Amiens (Somme), à Saint-Parres-aux-Tertres (Aube) ou encore à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et à Autun notamment (Neiss 1985 ; Schuler 1995, p. 80 ; Blaizot *et al.* 2005 ; Kasprzyk 2016 ; Gillet, Millereux-Le Béchenec 2017). Le catalogue est loin d'être exhaustif et la diffusion géographique de ce type de sépulture est sans doute plus large qu'elle n'apparaît actuellement. On trouve ainsi d'autres exemplaires dans le centre de la France (à Bourges et près de Clermont-Ferrand : Soto-Heim 2000 ; Thillaud 2004), en Narbonnaise (plusieurs exemplaires anciennement observés à Narbonne : Manniez 1999, p. 161-162 et 166-167), mais aussi en Angleterre (mausolée de la *villa* de Lullingstone dans le Kent : Wilson 2009 ; nécropole de Spitalfields Market à Londres : Thomas 2008 ; monument funéraire d'Arbury : Fell 1956) et en Allemagne, près de Cologne (à Efferen : Lehner 1899). Dans les autres régions de l'Empire, les exemples similaires sont rares et dispersés. On en trouve à Arroyomolinos près de Madrid en Espagne, et à Thessalonique en Grèce (Papageorgopoulou *et al.* 2009 ; Vigil-Escalera Guirado 2013), mais également au Moyen-Orient où quelques exemples ont été observés (Chehab 1935, p. 64-65 ; De Jong 2017, p. 242 et p. 311). Ce type de sépulture, s'il est largement répandu dans l'Empire romain, apparaît toutefois peu courant et circonscrit dans le temps. Tous les exemples connus sont datés de la fin de l'Antiquité. Lorsque le mobilier le permet ou que des datations ont été réalisées, la chronologie renvoie aux ^{iii^e-iv^e} s., voire au début du ^{v^e} s. (mausolée d'Arroyomolinos). La tombe de Bourges et celles de la rue Malaval, à Marseille, montrent un prolongement de cette pratique jusqu'aux ^{v^e-vi^e} s.

Cette rareté ne doit pas faire oublier que le cercueil en plomb pouvait également être déposé dans un cercueil en bois (Gillet, Mahéo 2000, p. 114 ; Zych 2003). La mention récurrente de clous dans la fosse d'installation l'atteste, bien qu'ils puissent également révéler que le contenant en plomb a été simplement déposé sur un brancard en bois (Schuler 1995, p. 108). D'autres dispositifs existaient également pour abriter le cercueil en plomb : caveau, coffrage maçonné, muret en tuiles, couverture en dalles et même *loculi* dans des hypogées taillées dans la roche. Tout juste le sarcophage en pierre permettait-il d'assurer une protection complète du cercueil en plomb, mais également de renforcer le caractère ostentatoire des funérailles et de montrer l'aisance dans laquelle le défunt avait vécu.

Ces différences typologiques procèdent de facteurs variables : modes, traditions régionales, disponibilité des matériaux, moyens financiers ou tout autre paramètre lié à l'urgence provoquée par les funérailles. Elles n'occulent en rien le fait que ces sépultures traduisent l'aisance des individus qui ont été inhumés. Elles ne doivent pas davantage masquer une particularité observée à Jaunay-Clan, et qu'on retrouve de façon récurrente dans ce type de sépulture à double contenant. Ainsi, on relève l'association de deux sépultures, qui entretiennent des liens étroits attestés par leur localisation dans un même ensemble (mausolée, hypogée, caveau). C'est le cas à Jaunay-Clan mais également à Naintré, à Anché (Vienne) et à Louin (Deux-Sèvres), mais également à Lozay (Charente-Maritime) (fig. 62 à 66). À Nueil-sous-Faye (Vienne), il semble qu'une seconde sépulture ait été prévue, mais qu'elle n'ait jamais été installée (fig. 67). Dès lors qu'on élargit la recherche, ce constat se vérifie de façon régulière. Dans le mausolée de la *villa* de Lullingstone (Grande-Bretagne), ce sont

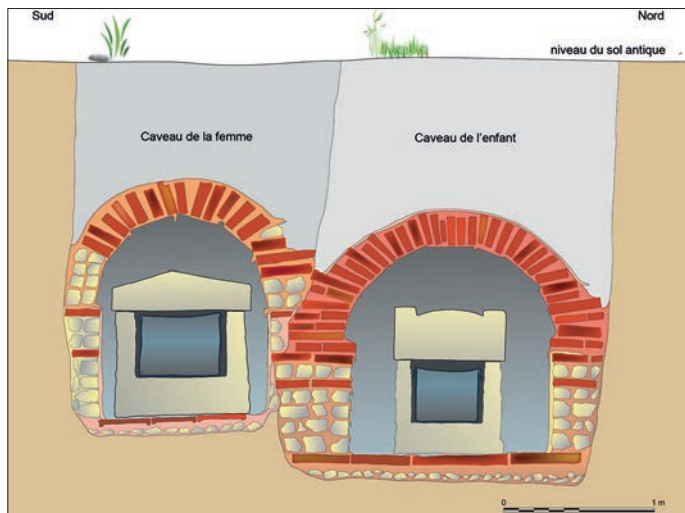


Fig. 62 – Profil des caveaux et des sépultures de Naintré (Vienne) (Farago-Szekeres, Simon-Hiernard 2012, p. 71).

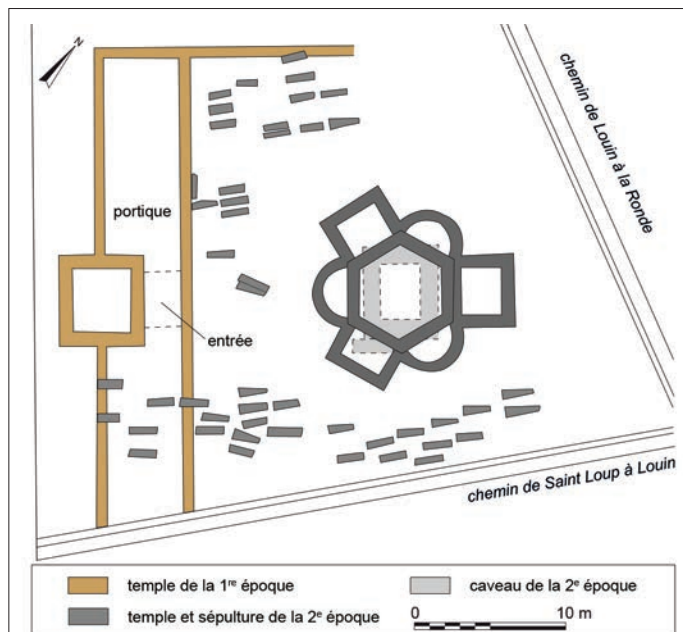


Fig. 64 – Plan général de l'hypogée de Louin (Vienne) (d'après Hiernard, Simon-Hiernard 1996, p. 155).



Fig. 63 – Sarcophages et sépulture en pleine terre d'Anché (Vienne) (Farago-Szekeres, Hiernard 2012, p. 81).



Fig. 65 – Sarcophages de Louin (Deux-Sèvres) (cliché : M. Segard).

également deux sarcophages qui ont été disposés en pleine terre (fig. 68). Près de Sion, dans le Valais, les circonstances de découverte sont également mal connues, mais parmi les quatre caveaux maçonnés identifiés dans une nécropole, l'un comportait deux cercueils en plomb (Dubosson 2007, p. 148-149). Dans les monuments funéraires d'Arroyomolinos, d'Arbury et d'Efferen, ce sont également deux personnes qui ont été inhumées (fig. 69 à 71). À l'exemple des sépultures doubles – deux sépultures dans un même contenant –, régulièrement observées dans les nécropoles, cette association de deux individus dans un même lieu symbolise des liens qui ont conduit les vivants à réunir les défunts dans le monde des morts.

Si l'on s'attarde sur ce regroupement cohérent de deux sépultures privilégiées, on doit rappeler une particularité mise en évidence par Bernard Farago, qui observait une association enfant-femme régulière (Farago-Szekeres 2001, p. 25). Si l'étude menée sur les défunts de Jaunay-Clan, soit un adulte masculin

et un adolescent, vient infirmer cette hypothèse, la mise en série des sites évoqués plus haut conforte en revanche celle d'une association régulière d'un adulte et d'un individu plus jeune. C'est le cas à Naintré (femme adulte et enfant, sans doute une fille), à Anché (adulte peut-être féminine et enfant-adolescent de 12 ans environ), ou encore à Louin (un jeune homme et un enfant) et à Lozay (une femme âgée et une fille de 15-17 ans). À Arroyomolinos, le mausolée comprend la sépulture d'un homme, à laquelle a été ajoutée, plus tard, celle d'un enfant. Dans la nécropole de Spitafields enfin, la sépulture féminine est à côté d'une riche sépulture d'enfant dans un sarcophage en pierre, lui-même déposé dans une fosse à coffrage en bois. Ces observations rappellent la place particulière accordée aux enfants et aux adolescents morts prématurément ; on dispose aujourd'hui de quantité d'exemples à travers les provinces romaines documentant les pratiques funéraires liées à la *mors immatura* (Martin-Kilcher 2000). Le cas des nourrissons est

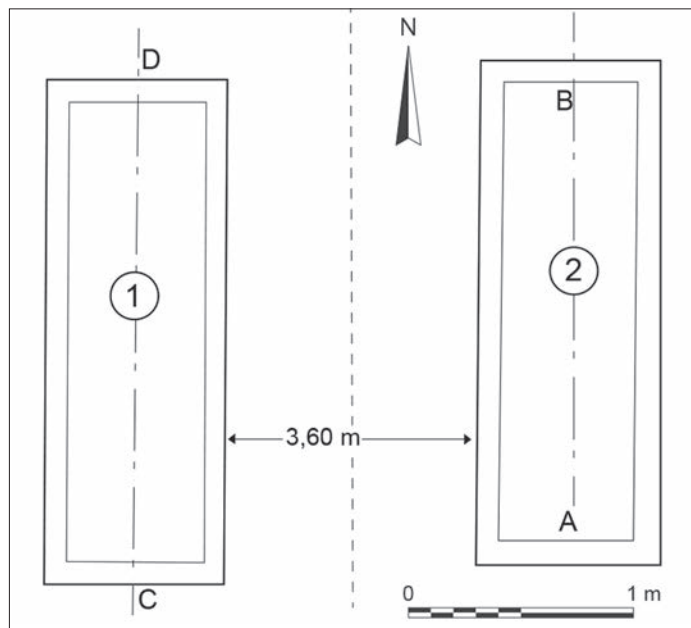


Fig. 66 – Sarcophages de Lozay (Charente-Maritime) (Chenuau, Morin 1980).

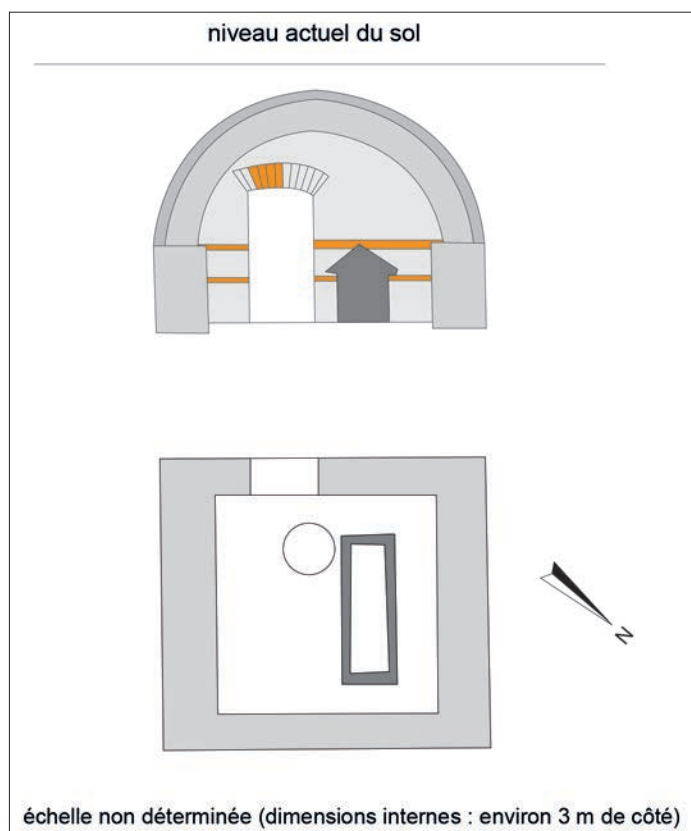


Fig. 67 – Plan et coupe de l'hypogée de Neuil-sous-Faye (Vienne) (d'après Simon-Hiernard 2012, p. 14).

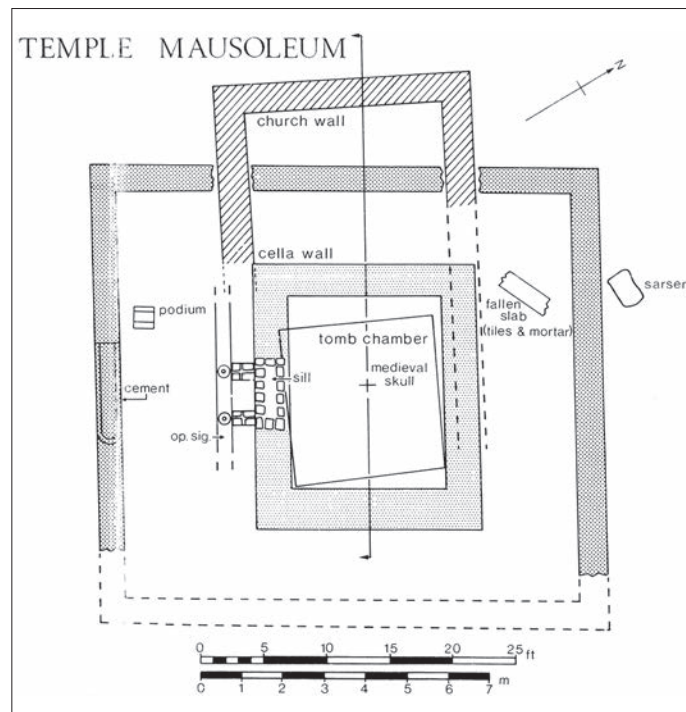


Fig. 68 – Plan du temple et du mausolée de Lullingstone (Grande-Bretagne) (Meates 1979, fig. 31).

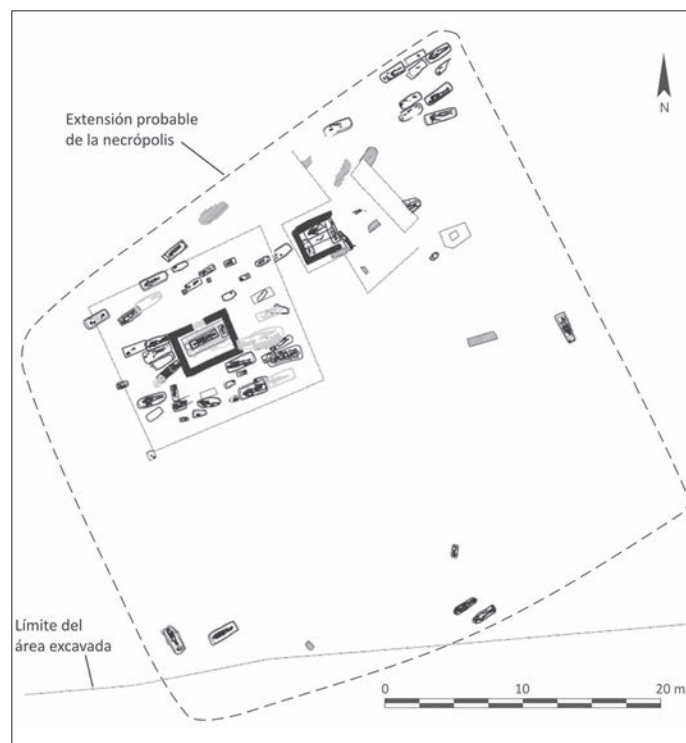


Fig. 69 – Plan de la zone funéraire d'El Pelicano à Arroyomolinos (Espagne) (Vigil-Escalera Guirado A. 2013, p. 193).

quant à lui bien à part dans ce paysage : ils sont en effet souvent exclus des espaces réservés aux autres classes d'âge et font l'objet de soins spécifiques (Blazot *et al.* 2003 ; Baills-Talbi, Dasen 2008). Ici, les défunts sont des enfants ou des adolescents, à qui des funérailles fastueuses furent accordées. Dans le cas de filles et d'adolescentes, l'attention accordée à la sépulture traduit le drame que représentait leur décès avant mariage (Galinier 2004). Ce constat trouve un écho dans la sépulture

d'enfant de Naintré, d'où provient le mobilier le plus précieux. Au contraire, les sépultures de garçons morts jeunes paraissent plus difficilement identifiables, et rarement dotées de dépôts aussi spécifiques. À Jaunay-Clan, aucun mobilier n'a été déposé avec l'adolescent. Le textile couvrant le couvercle en plomb apparaît davantage comme un élément des funérailles (décoration du cercueil ?) que comme une offrande.

Pour autant, la présence d'un enfant n'est pas systématique dans ces ensembles à double sépulture. À Nueil-sous-Faye, la seule sépulture est celle d'un adulte, et l'emplacement à ses côtés n'a jamais été utilisé. À Lullingstone, ce sont les sépultures d'un jeune homme et d'une jeune femme – morts tous deux à une vingtaine d'années – qui occupent le mausolée de la *villa*. De même à Arbury, les deux sépultures privilégiées sont celles d'adultes – un homme et une femme. Les autres découvertes du même type, souvent anciennes, n'ont permis d'évaluer ni le sexe, ni l'âge des défunts.

Il faut également examiner ces ensembles à deux sépultures sous l'angle de l'intensité des liens qui unissaient les individus inhumés. Le statut élevé dont témoignent les tombes et leur insertion dans un espace bien délimité – mausolée, hypogée, chambre funéraire, caveau, enclos – ne laissent que peu de doutes quant au fait qu'il s'agisse d'ensembles funéraires privés dépendant de grandes familles. À Jaunay-Clan, la parenté biologique n'est pas démontrée, bien qu'une vertèbre surnuméraire, présente chez les deux individus, le suggère fortement. Dans ce cas précis, les analyses paléogénétiques montrent qu'il ne peut s'agir que d'une lignée paternelle (père-fils par exemple). Dans les autres cas, le lien entre les deux individus, qui se traduit de façon claire dans l'espace funéraire, peut d'autant moins être précisé que les situations sont finalement assez variées. Dans le cas où l'un des défunts est un enfant, on peut imaginer qu'il était l'héritier désigné, mort prématurément, ou la fille qui ne sera jamais mariée. Il est rejoint plus tard par un adulte qui lui était très proche (le père de famille, la mère, un frère ou une sœur ?). C'est le cas à Naintré, où l'on imagine volontiers une sœur ou une mère inhumée à côté de la petite fille. C'est le contraire à Anché, où l'enfant décédé rejoint prématurément un proche. Dès lors qu'il s'agit d'adultes, l'intensité des liens qu'on met en avant sont ceux qui unissaient des époux, des frères à leurs sœurs ou un parent à son enfant. Cette situation est connue par les sources écrites, à l'image de l'inscription du mausolée de Lanuejols (Lozère), dans laquelle des parents dédient le monument funéraire et ses espaces associés à leurs deux fils disparus (*CIL XIII*, 1567).

En définitive, le choix qui a présidé à la disposition des sépultures et à leur emplacement respecte *a priori* une logique avant tout familiale, mais n'exclut pas toute sorte de liens et de relations entre individus dont on ignore tout. On sait ainsi qu'un personnage pouvait, s'il le souhaitait, partager l'espace funéraire qui lui était consacré (ou consacré à sa famille). Ainsi, dans la nécropole de Porta Nocera à Pompéi, l'affranchi Phileros accueille dans son enclos funéraire les sépultures des membres de sa famille, mais également sa patronne et un ami (Van Andringa, Lepetz 2006). À Lyon, c'est également un affranchi qui permet à son ancien maître de partager son mausolée, et en exclut ses propres héritiers (*CIL XIII*, 02124).

INHUMATIONS ET MONUMENT FUNÉRAIRE

Comme principal intérêt, l'ensemble funéraire de Jaunay-Clan permet d'observer comment ces liens forts se sont traduits dans la gestion de l'espace funéraire. À ce titre, l'ordre dans lequel ont été inhumés les individus, mais également la nature du monument qui les a accueillis, constituent des éléments

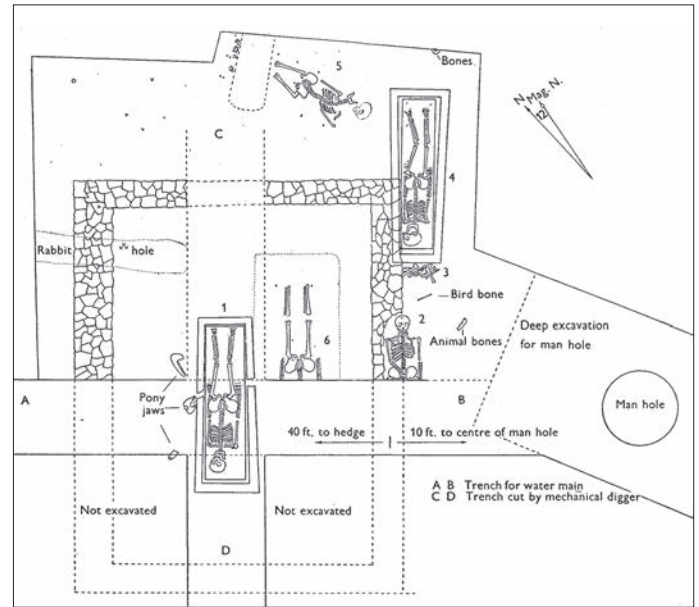


Fig. 70 – Mausolée d'Arbury (Grande-Bretagne) (Fell 1956).

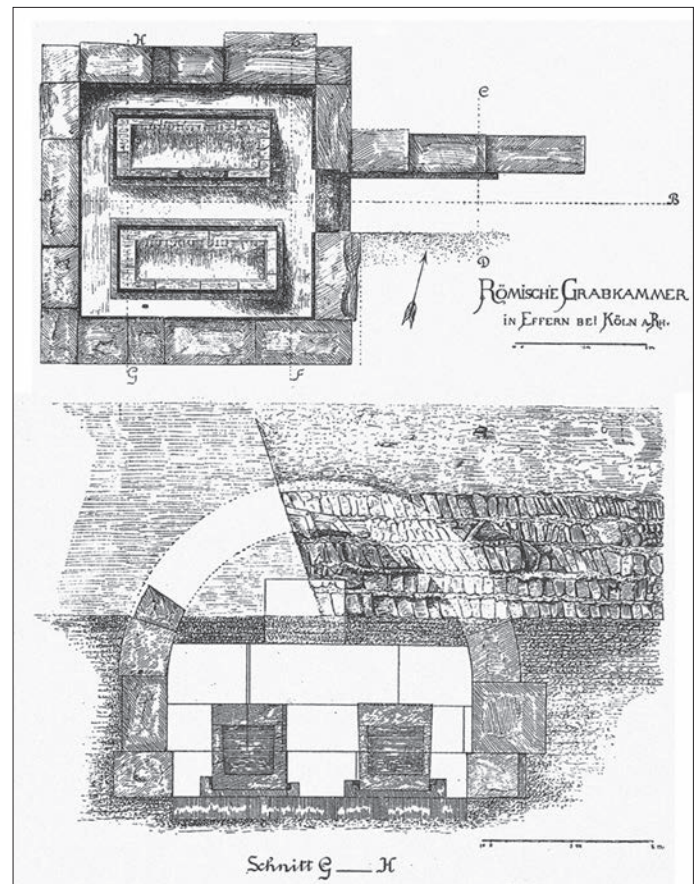


Fig. 71 – Chambre funéraire d'Efferen (Allemagne) (Lehner 1899).

précieux, car ils peuvent traduire des choix qui nous échappent en grande partie. Dans le cas de Jaunay-Clan, rien ne nous autorise à restituer ni la chronologie relative entre les sépultures, ni même entre ces dernières et le monument qui les renferme. De ce fait, tous les scénarios sont autorisés : disposition des sépultures, aménagement du mausolée. Pour ce qui concerne le monument funéraire proprement dit, les rares éléments dont on

dispose sont les suivants : des dimensions générales (7,70 m de côté), des fondations destinées à soutenir des murs imposants, la présence d'un enduit de mortier de tuileau à l'intérieur, et la probabilité que des travaux de maçonnerie aient été en cours de réalisation lors du comblement de la fosse du sarcophage Sp293. Il faut également souligner les difficultés rencontrées pour trouver suffisamment d'exemples similaires bien documentés. Si la bibliographie sur les monuments funéraires de Gaule et des provinces est abondante, elle relève avant tout des édifices associés à la crémation et destinés à abriter les urnes renfermant les restes des défunts (Landes dir. 2002 ; Moretti, Tardy 2006). L'association mausolée-sarcophages est en revanche nettement moins courante, y compris si l'on élargit les recherches à l'ensemble des provinces occidentales et à toute la période romaine. Régulièrement, la relation chronologique entre édifice et sépultures n'est pas clairement établie (par exemple à Autun ; Kasprzyk 2016, p. 135-136).

Si une recherche plus systématique s'avère nécessaire, on constate pourtant que les rares exemples identifiés figurent parmi les sites déjà mentionnés. À Jaunay-Clan, l'hypothèse d'un simple enclos funéraire n'est pas convaincante bien qu'elle trouve des similitudes avec un enclos maçonné récemment mis au jour dans une nécropole de Poitiers et daté de la fin du III^e s. ou du début du IV^e s. (Gerber 2012). La présence d'un sarcophage y est supposée, mais ce dernier aurait été récupéré ultérieurement ; seule une grande fosse subsiste.

Si l'on reconsidère les exemples régionaux déjà évoqués plus haut, on constate qu'aucun ne s'apparente réellement à celui de Jaunay-Clan. À Naintré, un petit tronçon de mur identifié en surface pourrait appartenir, d'après son mode de construction, à un enclos plutôt qu'à un édifice imposant (Farago Szekeres, Duday 2013, p. 23). À Anché, les sépultures ont été installées dans la *cella* d'un temple à plan centré préexistant, mais aucun indice ne permet de restituer une éventuelle reconstruction, même partielle. Le plan évoque le mausolée de Lullingstone, où la chambre funéraire entièrement enterrée était surmontée par un édifice quadrangulaire à galerie périphérique. Une architecture du même type est supposée pour l'un des mausolées des II^e-III^e s. de Quinta de Marim au Portugal (Graen 2005, p. 263). Pour d'autres exemples associant édifice et sarcophages, datés de la fin de l'Antiquité, le procédé architectural associe en effet une chambre semi ou totalement enterrée, souvent voûtée, à une élévation. On trouve ce procédé dans plusieurs nécropoles urbaines d'Afrique du Nord, comme à Cherchell (Leveau 1999). Dans la région de Jaunay-Clan, c'est le cas à Louin, où la chambre qui contient deux sarcophages est surmontée par un édifice à exèdre, lui-même inscrit dans un ensemble plus vaste. La configuration est la même à Nueil-sous-Faye, bien qu'aucun édifice surmontant la chambre funéraire enterrée voûtée n'ait été identifié. Pour le mausolée d'El Pelicano à Arroyomolinos, et à Arbury, les auteurs s'appuient sur la présence d'un édifice maçonné quadrangulaire (4 m sur 5 m à Arbury, 10 m sur 12 m environ à Arroyomolinos) pour avancer qu'il s'agissait d'une chambre funéraire voûtée, dont on ignore si elle était complètement enterrée.

Ces deux exemples sont assez similaires à ce qu'on observe à Jaunay-Clan où rien ne permet de déterminer le niveau de circulation d'origine. S'il était sans aucun doute plus élevé que le sol actuel, on peut sans doute écarter la possibilité d'une

chambre funéraire entièrement enterrée. Ce scénario n'est pas envisageable puisque les sarcophages eux-mêmes étaient complètement enfouis dans une fosse. Il s'agit d'ailleurs d'une observation qui n'est pas anodine : ici comme à Naintré ou à Anché, et dans un certain nombre d'autres sites des III^e-IV^e s. (El Pelicano, Arbury, Lullingstone), le sarcophage n'était pas destiné à être exposé, qu'il soit en pleine terre, dans un caveau ou dans une chambre enterrée. Dans le cadre de cérémonies commémoratives, d'autres éléments devaient probablement intervenir en surface pour marquer le souvenir des défunts (statuaire, peintures, stèles).

Pour en revenir au monument lui-même, et par analogie avec le bâtiment voisin, on suppose que des blocs imposants ont été employés pour l'élévation, dont les matériaux ont été récupérés dans leur intégralité. La réflexion sur ce sujet doit par ailleurs intégrer une découverte de la fin du XIX^e s., qui avait été présentée dans une petite synthèse consacrée aux découvertes antiques du secteur de Poitiers (Eygun 1954). Un plan et une lettre datée de 1915, de E. Mongruel, mentionnent la découverte (non datée) d'un temple dans une sablière³¹. Ce temple est reporté sur un plan général qui n'est pas à l'échelle (fig. 72). Si ses dimensions ne sont pas données, l'auteur signale des colonnes cannelées sur trois côtés et indique la présence d'un escalier en façade. On peut le rapprocher d'un second plan, daté de 1889, qui figure un édifice carré de 7,70 m de côté, précisément localisé par rapport à un mur (moderne) dans une sablière proche de la propriété d'Ernest Mongruel (fig. 73). Ce plan est associé à un document qui mentionne la découverte, dans la sablière à proximité de l'édifice, d'éléments architecturaux, dont plusieurs fûts de colonne, des blocs architecturaux, quelques tessons de céramique à l'éponge et des monnaies du IV^e s. La propriété Mongruel est située à environ 200 m au sud-est du mausolée, et ce dernier est en bordure d'une sablière, dans laquelle un mur massif a été observé, servant encore de limite parcellaire. La distance entre ce mur et le mausolée est identique à celle indiquée sur le plan (38 m). Ces éléments suggèrent fortement que l'édifice découvert en 1889, interprété plus tard comme un temple, et le mausolée fouillé en 2011-2012, sont un seul et unique monument. Le mobilier du IV^e s. qui en provient étaye l'hypothèse selon laquelle l'édifice serait tardif. Les éléments d'une ou plusieurs colonnes cannelées de 0,60-0,65 m de diamètre sont encore conservés dans la propriété voisine. Quant au plan du temple comportant une colonnade et un escalier en façade, son interprétation est délicate. Doit-on le considérer comme fantaisiste, le sachant établi plus de 25 ans après la découverte du temple ? Ou bien révèle-t-il plus simplement des éléments architecturaux réellement observés, mais qui ont été ensuite détruits et jetés dans la carrière en contrebas ou récupérés ? Cette dernière hypothèse est d'autant moins à écarter que du mobilier des périodes moderne ou contemporaine, dans les tranchées de récupération du bâtiment voisin, suggère que ce dernier a sans doute été exhumé à une époque peu ancienne (pour récupérer des matériaux ?). Et dans le mausolée, si le sarcophage le moins enfoui n'a pas été repéré à cette époque, c'est sans doute parce que les fouilles menées ont été très rapides et n'ont affecté que les parties supérieures des murs.

31. Archives départementales de la Vienne, Carton 24, V^e album, A59, portefeuille XXIII.

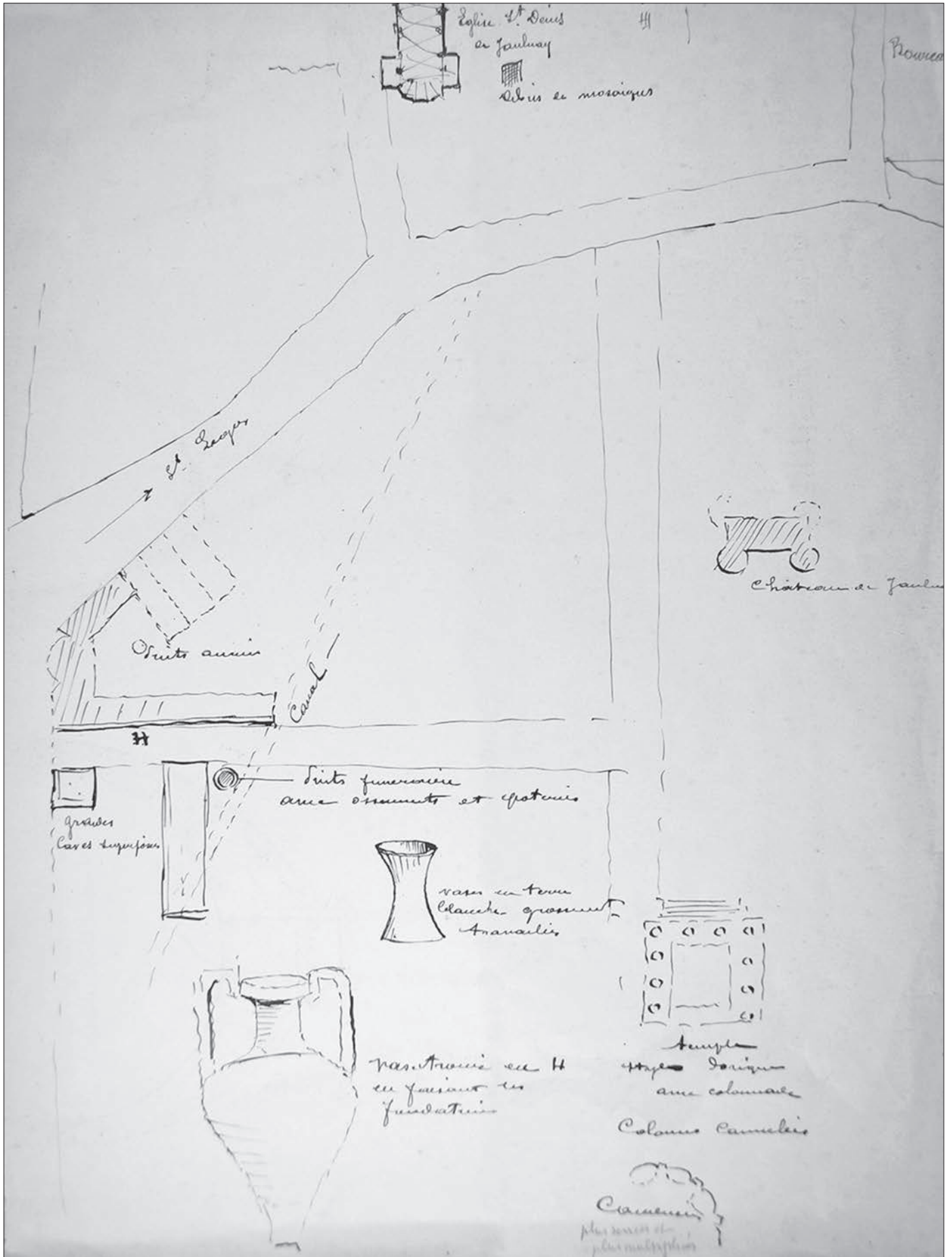


Fig. 72 – Localisation du « temple » découvert en 1889 (Archives départementales de la Vienne, Carton 24, V^e album, A59, portefeuille XXIII).

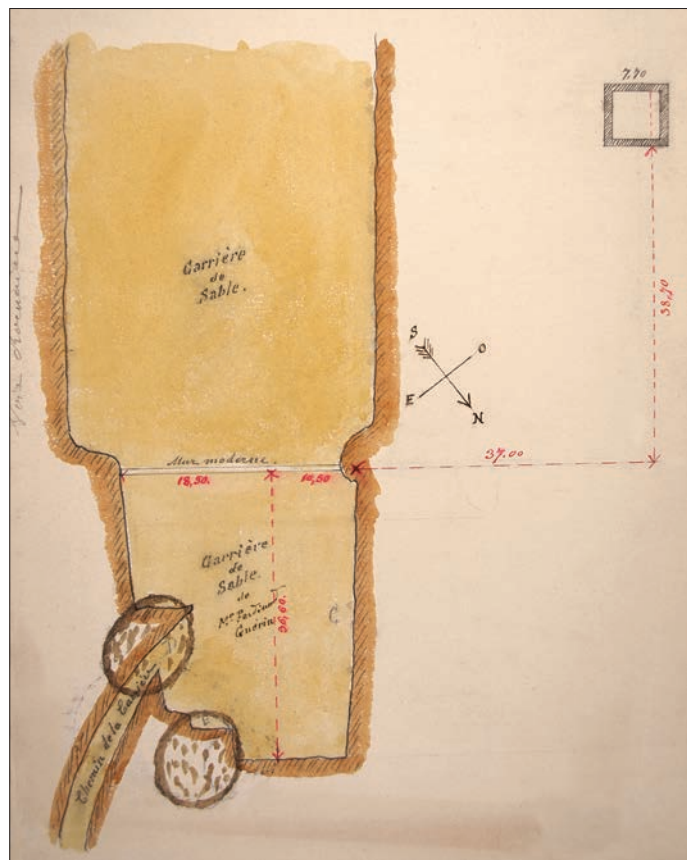


Fig. 73 – Plan et localisation de l'édifice découvert en 1889 (Archives départementales de la Vienne, Carton 24, V^e album, A59, portefeuille XXIII).

À leur sujet, on ne peut donc manquer de penser aux chambres funéraires, enterrées ou non, surmontées d'un édifice sur le modèle du temple classique. C'est le cas près d'Igel, mais aussi à Nehren (Allemagne), où les mausolées tardifs s'apparentent au modèle du mausolée-temple fréquent au Haut-Empire (Eiden 1982 ; Siedow 2009). De nombreux exemples de ce type de mausolée sont connus dans les provinces occidentales, se développant principalement à partir du II^e s. (Gros 2001, p. 444-454). Quelques sites bien conservés, tels le tombeau dit des Valerii à Rome ou ceux de Mulva et Fabara en Espagne, nous permettent d'examiner leur architecture. La chambre funéraire est régulièrement en hypogée, richement décorée (peintures, stucs), et peut accueillir plusieurs sarcophages. En Gaule, les exemples de ce type sont assez rares, à l'image du mausolée de Lanuejols (Lozère) daté de la seconde moitié du II^e s. (Landes dir. 2002, p. 171). Toutefois, le corpus est probablement plus riche qu'on le croit, comme le rappelait récemment Philippe Leveau à propos de quelques exemples de Gaule Narbonnaise (Leveau 2007, p. 283-284 ; 2016, p. 232-233).

Si l'on associe sans trop de doutes les fragments de colonne au mausolée, on peut alors proposer que le monument funéraire de Jaunay-Clan ait été édifié sur le modèle du mausolée-temple. Une restitution précise n'est pas aisée et dépend notamment de la fiabilité du plan du XIX^e s. Ainsi, on ignore si la chambre funéraire était simplement légèrement surélevée, délimitée par des colonnades simples et/ou engagées et précédée par un escalier marquant l'entrée, ou s'il s'agissait d'une chambre en moyen ou en grand appareil (comme le bâtiment 2),

surplombée par un étage bâti sur le modèle du temple classique. Cette dernière hypothèse paraît plus vraisemblable. Les murs intérieurs, revêtus de mortier de tuileau, pouvaient comporter des peintures, à l'image de ce qui a été observé à Louin.

Cette proposition intègre également la présence, dans le fond de la fosse de la sépulture Sp293, d'un autre élément architectural, peut-être un fragment de corniche. Si son origine n'est pas définie, il peut s'agir d'un bloc issu d'un premier édifice funéraire, partiellement ouvert pour y déposer une seconde sépulture. La présence d'une couche de mortier liée à un chantier dans cette même fosse va dans le même sens, révélant peut-être une opération de reconstruction ou de réfection. Ces observations appellent deux remarques, qui demandent à être abordées de façon conjointe.

Il faut d'abord attirer l'attention sur le fait que, quoique parfois planifiées, les funérailles ne pouvaient échapper à une sorte d'improvisation due à l'urgence. Ainsi, chez les notables, il était de coutume de les préparer par testament. On pouvait ainsi prévoir la construction d'un mausolée, organiser les cérémonies, l'entretien de l'espace funéraire et même les cérémonies de commémoration ultérieures. Malheureusement, la mort prématurée, accidentelle et non prévue faisait que très souvent, c'est l'urgence qui dictait, en partie, la gestion du corps et de sa sépulture. De façon parallèle, il faut mettre en avant toutes les contingences pratiques associées aux funérailles : travaux de construction ou de réouverture du mausolée, creusement de la fosse, fabrication, transport et disposition du sarcophage, travaux de construction et d'aménagement après la mise en terre, etc. Ce travail de l'ombre ne nous est quasiment pas connu par les sources écrites, mais il participait du bon déroulement des cérémonies et du maintien en état de l'aire funéraire.

Ainsi, à Jaunay-Clan comme pour d'autres sites, on peut s'interroger, notamment, sur la possibilité de faire entrer un sarcophage dans un édifice existant, qu'il s'agisse d'un hypogée ou d'un mausolée. Dans certains cas, il semble que cette question avait été anticipée. C'est le cas à Efferen, et probablement à Louin, où les deux sarcophages ont été déposés dès la construction du monument funéraire. Faut-il y voir le témoignage d'une volonté testamentaire ? Ou bien s'agit-il de deux individus morts simultanément et réunis dans un même mausolée ? Cette dernière situation est celle qu'on observe, par exemple, à Lullingstone. À Nueil-sous-Faye, la place laissée disponible dans l'hypogée a-t-elle pu ne jamais être utilisée pour de simples raisons techniques comme l'impossibilité de déposer un second sarcophage ? La réouverture de tombeaux pour y déposer de nouvelles sépultures était une pratique habituelle. C'est ce qu'on observe par exemple à Pompéi, dans une tombe multiple qui a servi à accueillir successivement trois enfants ou adolescents (Van Andringa, Lepetz 2006, p. 1144-1146). Nul doute que dans le cas de monuments funéraires imposants, elle pouvait demander d'importants travaux de démolition et de reconstruction.

D'autres sites renvoient à des situations plus complexes. À Arbury, une première sépulture privilégiée en sarcophage ne présente aucune signalisation manifeste (en tout cas conservée) en surface. Plus tard, une sépulture identique, implantée suivant une même orientation, est ajoutée. Cette inhumation, aménagée dans une chambre semi-enterrée, est accompagnée de la construction d'un monument funéraire maçonné dont l'un des

murs est accolé à la première sépulture. Cette situation est celle qui est également observée dans le mausolée d'El Pelicano : l'édifice funéraire a été construit dès l'origine pour abriter la sépulture d'un homme adulte. Plus tard, c'est une sépulture d'enfant qui lui est adjointe, elle aussi dans un cercueil en plomb. Ces exemples témoignent avant tout du pragmatisme dans la gestion de l'espace funéraire, dont la seule constante est, ici, la recherche de la proximité d'un être cher, vénéré ou respecté. À Jaunay-Clan, rien ne permet de restituer une chronologie aussi précise. La relation privilégiée entre les deux individus est évidente, mais on ne peut la définir, et on ne peut pas davantage identifier la manière dont elle a été traduite dans la gestion de l'espace funéraire. Il est avéré cependant que les sépultures ont été disposées dans un espace qui avait déjà une fonction funéraire. Elles ont été rapprochées d'une tombe, sans doute d'un proche ancêtre, incinéré et ayant fait l'objet de cérémonies au moment de la crémation et ultérieurement. Si la place du grand bâtiment voisin est difficile à restituer, à la fois en termes d'architecture, de fonction et de chronologie, il peut évoquer lui-même un vaste mausolée ou un secteur destiné à des cérémonies dont on ignore tout. L'ensemble constitue un espace funéraire cohérent, réservé à quelques individus d'une grande famille. Au contraire de nombreux sites du même type, ces tombes privilégiées n'ont pas servi de lieu autour duquel d'autres sépultures, plus modestes, ont été implantées de façon assez désordonnée, avec toute la réserve due à notre méconnaissance de l'extension éventuelle de l'aire funéraire au sud et à l'est. Cette configuration est celle reconnue à Anché, où une troisième sépulture plus modeste et dans un cercueil en bois, a été installée dans la fosse contenant les deux sarcophages. On l'observe également, dans d'autres proportions, à Louin, mais également autour du mausolée d'El Pelicano. Elle rappelle que la notoriété des personnages inhumés a perduré bien au-delà de leur décès, et que l'aire funéraire familiale a pu être ouverte plus largement.

À Jaunay-Clan, on suppose que les deux inhumations ont eu lieu dans un intervalle chronologique restreint, de quelques décennies au maximum. Quant à la zone funéraire, elle a été utilisée sur une durée d'un siècle au maximum, ce qui suscite nécessairement des interrogations quant à la répartition des espaces funéraires familiaux et sur leur évolution dans le temps. Elle témoigne, à l'échelle de quelques générations au plus, d'un changement des pratiques funéraires. On passe ainsi de la crémation, associée à une série de cérémonies somptuaires, à l'inhumation en sarcophages enfouis, avec des défunts dénués de toute offrande, mais dont les funérailles rappellent tout autant l'aisance et le rang. Comme le rappelle Pierre Gros, la forme nouvelle d'architecture funéraire que représente le tombeau-temple n'a rien à envier aux démonstrations ostentatoires des premiers siècles de l'Empire (Gros 2001, p. 444). Si elle accompagne clairement le passage de la crémation à l'inhumation, elle relève tout autant d'une mode qui introduit une rupture moins importante qu'il n'y paraît.

En tout état de cause, il semble évident que l'exemple de Jaunay-Clan correspond à une aire funéraire privée, associée à un domaine. Les défunts appartenaient à une élite rurale, propriétaire de résidences urbaines et de *villae* campagnardes, et occupaient un rang important dans la vie de la cité. La proximité avec une *villa* proche est attestée dans la plupart des cas présentés ici. À Jaunay-Clan, on connaît désormais

bien le contexte proche, qui témoigne d'une occupation dense et de la présence de riches demeures aux alentours. À 500 m à l'ouest, un vaste édifice doté de bains et richement décoré (peintures murales polychromes, mosaïques) a été partiellement observé à l'emplacement de l'église et autour. À peu de distance ont également été étudiés des aménagements, peut-être des jardins, associés à un extraordinaire sanctuaire végétal (Lavoix *et al.* 2016). S'ils sont nettement plus anciens que la zone funéraire (1^{er} s. apr. J.-C.), ils constituent d'autres témoignages de la présence dans ce secteur de grandes familles de notables qui devaient occuper régulièrement leur domaine à proximité du chef-lieu. Ils devaient également, comme souvent, s'y faire enterrer. Bien qu'on ne puisse les restituer avec certitude, ces monuments devaient être visibles et ostentatoires (édicule, élévation massive, architecture), et peut-être proches d'une voie (une voie romaine a été observée au niveau de la Grand'Rue, à environ 50 m au sud).

*
* *

Les différents éléments qui constituent l'espace funéraire de Jaunay-Clan, par leur caractère exceptionnel, sont riches d'enseignements tant sur les aspects méthodologiques que sur ce qu'ils nous apprennent des pratiques funéraires des élites de la fin de l'Antiquité.

Ce qui fait la particularité du site de Jaunay-Clan est le degré de précision des analyses qui ont pu y être réalisées. Elles ont été permises à la fois par l'état de conservation des sépultures et par un protocole pluridisciplinaire mis en œuvre grâce à une collaboration exemplaire entre différents intervenants. Ce protocole, faisant intervenir conjointement les spécialistes appelés à mettre en œuvre leur expertise, et cela dès la fouille, a permis une réflexion d'ensemble qui a été le fil conducteur de cette opération.

La méthode adoptée s'inscrit dans un renouvellement des pratiques de l'archéologie funéraire, qui s'est sensibilisée et ouverte aux possibilités d'analyse de « l'invisible » (pollen, parasites, ADN, colorants, résines et restes organiques). Elle offre la possibilité d'entrer dans le détail des pratiques funéraires, en révélant des gestes méconnus ou mal documentés.

Le statut des défunts ne fait aucun doute et il se devine au travers des différentes caractéristiques des tombes, qu'il s'agisse du bûcher et du petit monument associé ou des inhumations déposées dans un mausolée. Le site s'inscrit en outre dans un corpus régional bien documenté, qui rappelle le poids de l'aristocratie pictonne à la fin de l'Antiquité. L'espace funéraire lui-même apparaît assez restreint et tout à fait circonscrit, bien que l'hypothèse de son prolongement vers le sud ne puisse être écartée. Il n'associe que deux structures distinctes, et uniquement trois défunts. La fonction du grand édifice maçonné ne nous est pas connue et il peut s'agir tout autant d'un autre mausolée que d'un bâtiment lié à des pratiques associées aux funérailles ou à des commémorations. L'isolement des sépultures dans un ensemble bien délimité accentue encore leur caractère privilégié, le lieu ayant été probablement réservé à quelques membres parmi les plus importants. On ne peut douter qu'il s'agissait d'un espace réservé à une famille et associé à un domaine. Les sépultures devaient être visibles de loin,

bien identifiées et matérialisées pour marquer la mémoire des défunts et de la famille, mais également pour manifester leur rang. Malheureusement, presque rien ne subsiste de ces éléments ostentatoires qu'on ne peut qu'imaginer (élévation du mausolée, stèles, statuaire). Il faut aussi relever que la configuration de l'espace funéraire l'éloigne des aires sépulcrales domaniales connues par ailleurs, où les membres les plus importants sont souvent entourés de défunts aux sépultures plus modestes, de probables habitants du domaine et des personnes de la famille au sens large.

Le site présente aussi la caractéristique d'associer bûcher et mausolée à inhumations. La cohabitation de ces deux pratiques est courante dans des espaces funéraires utilisés sur la longue durée, et on l'associe le plus souvent à une évolution des pratiques, l'inhumation succédant à la crémation. Ici, les éléments de chronologie ne permettent pas de l'assurer. Les inhumations sont datées dans un intervalle large englobant le III^e s. et les premières décennies du IV^e s., tandis que le mobilier du bûcher relève du III^e s., ce qui n'exclut donc pas une contemporanéité, même douteuse. Pour autant, la proximité de la crémation et de l'inhumation, à la fois dans l'espace et dans le temps, révèle un changement de pratiques, probablement dans un même cercle familial, à une échelle de temps sans doute très réduite, soit une ou deux générations peut-être. Ce constat conduit à tenter de distinguer ce qui relève de pratiques funéraires codifiées et partagées par une communauté, de ce qui procède de modes adoptées par un groupe social à une époque donnée. Sur ce site, les deux modes de sépultures permettent de restituer les rites et les gestes pratiqués dans le respect des devoirs envers le défunt et les divinités, mais qui s'expriment sous des formes très différentes.

Plus encore que l'opposition entre inhumation et crémation, c'est la juxtaposition d'une sépulture associée à de nombreux dépôts, et de deux tombes qui en sont totalement dénuées qui doit retenir notre attention. Le mobilier illustre les différentes étapes de la crémation, qu'il procède de dépôts d'objets personnels du défunt, de rituels sacrificiels et alimentaires ou de tout autre geste rendu en l'honneur du défunt et des dieux Mânes. Il peut exprimer ici, par l'abondance des récipients utilisés, la quantité des invités aux funérailles, mais également lors de commémorations, et donc le rang social du défunt (Blaizot 2009, p. 335). Il participe d'une mise en scène des funérailles, dont la fosse dallée constitue également une composante importante. Au contraire, ni le mobilier ni les analyses biomoléculaires ne rappellent le banquet, les libations ou l'usage de parfum dans les inhumations. Cette absence contraste avec de nombreuses tombes similaires et contemporaines (Naintré, Louin, Spitafields), où les défunts sont accompagnés d'un riche mobilier (verrerie, amphores, vaisselle métallique). Elle s'inscrit dans un contexte chronologique qui voit se côtoyer des tombes à mobilier et d'autres qui en sont totalement dépourvues. La raison n'en est pas clairement établie, mais elle pourrait être en partie liée à une évolution de la conception du sacrifice et du repas des funérailles à la fin de l'Antiquité, en relation avec le passage à l'inhumation (Blaizot 2009, p. 339-342).

En cela, la zone funéraire apporte sans doute un éclairage précieux sur les changements de pratiques. Au-delà de ces évolutions subsiste, ici, l'expression d'une ostentation propre à une

classe aisée, non avare de créations « exhibitionnistes »³², dès lors qu'il s'agissait de rappeler son rang. C'est le cas du mausolée et du bâtiment voisin, mais également de l'enclos autour du bûcher, qui matérialisaient le statut de la famille de façon visible et pérenne dans le paysage. D'autres modes sont peut-être propres à la fin de l'Antiquité, et s'inscrivent dans une démonstration de fortune qu'on retrouve en architecture privée dans les immenses salles de réception des *villae* tardives, dans leurs splendides décors en mosaïques ou bien encore dans les banquets qui étaient donnés. Elles traduisent une imitation des modes de vie de la cour impériale, à une époque où la carrière se fait désormais davantage grâce aux puissants qu'à travers l'évergétisme et les suffrages de ses concitoyens (Cabouret 2008, p. 220).

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'usage de textiles précieux, dont certains teints à la pourpre, mais également les traitements appliqués au corps avec de coûteux produits orientaux, qu'on retrouve à la même époque dans les tombes voisines de Naintré et dans la plupart des régions de l'Empire. L'inhumation en cercueil en plomb dans un sarcophage en pierre est également une caractéristique de la fin de l'Antiquité. Ces modes étaient, pour certaines, plus répandues qu'on ne l'imagine, comme le montre la diffusion de la pratique de l'embaumement dans la Bretagne romaine, identifiée par des analyses chimiques systématiques. John Pearce démontre qu'il s'agissait de marqueurs sociaux qui participaient d'une mise en scène du corps, et qui étaient utilisés par les élites pour marquer leur volonté d'auto-célébration jusque dans la mort (Pearce 2013, p. 457-458). Ils font d'ailleurs l'objet de caricatures et de critiques répétées dans la littérature, qui moque la démesure et les fortunes dépensées lors des funérailles. La mise en scène du corps est également dénoncée par les premiers auteurs chrétiens, mais il s'agit avant tout de rhétorique destinée à critiquer les pratiques des païens (Zangre 2016, p. 74, n. 143 ; p. 105).

Le site de Jaunay-Clan nous rappelle avec force combien ces modes se transmettaient au sein de groupes sociaux privilégiés. On comprend ainsi les similitudes entre les différents ensembles funéraires d'une même région et de la même période, à l'image de Naintré, Louin et Jaunay-Clan. On perçoit également mieux, à Jaunay-Clan, ce que révèle la rupture qui semble intervenir dans un temps assez court, entre la crémation et l'inhumation. Dans un même groupe familial, ces deux modes de sépultures ne sont que le reflet de choix opérés par la plus haute noblesse, pour laquelle il s'agissait d'imiter le faste des funérailles de leurs pairs, de l'égaliser, voire de le dépasser. Les codes avaient donc changé : l'apparat a pu davantage être concentré sur l'embaumement et les textiles qui embellissent les défunts ou bien encore sur le mausolée qui rappelle leur haut rang, davantage que sur un coûteux mobilier d'accompagnement. Les fortes ressemblances avec nombre de sépultures contemporaines, et cela dans tout l'Empire, rappellent simplement que ces codes constituaient un langage commun, connu de l'aristocratie, et partagé par imitation et émulation.

32. L'expression est de P. Gros, à propos des mausolées de la fin de la République et du début de l'Empire (Gros 2001, p. 444).

LISTE DES AUTEURS

Maxence SEGARD

Juniper Conseil, 6 boulevard Jean Moulin, F-14000 Caen ; Centre Camille-Jullian, UMR 7299, MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, F-13094 Aix-en-Provence. Enneda. Courriel : m.segard@juniper-conseil.fr

Cécile DE SERÉVILLE-NIEL

CRAHAM, UMR 6273, université de Caen, CS14032, F-14032 Caen. Courriel : cecile.niel@unicaen.fr

Avec les contributions de :

Marie-José ANCEL

Archeodunum, 500 rue Juliette Récamier, F-69970 Chaponnay. Courriel : mj.ancel@archeodunum.fr

Thierry ARGANT

Evéha, 87 avenue Bruyères, F-69150 Décines-Charpieu. Courriel : thierry.argant@eveha.fr

Michaël BRUNET

Chercheur indépendant ; Artheis, UMR 6298, 6 boulevard Gabriel, F-21000 Dijon. Courriel : mb.archeograph@gmail.com

Sabrina CHARBOUILLOT

Evéha, 87 avenue Bruyères, F-69150 Décines-Charpieu. Courriel : sabrina.charbouillot@eveha.fr

Marie-France DEGUILLOUX

Pacea, UMR 5199, université de Bordeaux, bâtiment B8, allée Geoffroy Saint-Hilaire, F-33615 Pessac. Courriel : mf.deguilloux@pacea.u-bordeaux1.fr

Benjamin DUFOR

UMR 6248 Chrono-Environnement, université de Franche-Comté, 16 route de Gray, F-25030 Besançon. Courriel : benjamin.dufour@univ-fcomte.fr

Olivier DUTOUR

Pacea, UMR 5199, université de Bordeaux, bâtiment B8, Allée Geoffroy Saint-Hilaire, F-33615 Pessac. Courriel : o.dutour@pacea.u-bordeaux1.fr

Nicolas GARNIER

SAS Laboratoire Nicolas Garnier, 32 rue de la Porte Robin, F-63270 Vic-le-Comte. Courriel : labo.nicolasgarnier@free.fr

Pierre-Emmanuel GILLET

Éducation Nationale, La Marsa (Tunisie). Courriel : gilletpierreemmanuel@yahoo.fr

Michel GIRARD

CEPAM, UMR 7264, Campus Valrose, bâtiment L, 28 avenue de Valrose, F-06108 Nice. Courriel : mra.girard@gmail.com

Clément HERVÉ

Archeodunum, En Crausaz, 10, CH-1124, Gollion (Suisse). Courriel : c.herve@archeodunum.ch

Rémi CORBINEAU

Aix-Marseille université, LA3M (UMR 7298, Aix-en-Provence), MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, F-13094 Aix-en-Provence ; CReAAH (UMR 6566, Rennes), Campus de Beaulieu, Bâtiment 25, Labo Archéosciences, avenue du Général Leclerc, F-35042 Rennes. Courriel : corbineau.remi@gmail.com

Antoinette RAST-EICHER

Archeotex, Kirchweg 58, CH-8755 Enneda (Suisse). Courriel : antoinette.rast@iaw.unibe.ch

Brendan KEELY

University of York, Department of Chemistry, Heslington, York YO10 5DD, North Yorkshire, Grande-Bretagne. Courriel : brendan.keely@york.ac.uk

Matthieu LE BAILLY

UMR 6248 Chrono-Environnement, université de Franche-Comté, 16 route de Gray, F-25030 Besançon. Courriel : matthieu.lebailly@univ-fcomte.fr

BUI THI MAI

CEPAM, UMR 7264, Campus Valrose, bâtiment L, 28 avenue de Valrose, F-06108 Nice. Courriel : mra.girard@gmail.com

Stephan NAJI

Cirhus, UMI 3199, 4 Washington Square North, NY-10003, New York. Courriel : stephan.naji@nyu.edu

Witold NOWIK

Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, 29 rue de Paris, F-77420 Champs-sur-Marne. Courriel : witold.nowik@culture.gouv.fr

Marie-Hélène PEMONGE

Pacea, UMR 5199, université de Bordeaux, bâtiment B8, Allée Geoffroy Saint-Hilaire, F-33615 Pessac. Courriel : marie-helene.pemonge@u-bordeaux1.fr

Laudine ROBIN

Evéha, 87 avenue Bruyères, F-69150 Décines-Charpieu. Courriel : laudine.robin@eveha.fr

Guillaume ROUGÉ

Ausonius, UMR 5607, Maison de l'Archéologie, Domaine universitaire, 8 esplanade des Antilles, F-33607 Pessac. Courriel : g.rouge19@gmail.com

Cécile ROUSSEAU

Institut national de Police scientifique, laboratoire de police scientifique de Lyon, 31 avenue Franklin Roosevelt, F-69130 Ecully.

Magali TORITI

CReAAH (UMR 6566, Rennes), Campus de Beaulieu, bâtiment 25, Labo Archéosciences, avenue du Général Leclerc, F-35042 Rennes. Courriel : mag.toriti@gmail.com

Charles VASNIER

Archeodunum, 500 rue Juliette Récamier, F-69970 Chaponnay. Courriel : c.vasnier@archeodunum.fr

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques.
CUF	Collection des universités de France.
EFR	École française de Rome.
FERACF	Fédération pour l'édition de la <i>RACF</i> .
Gaaf	Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
<i>JAS</i>	<i>Journal of Archaeological Science</i> .
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle.
<i>RACF</i>	<i>Revue archéologique du Centre de la France</i> .
<i>RAE</i>	<i>Revue archéologique de l'Est</i> .
<i>RAN</i>	<i>Revue archéologique de Narbonnaise</i> .
<i>RAP</i>	<i>Revue archéologique de Picardie</i> .
RFO	Rapport final d'opération.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

SOURCE ÉPIGRAPHIQUE

Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)

CIL XIII, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae, éd. O. Hirschfeld et C. Zangemeister, Berlin, 1899-1933, 6 vol.

SOURCES ANCIENNES

- Ammien Marcellin** : *Histoires*, Tome I (Livres XIV-XVI), éd. et trad. E. Galletier, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine), 1968.
- Anonyme** : *La Bible. 2. Nouveau testament*, éd. et trad. de J. Grosjean et M. Léturmy, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque de la Pléiade, 226), 1975-1976.
- Cicéron** : *Traité des lois*, éd. et trad. G. de Plinval, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 156), 1959.
- Lactance** : *Institutions divines*, Livre II, éd. et trad. P. Monat, Paris, Le Cerf (coll. Sources chrétiennes, 337), 1987.
- Lucien** : *Œuvres complètes*, éd. et trad. d'Eugène Talbot, Paris, Hachette, 1857.
- Pline l'Ancien** : *Histoire naturelle*, Livre XII, éd. et trad. A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 12), 1949.
- Prudence** : Tome I. *Cathemerinon Liber (Livre d'heures)*, éd. et trad. M. Lavarenne, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine), 1972.
- Saint Augustin** : *Les Confessions*, Livres VIII-XIII, éd. et trad. M. Skuletta, A. Solignac, E. Tréhovet et G. Bouisson, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1949.
- Stace** : *Silves*, I (Livres I-III), éd. et trad. H. Frère et H.-J. Izaac Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 1), 1943.
- Stace** : *Silves*, II (Livres IV-V), éd. et trad. H. Frère et H.-J. Izaac Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 2), 1943.
- Tacite** : *Annales*, Livres XIII-XVI, éd. et trad. P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 4), 1924.
- Tertullien** : *Apologétique*, éd. et trad. J.-P. Waltzing, Paris, Les Belles Lettres (coll. Classiques en poche, 34), 1998.
- Tertullien** : *De idolatria*, éd. et trad. anglaise J.H. Waszink et J.C.M. Van Winden, Leyde, Brill, 1987.
- Tite-Live** : *Abrégés des Livres de l'Histoire romaine de Tite-Live*, Tome XXXIV, 1^{re} partie « Periochae 1-69 », éd. et trad. P. Jal, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine, 270), 1984.
- Virgile** : *Énéide*, Livres I-VI, éd. H. Goelzer et trad. A. Bellessort, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série latine), 1977.

RÉFÉRENCES

- Alexandre-Bidon D., Treffort C. (dir.) 1993** : *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 336 p.
- Audollent A. 1923** : Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. Première série, Sujets divers d'érudition*, 13-1, p. 275-328.
- Baills-Talbi N., Dasen V. 2008** : Rites funéraires et pratiques magiques, in Gusi Jener F., Muriel S., Olaria Puyoles C. R. (dir.), *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra : la muerte en la infancia*, Castelló, Servei d'Investigacions Arqueològiques Prehistòriques, p. 595-618.
- Barbet A., Combelles P.-O., Girard M. 1996** : Une application exceptionnelle de la botanique à l'archéologie : la tombe des

- Couronnes de Mangalia (Roumanie), *Le courrier de l'École nationale supérieure*, 34, p. 6.
- Bédât I., Desrosiers S., Moulherat C., Relier C. 2005** : Two Gallo-Roman graves recently found in Naintré (Vienne, France), in Pritchard F., Wild J. P. (dir.), *Northern archaeological textiles. NESAT VII, Textile symposium, 5th-7th May 1999, Edinburgh*, Oxford, Oxbow Books, p. 5-11.
- Bel V. 2002** : Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc Roussillon (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 11), 539 p.
- Bel V., Blaizot F., Bonnet C., Gagnol M.-É., Georges P., Gisclon J.-L., Lisfranc R., Richier A., Wittmann A. 2009** : Chapitre II – L'étape de la crémation : les bûchers funéraires, in Blaizot F. dir. 2009, p. 89-150.
- Beug H. J. 2004** : *Leitfaden der Pollenbestimmung für Mitteleuropa und angrenzende Gebiete*, Munich, Pfeil, 542 p. (1^{re} éd. 1961).
- Bizot B., Signoli M. 2009** : *Rencontre autour des sépultures habillées, Actes des journées d'études organisées par le Gaaf et le Sra de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Carry-le-Rouet, 13-14 décembre 2008*, s.l., Gaaf, Téloché, 146 p.
- Blaizot F. 2009** : Chapitre VI – L'image sociale et culturelle des pratiques funéraires : expressions et évolutions de la société romaine dans le sud-est et le centre de la Gaule, in Blaizot F. dir. 2009, p. 311-343.
- Blaizot F. 2009 (dir.)** : Dossier : Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité, *Gallia*, 66-1, 385 p.
- Blaizot F., Tranoy L. 2004** : La notion de sépulture au Haut-Empire. Identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations, in Baray L. (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques, Actes de la table ronde de Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Bibracte-Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 9), p. 171-187.
- Blaizot F., Alix G., Ferber E. 2003** : Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 15-1/2, p. 49-77.
- Blaizot F., Flotté P., Baudoux J., Macabeo G. 2005** : Évolution de la topographie funéraire du faubourg occidental de Strasbourg (Bas-Rhin) dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, *RAE*, 54, p. 211-248.
- Blaizot F., Bel V., Bonnet C., Wittmann A., Georges P., Gisclon J.-L., Tranoy L., Vieugué J. 2009a** : Chapitre IV – Structures secondaires et structures accessoires, *Gallia*, 66-1, p. 175-251.
- Blaizot F., Bel V., Bonnet C., Georges P., Richier A. 2009b** : Chapitre III – Les pratiques postcrématoires dans les bûchers, *Gallia*, 66-1, p. 151-174.
- Blanchard P., Castex D. avec la collab. de Coquerelle M., Giuliani R., Ricciardi M. 2007** : A mass grave from the catacomb of Saints Peter and Marcellinus in Rome, second-third century AD, *Antiquity*, 81, p. 989-998.
- Blanchard P., Réveillan H., Kacki S., Castex D. 2015** : La catacombe des saints Pierre et Marcellin à Rome (I^{er}-III^e s.) : discussion sur l'origine des défunts et leur décès, in Branco G., Rocha L., Duardo C., de Olivera J., Bueno Ramírez P. (dir.), *Arqueologia de Transição : O Mundo Funerário, Actes du 2^e Congrès international sur l'archéologie de la transition, Evora, Portugal, 29 avril-1^{er} mai 2013*, Evora, Chaia, p. 197-216.
- Bodel J. 2000** : Dealing with the dead. Undertakers, executioners and potter's fields in ancient Rome, in Hope V. M., Marshall E. (dir.), *Death and disease in the ancient city*, Londres, New York, Routledge, p. 128-151.
- Boissavit-Camus B., Buisson J.-F., Courtaud P., Hochuli-Gysel A. 1993** : La sépulture féminine de Pougny, hameau de la Grande Gémairie, commune de Nanteuil-en-Vallée (16), *Aquitania*, 11, p. 147-188.
- Bonnet C., Blaizot F. 2007** : Traitements, modalités de dépôt et rôle des céramiques dans les structures funéraires gallo-romaines, in Baray L., Brun P., Testard A. (dir.), *Pratiques funéraires et sociétés. Nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale, Actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (coll. Art, archéologie et patrimoine), p. 207-228.
- Bontrond R., Bouquin D., Brives A.-L., Huart L., Poupon F., Cabart H., Corbineau R., Fronteau G., Garnier N., Hobeck M., Larose J., Linoir D., Leclerc L., Maames K., Pilon F. 2012** : *Bezannes le Haut Torchant (Zac de Bezannes, tranche 2, secteur 4), Marne, Champagne-Ardenne*, RFO d'archéologie préventive, Service archéologique de Reims Métropole, 350 p.
- Bouillet J.-B. 1851** : Chronique locale, *L'Ami de la Patrie. Journal du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Corrèze*, 3 octobre 1851.
- Boyer R. (dir.) 1987** : *Vie et mort à Marseille à la fin de l'Antiquité. Inhumations habillées des V^e et VI^e siècles et sarcophage reliquaire trouvés à l'abbaye de Saint-Victor*, Marseille, Atelier du Patrimoine, 123 p.
- Brettell R. C., Schotsmans E. M. J., Walton Rogers P., Reifarth N., Redfern R. C., Stern B., Heron C. P. 2015** : 'Choicest unguents': Molecular evidence for the use of resinous plant exudates in late Roman mortuary rites in Britain, *JAS*, 53, p. 639-648.
- Bui Thi Mai, Girard M. 2003** : Pollens, ultimes indices de pratiques funéraires évanouies, in *Dossier Sens Dessus Dessous. La recherche du sens en Préhistoire. Recueil d'études offert à Jean Leclerc et Claude Masset*, Amiens, Société archéologique de Picardie (coll. numéro spécial de la RAP, 21), p. 127-137.
- Bui Thi Mai, Girard M. 2010** : Pollen et archéologie : une alliance passionnante, in Delhon C., Théry-Parisot I., Thiébaud S. (dir.), Dossier : Des hommes et des plantes. Exploitation du milieu et gestion des ressources végétales de la Préhistoire à nos jours, XXX^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Juan-les-Pins, 22-24 octobre 2009, *Anthropobotanica*, 1-8, p. 3-23.
- Bull I. D., Lockheart M. J., Elhmmali M. M., Roberts D. J., Evershed R. P. 2002** : The origin of faeces by means of biomarker detection, *Environment International*, 27-8, p. 647-654.
- Cabouret B. 2008** : Rites d'hospitalité chez les élites de l'Antiquité tardive, in Leclant J., Vauchez A., Sartre M. (dir.), *Pratiques et discours alimentaires en Méditerranée de l'Antiquité à la Renaissance, Actes du 18^e colloque de la Villa Kérylos, Beaulieu-sur-Mer, 4-6 octobre 2007*, Paris, AIBL (coll. Cahiers de la Villa Kérylos, 19), p. 187-222.
- Carroll M., Wild J. P. (dir.) 2012** : *Dressing the dead in classical antiquity*, Stroud, Amberley Publishing, 176 p.
- Chapon P., Bussière J., Delattre L., Feugère M., Richier A., Roth-Congès A., Villemeur I. 2004** : Les nécropoles de Vernègues (Bouches-du-Rhône) : deux ensembles funéraires du Haut-Empire à la périphérie d'une agglomération secondaire, *RAN*, 37, p. 109-204.
- Chehab M. 1935** : Sarcophages en plomb du Musée National Libanais (deuxième article), *Syria*, 16-1, p. 51-72.
- Chenuaud R., Maurin L. avec la collab. de Gendron C., Riquet R., Santrot M.-H 1980** : Les Dames de Lozay, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, 6, p. 45-58.
- Cochet A. 2000** : *Le plomb en Gaule romaine. Techniques de fabrication et produits*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies *Instrumentum*, 13), 234 p.
- Corbineau R. 2014** : *Pour une archéobotanique funéraire : enquêtes interdisciplinaires et analyses polliniques autour de la tombe et du corps mort (ère chrétienne, France-*

- Italie), Thèse de doctorat, université du Maine, 598 p. [URL : <http://www.theses.fr/2014LEMA3012>, consulté le 22/11/2018]
- Corbineau R., Bui Thi Mai 2014** : Cinquante ans d'archéopalynologie funéraire en France : bilan et perspectives, in Renault-Miskovsky J., Girard M. (dir.), Dossier : L'homme au temps de la Préhistoire, son environnement, ses modes de subsistance, son évolution culturelle et la place du pollen, *Bulletin du musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, 54, p. 47-56.
- Counts D. B. 1996** : *Regnum externorum consuetudine*: The nature and function of Embalming in Rome, *Classical Antiquity*, 15-2, p. 189-202.
- Courtaud P. 1996** : « Anthropologie de sauvetage » : vers une optimisation des méthodes d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8-3/4, p. 157-167.
- De Jong L. 2017** : *The archaeology of death in Roman Syria. Burial, Commemoration, and Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 365 p.
- Deviese T., Vanhove C., Chapoulie R., Blanchard P., Colombini M. P., Regert M., Castex D. 2010** : Détermination et fonction des substances organiques et des matières minérales exploitées dans les rites funéraires de la catacombe des Saints Pierre-et-Marcellin à Rome (I^{er}-II^e siècle), in Cartron I., Castex D., Georges P., Vivas M., Charageat M. (dir.), *De corps en corps : traitement et devenir du cadavre, Actes des séminaires de la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine 2007-2008*, Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 115-139.
- Deviese T., Ribechini E., Baraldi P., Farago-Szekeres B., Duday H., Regert M., Colombini M. P. 2011** : First chemical evidence of royal purple as a material used for funeral treatment discovered in a Gallo-Roman burial (Naintré, France, third century AD), *Analytical and Bioanalytical Chemistry*, 401, p. 1739-1748.
- Di Lernia S., Manzi G., Ricci F., Passariello R., Sedati P., Angeletti L. R., Marinozzi S., Ottini L., Fornaciari G., Giuffra V., Ventura L., Anag G. 2006** : La mummia di età romana da Giarabub (II sec D.C.), *Medicina nei secoli : arte e scienza*, 18-3, p. 953-958.
- Dubosson B. 2007** : Pratiques funéraires de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge en Valais, *Annales valaisannes*, p. 131-196.
- Dufour B., Segard M., Le Bailly M., 2016** : A first case of human trichuriasis from a Roman lead coffin in France, *The Korean Journal of Parasitology*, 54-5, p. 625-629.
- Duday H. 1990** : Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide, *RACF*, 29-2, p. 193-196.
- Duday H. 2005** : L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort, in Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (dir.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, p. 153-207.
- Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. 1990** : L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, in Dossier : Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires, Actes de la réunion organisée par la Société d'Anthropologie de Paris au Musée d'Aquitaine (15-16 juin 1990), *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2-3/4, p. 29-50.
- Durquety M., Lemaître S., Guitton D. 2012** : Production et consommation des amphores régionales en territoire picton, *SFECAG, Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, Marseille, SFECAG, p. 395-406.
- Eiden H. 1982** : Die beiden spätantiken Grabbauten am Heidenkeller bei Nehren, in Eiden H., *Ausgrabungen an Mittelrhein und Mosel 1963-1976*, Trèves, Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseum Trier (coll. Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete, Beiheft 6), p. 197-214.
- Eygun F. 1954** : Informations archéologiques, VII^e Circonscription, Vienne, *Gallia*, 12-1, p. 175-193.
- Farago-Szekeres B. 2001** : *Anché (Vienne), Les Caulrières*, Rapport de fouille préventive, Poitiers, Association pour les fouilles archéologiques nationales, 26 p.
- Farago-Szekeres B., Duday H. 2013** : *Les Dames de Naintré*, Rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap, 301 p.
- Farago-Szekeres B., Simon-Hiernard D. 2012** : Somptueuses tombes féminines à Naintré, in Simon-Hiernard D. dir. 2012, p. 71-75.
- Fell C. 1956** : Roman burials found at Arbury Road, Canterbury, 1952, *Proceedings of the Cambridge Antiquarian Society*, 49, p. 13-23.
- Galinier M. 2004** : Le stéréotype de l'enfant, ou la mors acerba à Rome, in Grandière M., Molin M. (dir.), *Le stéréotype, outil de régulations sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 119-142.
- Georges P., Joyeux P. 2013** : Une tombe-bûcher du II^e s. apr. J.-C. et son environnement à proximité de Chartres-Autricum, « Pôle Synéo » (Eure-et-Loir), in Ferdière A. (dir.), *Ensembles funéraires de la Loire moyenne - II*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la RACF, 44), p. 85-108.
- Gerber F. 2012** : Poitiers, une nécropole de la seconde moitié du III^e siècle aux portes de la ville, in Simon-Hiernard D. dir. 2012, p. 84-85.
- Gillet P.-E. 2011** : *Les sarcophages en plomb en Gaule romaine*, Thèse de 3^e cycle, université d'Artois.
- Gillet P.-E., Mahéo N. 2000** : Sarcophages en plomb gallo-romains découverts à Amiens et dans ses environs (Somme), *RAP*, 3-4, p. 77-118.
- Gillet P.-E., Millereux-Le Béchenec J. 2017** : Sarcophages en plomb de la nécropole nord gallo-romaine de la Citadelle d'Amiens, *RAP*, 1-2, p. 69-106.
- Girard M., Renault-Miskovsky J. 1969** : Nouvelles techniques de préparation en palynologie appliquées à trois sédiments du Quaternaire final de l'abri Cornille (Istres, Bouches-du-Rhône), *Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire*, 6-4, p. 275-284.
- Girard M., Maley J. 1999** : La sépulture féminine du cercueil en plomb du quartier Trion-Gerlier de Lyon (IV^e siècle apr. J.-C.) : analyses polliniques, *RAE*, 50, p. 397-410.
- Graen D. 2005** : Two Roman mausoleums at Quinta de Marim (Olhão): Preliminary results of the excavations in 2002 and 2003, *Revista Portuguesa de Arqueologia*, 8-1, p. 257-278.
- Gros P. 2001** : *L'architecture romaine du début du III^e siècle à la fin du Haut-Empire. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard, 527 p.
- Guckelsberger M. 2013** : *The purple murex dye in Antiquity*, mémoire de fin d'études, université d'Islande, 36 p.
- Harlow M., Nosch M.-L. 2014** : Weaving the threads: Methodologies in textile and dress research for the Greek and Roman world — the state of the art and the case for cross-disciplinarity, in Harlow M., Nosch M.-L. (dir.), *Greek and Roman textiles and dress: An interdisciplinary anthology*, Oxford, Oxbow Books, p. 1-33.
- Hervé C., Segard M. 2016** : Les assemblages céramiques particuliers d'un bûcher et d'une fosse attenante à Jaunay-Clan (Vienne), *SFECAG, Actes du congrès d'Autun, 5-8 mai 2016*, Marseille, SFECAG, p. 45-51.
- Hiernard J., Simon-Hiernard D. 1996** : *Les Deux-Sèvres*, Paris, AIBL (coll. CAG, 79), 400 p.
- Kacki S., Villotte S., 2006** : Maladie hyperostotique et mode de vie : intérêt d'une démarche bio-archéologique. Exemple du cimetière du Couvent des Sœurs Grises de Beauvais (Oise), XV^e-XVIII^e siècles, *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 18-1/2, p. 55-64.
- Kasprzyk M. 2016** : Sépultures, monuments funéraires et nécropoles de l'Antiquité tardive dans la partie centrale de la province de *Lugdunensis Prima* (Lyonnaise Première, cités des Éduens et de Chalons, fin du III^e - milieu du V^e siècle), in Achart-Corompt N., Kasprzyk M. (dir.), *L'Antiquité*

- tardive dans l'Est de la Gaule*, II. *Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est : Actualité de la recherche, Actes du colloque de Châlons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010*, Dijon, Société archéologique de l'Est (coll. Suppl. à la RAE, 41), p. 121-154.
- Landes C. (dir.) 2002** : *La mort des notables en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition, musée archéologique Henri-Prades, 2001-2002, Lattes, 256 p.
- Langenheim J. H. 2003** : *Plant resins: Chemistry, evolution, ecology and ethnobotany*, Portland, Cambridge, Timber Press, 586 p.
- Lauffer S. 1971** : *Diokletians Preisedikt*, Berlin, De Gruyter, 362 p.
- Lavoix G., Gerber F., Guitton D. 2016** : De l'utile et de l'agréable : un jardin romain chez les Pictons. La Viaube 1 à Jaunay-Clan (Vienne), *Gallia*, 73-2, p. 81-106.
- Lebreton V., Messenger E., Marquer L., Renault-Miskovsky J. 2010** : A neotaphonomic experiment in pollen oxidation and its implications for archaeopalynology, *Review of Palaeobotany and Palynology*, 162-1, p. 29-38.
- Leclercq H. 1921** : Embaumement, in Cabrol F. Dom, Leclercq H. Dom, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, IV, Paris, Letouzey, p. 2718-2723.
- Lehner H. 1899** : Efferen bei Köln (Römische Grabkammer), *Bonner Jahrbücher*, 104, p. 168-173.
- Lemaître S. 2012** : Des amphores déposées dans les tombes, in Simon-Hiernard D. dir. 2012, p. 21-25.
- Leveau P. 1999** : Fouilles sur la nécropole de la gare routière à Cherchell, Algérie (1992-1993), *Antiquité Africaines*, 35-1, p. 77-114.
- Leveau P. 2007** : Aix-les-Bains et son tombeau-temple : « ruralité » et « urbanité » d'un vicus allobroge, *Gallia*, 64-1, p. 279-287.
- Leveau P. 2016** : Sculpture funéraire et présence des élites gallo-romaines dans les campagnes de la cité romaine d'Aquae Sextiae, in Gaggadis-Robin V., Picard P. (dir.), *La sculpture romaine en Occident. Nouveaux regards*, Arles, Aix-en-Provence, Errance/Centre Camille-Jullian (coll. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 20), p. 223-235.
- Lieutaghi P. 1996** : *Le livre des bonnes herbes*, Arles, Actes Sud, 528 p. (1^{re} éd. 1966).
- Manniez Y. 1999** : Les sarcophages en plomb d'époque romaine en Languedoc méditerranéen, *Archéologie en Languedoc*, 23, p. 159-174.
- Martínez-García M. J. 2011** : Les plantes tinctoriales à l'époque ibéro-romaine : le territoire de Saitabi et son environnement, in Alfaro C., Borgard P., Brun J.-P., Pierobon R. (dir.), *Purpureae vestes III. Textiles y tintes en la ciudad antigua*, Naples, Valence, Centre Jean-Bérard/université de Valence (coll. Archéologie de l'artisanat antique, 4), p. 247-255.
- Martin-Kilcher S. 2000** : *Mors immatura* in the Roman world — A mirror of society and tradition, in Pearce J., Millet M., Struck M. (dir.), *Burial, society and context in the Roman world*, Oxford, Oxbow Books, p. 63-77.
- Maurin L. 1999** : *La Charente-Maritime*, Paris, AIBL (coll. CAG, 17-1), 364 p.
- McKinley J. I. 1993** : Bone fragments size and weights of bone from modern british cremations and its implications for the interpretation of archaeological cremations, *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, p. 283-287.
- Meates G. W. 1979** : *The Lullingstone Roman Villa, Kent. Volume I - The site*, Maidstone, Kent Archaeological Society (coll. Monograph, 1), 220 p.
- Millett M., Revell L., Moore A. 2016** : *The Oxford handbook of Roman Britain*, Oxford, Oxford University Press, 944 p.
- Mitard P.-H. 1977** : Une riche sépulture gallo-romaine découverte près de Niort (Deux-Sèvres), *Gallia*, 35-1, p. 201-237.
- Mitschke S., Paetz Schieck A. 2012** : Dressing the dead in the city of Rome: burial customs according to textiles, in Carroll M., Wild J. P. (dir.), *Dressing the dead in Classical Antiquity*, Stroud, Amberley Publishing, p. 115-133.
- Mocci F., Nin N. (dir.) 2006** : *Aix-en-Provence, Pays d'Aix, Val de Durance*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13-4), 870 p.
- Moliner M. 2006** : La basilique funéraire de la rue Malaval à Marseille (Bouches-du-Rhône), *Gallia*, 63, p. 131-136.
- Moretti J.-C., Tardy D. 2006** : *L'architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain*, Actes du colloque de Lattes, 11-13 octobre 2001, Paris, CTHS, 522 p.
- Mrozek S. 1980** : Le prix de la pourpre dans l'histoire romaine, in *Les « dévaluations » à Rome. Époque républicaine et impériale. Volume 2, Actes du colloque de Gdansk, octobre 1978*, Rome, EFR (coll. Publications de l'EFR, 37-2), p. 235-243.
- Naji S., Rendu W., Gourichon L. 2015** : La Cémento-chronologie, in Balasse M., Brugal J.-P., Dauphin Y., Geigl E.-L., Oberlin C. (dir.), *Message d'Os. Archéométrie du squelette animal et humain*, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 172-190.
- Neiss R. 1985** : Informations archéologiques, Champagne-Ardenne, *Gallia*, 43-2, p. 357-377.
- Nowik W., Desrosiers S., Surowiec I., Trojanowicz M. 2005** : The analysis of dyestuffs from first- to second-century textile artefacts found in the Martres-de-Veyre (France) excavations, *Archaeometry*, 47-4, p. 835-848.
- Papageorgopoulou C., Xirotiris N. I., Iten P. X., Baumgartner M. R., Schmid M., Rühli F. 2009** : Indications of embalming in Roman Greece by physical, chemical and histological analysis, *JAS*, 36-1, p. 35-42.
- Pearce J. 2013** : Beyond the grave. Excavating the dead in the Late Antique provinces, in Davan L., Mulryan M. (dir.), *Field Methods and Post-Excavation Techniques in Late Antique Archaeology*, Leyde-Boston, Brill (coll. Late Antique Archaeology, 9), p. 441-482.
- Pigeon E.-A. 1894** : De l'embaumement des morts à l'époque mérovingienne, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. 138-145.
- Pluton-Kliesch S., Devière T., Kliesch F., Leconte L., Moulherat C., Pilon F., Yvinec J.-H. 2013** : Un cerceuil antique en plomb découvert à Évreux (Eure) : étude pluridisciplinaire, *Gallia*, 70-2, p. 323-340.
- Pouponnot G. 2010** : *Jaunay-Clan, ZAC des Grands Champs, phase 2*, RFO de diagnostic, Poitiers, Inrap, 98 p.
- Provost M. (dir.) 1996** : *La Vendée*, Paris, AIBL (coll. CAG, 85), 246 p.
- Raffaëly L., Héron S., Nowik W., Tchaplà A. 2008** : Optimisation of ESI-MS detection for the HPLC of anthraquinone dyes, *Dyes and Pigments*, 77, p. 191-203.
- Rast-Eicher A., Nowik W., Garnier N. 2017** : Textiles from two late Antiquity graves found in a mausoleum in Jaunay-Clan near Poitiers, France, in Bravermanová M., Březinová H., Malcolm-Davies J. (dir.), *Proceedings of the North European Symposium for Archaeological Textiles XIII, 2017, Liberec*, 352 p.
- Reifarth N. 2013** : *Zur Ausstattung spätantiker Elitegräber aus St. Maximin in Trier. Purpur, Seide, Gold und Harze*, Rahden, Verlag Marie Leidorf (coll. Internationale Archäologie, 124), 524 p.
- Richard C. 1993** : Nouvelle sépulture à incinération gallo-romaine à Lussac-les-Châteaux (Vienne), *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 5-7, p. 83-98.
- Robin L. 2011** : Le mobilier en verre de la tombe de Saint-Médard-des-Près (Vendée), in Foy D., Nenna M.-D. (dir.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques, 3- Grande-Bretagne et addenda : Pays-bas, France, Allemagne, Autriche, Suisse, Croatie, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, mer Noire, Proche-Orient, Aix-en-Provence, Lyon*, Association française pour l'archéologie du verre, p. 139-148.
- Robin L. 2017** : L'exceptionnelle verrerie d'un bûcher funéraire du III^e siècle après J.-C. de Jaunay-Clan (Vienne, France), in *Annales du 20^e congrès de l'Association Internationale*

- pour l'Histoire du Verre, Fribourg-Romont, septembre 2015, Romont, Publikationen Vitrocentre und Vitromusée, p. 152-159.
- Rossignani M.P., Sannazaro M., Legrottaglie G. 2005** : *La signora del sarcofago: una sepoltura di rango nella necropoli dell'Università Cattolica. Ricerche archeologiche nei cortili dell'Università cattolica*, Milano, Vita e Pensiero (coll. Contributi di Archeologia, 4), p. 137-140.
- Rougé G. 2014** : *Les sarcophages entre Loire et Pyrénées : observations et études par des critères techniques et morphologiques*, Thèse de doctorat, université Bordeaux-III, 3 vol.
- Sanyova J., Reisse J. 2006** : Development of a mild method for the extraction of anthraquinones from their aluminum complexes in madder lakes prior to HPLC analysis, *Journal of Cultural Heritage*, 7-4, p. 229-235.
- Scheid J. 2011-2012** : *Iusta facere*. Le culte des morts dans l'Italie antique et dans les provinces septentrionales de l'Empire, *Cours et travaux du Collège de France. Annuaire 112^e année*, p. 449-464.
- Schuler R. 1995** : Nécropoles et sépultures d'époque romaine à Beauvais : état des connaissances, *RAP*, 3-4, p. 49-140.
- Scuvée F. 1973** : *Le cimetière barbare de Réville (Manche). v^e et vi^e siècles. Fouilles 1959-1966*, Caen, Heimdal, 214 p.
- Segard M. 2013** : *Jaunay-Clan, Sous Clan 2*, RFO de fouille préventive, Chaponnay, Archeodunum, 3 vol., 437 p.
- Segard M. 2017** : Le mausolée antique de Jaunay-Clan (Vienne) : protocole d'étude de sépultures en milieu clos, in Larminat S. de, Corbineau R., Corrochano A., Gleize Y., Soulat J. (dir.), *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire, Actes de la 6^e Rencontre du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, 4-5 avril 2014, Paris*, Condé-sur-Noireau, Gaaf (coll. Publications du Gaaf, 6), p. 195-199.
- Siedow M. 2009** : Mit Kammern versehene Grabbauten in Trier und Umgebung, in Boschung D. (dir.), *Grabbauten des 2. und 3. Jahrhunderts in den gallischen und germanischen Provinzen, Akten des Internationalen Kolloquiums Köln, 22. bis 23. Februar 2007*, Wiesbaden, Reichert Verlag, p. 137-164.
- Simon-Hiernard D. (dir.) 2012** : *Amor à mort. Tombes remarquables du Centre-Ouest de la Gaule (I^{er} siècle av. J.-C. - IV^e siècle apr. J.-C.)*, Catalogue d'exposition, musée Sainte-Croix de Poitiers, 2012, Poitiers, musée Sainte-Croix, 88 p.
- Simon-Hiernard D. 2012** : Naissance de l'archéologie funéraire en Poitou, in Simon-Hiernard D. dir. 2012, p. 9-15.
- Soto-Heim P. 2000** : La momie de Martres-d'Artières (Auvergne), *Les dossiers d'Archéologie*, 252, p. 54-55.
- Stern H. 1967** : *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, Province de Lyonnaise, 1, Lyon, Paris, Éditions du CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 10), 143 p.
- Stern H., Blanchard-Lemée M. 1975** : *Recueil des mosaïques de la Gaule*, II, Province de Lyonnaise, 2, partie sud-est, Paris, Éditions du CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 10), 152 p.
- Szu A., Oka I., Madarassy O. 2007** : Reconstructing the Roman and Celtic dress of Aquincum, *EuroREA, Journal for (Re)construction and Experiment in Archaeology*, 4, p. 3-10.
- Thillaud P. L. 2004** : Les secrets de la momie de Bourges. Enquête paléopathologique, *Histoire des sciences médicales*, 38-3, p. 361-364.
- Thomas C. 2008** : La « Dame de Spitafields » : la plus belle sépulture romaine jamais trouvée à Londres, in Fagan B. M. (dir.), *Les derniers trésors de l'archéologie*, Paris, La Martinière, p. 84-85.
- Trément F., Humbert L. 2004** : Une incinération spectaculaire au pied du Puy de Dôme. Le bûcher funéraire du col de Ceysat (Saint-Genès-Champanelle), in Cebeillac Gervasoni M., Lamoine L., Trément F. (dir.), *Autocélébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (I^{er} s. av. J.-C. - III^e s. apr. J.-C.)*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand des 21-23 novembre 2003, Clermont-Ferrand, Rome, Centre de recherches sur les civilisations antiques/EFR (coll. ERGA, 7), p. 463-500.
- Usai M., Pickering M. D., Wilson C. A., Keely B. J., Brothwell D. R. 2014** : 'Interred with their bones': soil micromorphology and chemistry in the study of human remains, *Antiquity*, 88/339, Art. No.: Project Gallery Article [URL : <http://antiquity.ac.uk/projgall/usai339/>], consulté le 03/01/2019].
- Van Andringa W., Lepetz S. 2006** : Pour une archéologie de la mort à l'époque romaine : fouille de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi, *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 150-2, p. 1131-1161.
- Van Driel-Murray C. 1999** : And did those feet in ancient time... Feet and shoes as a material projection of the self, in Baker P., Forcey C., Jundi S., Witcher R. (dir.), *TRAC 98, Proceedings of the eighth annual theoretical Roman archaeology conference, Leicester, 1998*, Oxford, Oxbow Book, p. 131-140.
- Vigil-Escalera Guirado A. 2013** : El Pelicano (Arroyomolinos, Madrid), in Quirós Castillo J. A. (dir.), *El poblamiento rural de época visigoda en Hispania. Arqueología del campesinado en el interior peninsular*, Bilbao, Universidad del País Vasco (coll. Documentos de Arqueología Medieval, 6), p. 177-201.
- Vigot A.-S. 2012** : Mausolées de la nécropole des Dunes à Poitiers, in Simon-Hiernard D. dir. 2012, p. 66-68.
- Wild J. P. 2012** : The archaeology of Roman burial: Eyes wide shut, in Carroll M., Wild J. P. (dir.), *Dressing the dead in Classical Antiquity*, Stroud, Amberley Publishing, p. 17-25.
- Wilson P. 2009** : *Lullingstone Roman Villa*, Londres, English Heritage (coll. English Heritage Guidebook), 40 p.
- Zangre J. 2016** : *Les rites funéraires dans l'Afrique du Nord chrétienne du III^e au IV^e siècle à la lumière des œuvres de Tertullien, Cyprien, Lactance et Augustin*, Thèse de doctorat, université de Strasbourg, 431 p.
- Zeiner N. K. 2005** : *Nothing Ordinary Here: Statius as Creator of Distinction in the Silvae*, New York, Londres, Routledge, 346 p.
- Zych I. 2003** : Wooden and leaden coffins from the Graeco-Roman burial ground of Marina El-Alamein, *Polish Archaeology in the Mediterranean*, 14, p. 72-83.